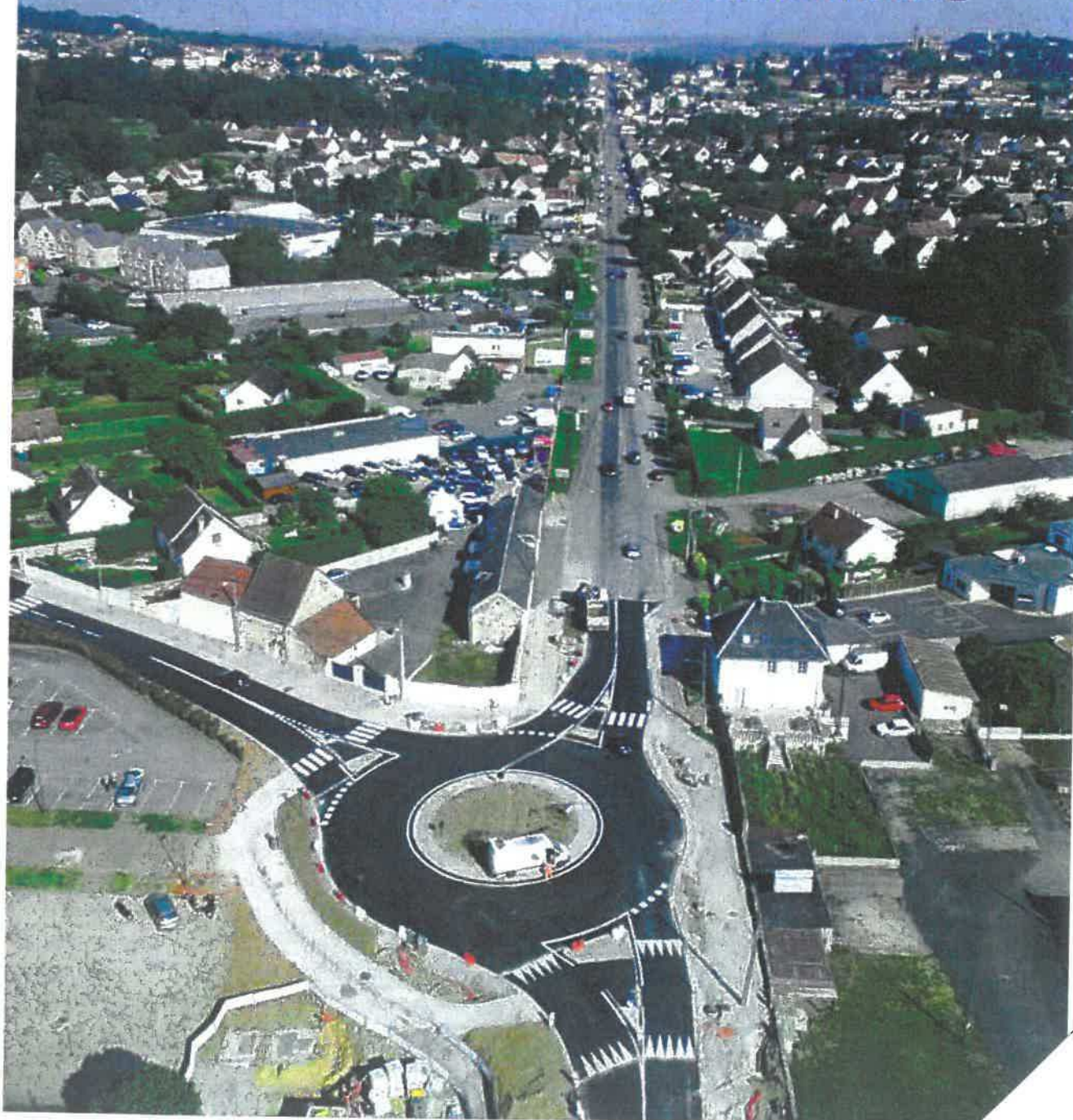


CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CLERMONTOIS




**PRÉFÈTE
DE L'OISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


PAYS DU **CLERMONTOIS**



Table des matières

Article 1 - Objet du contrat	5
Article 2 - Présentation du territoire et de ses ambitions	6
Article 3 - Les orientations stratégiques	11
Article 4 - Gouvernance du CRTE	23
Article 5 - Suivi et évaluation du CRTE	24
Article 6 - Résultats attendus du CRTE	24
Article 7 - Entrée en vigueur et durée du CRTE	25
Article 8 - Évolution et mise à jour du CRTE	25
Annexes	
Synthèse des projets CRTE	28
Fiches projets	34



ENTRE La communauté de communes du Clermontois

Représentée par Monsieur Lionel OLLIVIER, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 27 janvier 2022,

Ci-après désigné par la Communauté de communes du Clermontois,
D'une part,

ET l'État,

Représenté par Mme Corinne ORZECOWSKI, Préfète de l'Oise,

Ci-après désignée par « l'État »,
D'autre part

EN PRESENCE DE :

Les Maires des communes du Clermontois ;
Mme Van Elsuwe, Conseillère départementale
Le SE60
La Banque des territoires

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.



ARTICLE 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire du pays du clermontois autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial

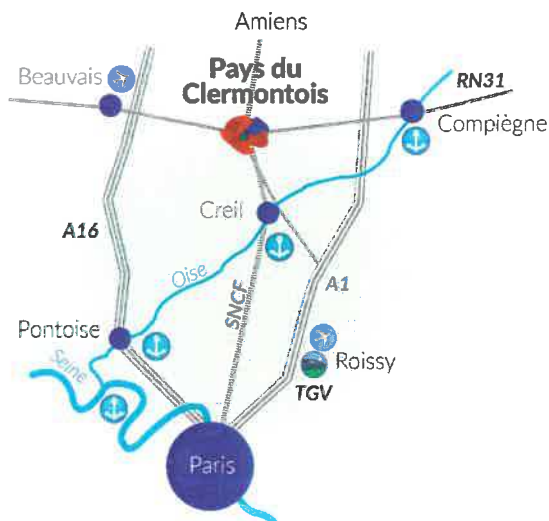
du CPER se décline concrètement dans le territoire. Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans.

La Communauté de Communes du Clermontois et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

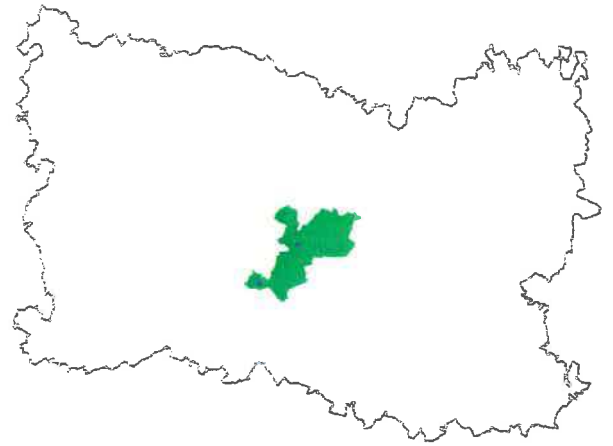
ARTICLE 2 - Présentation du territoire et de ses ambitions

Regroupant 18 communes au centre du département de l'Oise et comptant 38 000 habitants, le Pays du Clermontois est issu de l'évolution d'un regroupement intercommunal créé il y a plus de 60 ans. Aujourd'hui le territoire est constitué globalement de zones périurbaines et rurales, pour lesquelles la proximité par rail avec le bassin creillois et la Gare du Nord représente un atout en matière de développement ; la présence forte d'un des plus importants hôpitaux psychiatriques de France et l'existence de zones industrielles constituent deux autres points d'appui de l'emploi sur le territoire. Autour du pivot historique que représentent Clermont et sa conurbation, l'enjeu du territoire est aujourd'hui d'assurer pleinement les nombreuses compétences dont s'est dotée l'intercommunalité et d'amplifier les dispositifs pris pour accompagner la transition écologique et numérique dans le Clermontois.

L'environnement élargi



Le Clermontois dans le Département de l'Oise



Les 18 communes





2.1 Les compétences de la Communauté de communes du Clermontois

GÉRER LES SERVICES DU QUOTIDIEN

Culture, sports et loisirs :

- Cinéma, salles de sport, Centre aquatique, Ecole de musique ;
- Centre d'Animation et de Loisirs (CAL), Festival des arts de la rue «Divers et d'été» ;
- Mise en réseau de l'ensemble des équipements et initiatives de lecture publique (bibliothèques / médiathèques) du territoire.

Eau.

Assainissement collectif et assainissement non collectif.

Collecte et traitement des déchets des ménages.

Accueil de la petite enfance : crèches, halte-garderie, Relais d'Assistants Maternelles.

Portage des repas à domicile.

Accueil des gens du voyage : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.

Transport

- Organisation des transports collectifs urbains réguliers et à la demande ;
- Transport des élèves dans le cadre des activités sportives ;
- Transport des élèves dans le cadre de l'apprentissage obligatoire de la natation.

Voirie d'intérêt communautaire :
Création ou aménagement et entretien.

Gestion des eaux pluviales urbaines.

PRÉPARER L'AVENIR

Aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale, Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat et Plan de Mobilité.

Mobilité : Étude et mise en œuvre d'actions dans le domaine de la mobilité.

Développement économique :

- Zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ;
- Promotion du tourisme.

Environnement

- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) ;
- Plan Climat Air énergie Territorial (PCAET) ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations ;
- Schéma directeur d'assainissement pluvial.

Numérique

- Très Haut Débit ;
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie Numérique.

Sécurité

- Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance ;
- Services d'incendie et de secours ;
- Bornes à incendie et réserves artificielles pour lutter contre l'incendie.

Etudes : liées à l'organisation administrative de la Communauté de communes et des communes.

Santé : Contrat Local de Santé.

Logement social : Politique en faveur du logement des personnes défavorisées.

2.2 Un cadre de référence

Les documents de référence présents ou en cours d'élaboration ainsi que les démarches entamées sur le territoire :

- **Projet de territoire**

Document adopté le 16 décembre 2021.

- **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**

Le SCoT a été prescrit lors du Comité syndical du 15 décembre 2021. Le SCoT sera réalisé à l'échelle de la Communauté de communes du Clermontois et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui se sont alliées pour réaliser un document commun et fédérateur pour le Beauvaisis-Clermontois (72 communes et 141 221 habitants).

- **PLUi-HM**

Le conseil communautaire a prescrit le 27 mai 2021, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLH) et Plan de Mobilité (PDM) - (PLUi-H-M).

- Une étude pré-opérationnelle à la faisabilité d'une OPAH sera lancée courant du premier semestre 2022.

- **Contractualisation avec l'ADIL**

Afin de développer sur le territoire la tenue de permanences pour l'information sur le logement et l'énergie et ainsi informer la population sur les dispositifs déjà existants.

- **Candidature** à l'appel à projets lancé par la Région Hauts-de-France pour la mise en place de Guichets Uniques de l'Habitat sur le territoire.

- **Plan de Mobilité Simplifié (PdMS)** : Depuis mars 2021, feuille de route de la stratégie mobilité (24 actions).

- **Etude de Programmation Energétique (EPE)**

Lancée en 2018, Cette étude a permis de définir une feuille de route de transition énergétique pour le territoire et qui s'intégrera dans le PCAET. Cette démarche stratégique et opérationnelle a abouti à un plan d'actions déployé par le biais d'un conventionnement pour une période de 6 ans.

- **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**

Le conseil communautaire a prescrit le PCAET le 16 décembre 2021.

- **Contrat de ville** (Clermont 2015).

- **Contrat Territorial de Lecture** (2019).

- **Contrat Local de Santé**.

- **Petites Villes de Demain (PVD)**.

- **Pacte Financier et Fiscal (PFF)**
En cours d'élaboration.

Focus sur le dispositif PVD

Pour la communauté de communes du Clermontois, Clermont et Mouy ont pu adhérer au dispositif.

Clermont, la ville centre, bénéficie d'une position géographique stratégique et d'une certaine dynamique. Néanmoins, certains indicateurs appellent à la vigilance. On constate un vieillissement de la population, un coeur historique qui perd des attraits importants et attire difficilement les habitants les plus éloignés. Une dynamique se crée par ailleurs autour du quartier de la gare en pleine mutation.

Mouy, autre pôle important de la communauté de communes, porte des projets d'envergure afin de retrouver une attractivité perdue au fil du temps. Traversée par le Thérain et bénéficiant de nombreux espaces naturels, la commune souhaite développer une offre importante de services de proximité: résidence intergénérationnelle, Fab Lab, musée départemental...

PVD est une programme partenarial, piloté par l'ANCT, qui offre une aide à l'ingénierie aux territoires concernés et mobilise les subventions dans des domaines d'interventions tels que l'amélioration de l'habitat, le commerce, l'aménagement urbain, le développement de services à la population...

La relance organisée autour de ces deux pôles a vocation à créer une dynamique sur l'ensemble du territoire.



Le projet de territoire durable et solidaire du Pays du Clermontois

A été adopté lors du conseil communautaire du 16 décembre 2021.

La commune de Clermont, petite commune chef-lieu de canton et d'arrondissement de l'Oise s'est engagée avec ses villages voisins dans la construction d'une intercommunalité dès 1960. Les compétences partagées étaient en lien avec les problématiques à résoudre à l'époque : logements, eau et assainissement, collecte des ordures ménagères. Peu à peu, cette solidarité territoriale s'est étendue à d'autres compétences et a rayonné pour former de nos jours un territoire regroupant 18 communes, rurales et périurbaines, s'appuyant sur le pôle historique, au nord, autour de Clermont et d'un pôle émergent au sud-ouest, à la suite des dernières intégrations de 2013, constitué par Mouy - Bury.

La force et l'attractivité du territoire du Clermontois reposent, au plan économique, sur plusieurs zones industrielles d'activités, ainsi que sur la présence d'un des principaux hôpitaux psychiatriques de France, premier employeur dans le département. Cependant une partie de la population active travaille à l'extérieur du territoire, lequel est irrigué grâce au rail par la proximité avec le bassin creillois et Paris.

La qualité de vie ressentie sur le territoire clermontois grâce à la forte prégnance de la nature et le développement de services à la population, le tout à moins d'une heure de Paris est un atout majeur qui attire de nombreuses familles. Nos communes ont ainsi connu en une génération un fort étalement urbain, sous la pression démographique de l'Ile-de-France et servi par des prix du foncier restés raisonnables comparativement à d'autres territoires proches d'agglomérations.

Les enjeux du Pays du Clermontois dans les années à venir sont liés au positionnement de notre territoire face à la mise en place progressive du « Grand Paris ». Situé à moins d'une heure de la capitale (35 mn

depuis la gare de Clermont), le Pays du Clermontois doit être davantage visible, en misant sur ses ressources particulières : cadre de vie équilibré, services à la population à la hauteur de ses moyens et accessibles à tous, richesses patrimoniales et naturelles valorisées; accueil du handicap inclusif, développement d'une politique culturelle originale rayonnant sur le territoire et perceptible à l'échelle régionale.

ment d'une politique culturelle originale rayonnant sur le territoire et perceptible à l'échelle régionale.

Le **projet de territoire** s'appuie donc sur **trois axes** :

- **Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire** : en structurant mieux les deux pôles urbains, véritables entrées du territoire par leur gare ; en améliorant l'accès au territoire et les mobilités en son sein ; en accompagnant les acteurs économiques vers la digitalisation ; en reconquérant les friches pour développer l'habitat et l'activité économique ; en promouvant les richesses naturelles, immatérielles et architecturales de chaque commune.
- **Conduire la transition écologique du territoire**, car il n'y aura plus de projets pensés sans réflexion quant à leur impact sur la nature. Les élus du territoire entendent par ailleurs être vigilants pour garantir une eau disponible en quantité et en qualité, pour améliorer la qualité des rejets vers le milieu naturel. Ils agiront pour réduire la consommation énergétique globale du territoire, pour favoriser toutes les mobilités et proposer des alternatives au « tout voiture ». Le développement d'installations de production d'énergie renouvelable et la création concertée d'un plan de lutte contre les déchets seront également favorisés.
- **Approfondir les solidarités au sein de notre territoire**, car l'action intercommunale est un acte de solidarité entre les communes : cette solidarité passera par la signature d'un pacte financier et fiscal qui veillera à atténuer les déséquilibres entre les communes. La solidarité auprès de la population sera envisagée par le développement de réseaux numériques ou de transport permettant à chacun un égal accès aux services. La solidarité vis-à-vis de la population doit aussi s'appuyer sur l'identité du territoire, par l'inclusion des personnes les plus fragiles et par le développe-





ARTICLE 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 16 décembre 2021 :

■ Orientation 1 :

Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire

■ Orientation 2 :

Conduire la transition écologique du territoire

■ Orientation 3 :

Approfondir les solidarités au sein de notre territoire

■ Orientation stratégique 1 :

Un territoire attractif et résilient

Cet objectif concerne tant la ville centre que le pôle Mouy-Bury et les communes à dominante rurale.

Cette orientation se décline en plusieurs axes principaux : la mobilité, l'habitat, le développement économique, et l'aménagement.

“Un Plan de Mobilité Simplifié au service d'une véritable stratégie de mobilité”

Le Pays du Clermontois est devenu Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) le 1er janvier 2019 et marque la volonté d'apporter des solutions de mobilité aux habitants du territoire, et notamment de développer des solutions de mobilité alternatives à la voiture individuelle.

Pour ce faire, le Pays du Clermontois s'est engagé dans une démarche mutualisée de planification des mobilités appelée « Plans de Déplacements Mutualisés », coordonnée par le Syndicat Mixte du Bassin Creillois et des Vallées Bréthoise (SMBCVB) avec cinq autres intercommunalités du sud de l'Oise.

Le Pays du Clermontois ayant participé à la démarche de manière volontaire, il est aujourd'hui doté d'un **Plan de Mobilité Simplifié (PdMS)**.

Approuvé par le Conseil communautaire en date du 18 mars 2021, le PdMS propose 24 actions, qui constituent la feuille de route de la stratégie mobilité jusqu'à l'horizon 2030.

Ainsi, plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées telles que :



- L'aménagement d'un **Pôle d'Echange Multimodal (PEM) autour de la gare de Clermont** : il s'agit d'une opération d'envergure ayant pour objet de requalifier le quartier de la gare de Clermont pour favoriser l'intermodalité (action 22 du PdMS)
- L'élaboration d'un **Schéma directeur des modes actifs afin de doter l'intercommunalité d'un réseau d'infrastructures cyclables continu dans les espaces périurbains et ruraux (action 15 du PdMS)**.

- Ou encore le dispositif d'autostop structuré, organisé et sécurisé, **Rezo Pouce**, en cours de déploiement qui poursuit l'objectif de privilégier les offres de mobilité légères et adaptables dans les espaces périurbains et ruraux (action 23 du PdMS).

Par ailleurs, le Pays du Clermontois va prochainement lancer une étude de maîtrise d'œuvre relative à **l'aménagement et l'accessibilité de son réseau de transport collectif, Le Bus**.

Le PdMS permettra d'orienter le volet « mobilité » des futurs Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) et Schéma de Cohérence Territorial (SCoT).

Il servira également de base au futur Plan de Mobilité réglementaire, qui constituera le volet « mobilité » du PLUi-H-M.

LES COMMUNES s'inscrivent parfaitement dans la stratégie intercommunale de mobilité en portant des projets de développement de voies douces.

Ainsi, les communes d'Agnetz et d'Erquery ont pour ambition de développer les mobilités du quotidien et notamment le plan vélo.

Sur la commune de Neuilly-Sous-Clermont, les voies douces permettront de sécuriser le déplacement des administrés vers la zone d'activité et de sécuriser le déplacement des lycéens.

“Une démarche engagée dans le domaine de l'Habitat”

Compétente en matière d'habitat et disposant d'un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) au quartier Les Sables à Clermont, la Communauté de communes du Clermontois travaille à la mise en œuvre de différents programmes ou actions dans ce domaine.

Consciente du lien entre habitat, urbanisme et mobilité, elle a fait le choix d'intégrer son Programme Local de l'Habitat (PLH) dans son futur document d'urbanisme intercommunal et c'est ainsi que le conseil communautaire a prescrit le 27 mai 2021, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLH) et Plan de Mobilité (PDM) – (PLUi-H-M). Le bureau d'études en charge de son élaboration vient d'être retenu et les travaux vont débuter prochainement.

Une attention particulière sera portée sur la reconversion des friches présentes sur le territoire (Fiches Fernel, Rabourdin, CHI) afin de répondre aux obligations imposées en matière de réduction de l'artificialisation des sols.

Ce document d'urbanisme devra être compatible avec le futur Schéma de Cohérence Territorial dont la prescription d'élaboration est intervenue en décembre 2021. Le SCOT sera réalisé à l'échelle de la Communauté de communes du Clermontois et de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis qui se sont alliées pour réaliser un document commun et fédérateur pour le Beauvaisis-Clermontois (72 communes et 141 221 habitants).

Un diagnostic exhaustif est en cours sur l'ensemble du territoire intercommunal qui permettra d'avoir une vue d'ensemble de l'habitat et du logement et connaître ainsi les actions à mettre en place. Ce diagnostic pourra alors servir de base aux travaux à mener par la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et l'aider dans la définition de ses orientations relatives à l'attribution des logements sociaux.

Soucieuse des thématiques transition écologique et économies d'énergie, la Communauté de communes du Clermontois souhaite mettre en place un dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements par le biais d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Le diagnostic habitat en cours permettra de définir les actions à mettre en place et le périmètre exact de la future OPAH. Il est certain que dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD) deux OPAH-RU seront programmées sur les centre bourgs des villes de Mouy et Clermont mais une OPAH plus large gérée au niveau intercommunal est envisagée. Une étude pré-opérationnelle à la faisabilité d'une OPAH sera lancée courant du premier semestre 2022.

En attendant la mise en place de ces dispositifs, la Communauté de communes du Clermontois a contractualisé avec l'ADIL afin de développer sur son territoire la tenue de permanences pour l'information sur le logement et l'énergie et ainsi informer sa population sur les dispositifs déjà existants. Elle



a candidaté à l'appel à projets lancé par la Région Hauts-de-France pour la mise en place de Guichets Uniques de l'Habitat sur le territoire. Son objectif est d'ainsi mieux se structurer pour développer l'information au plus près des citoyens.

Une réflexion est en cours sur la mise en place éventuelle du permis de louer sur tout ou partie du territoire intercommunal.

On peut noter la présence d'un projet **COMMUNAL** de création de logements aidés en centre-ville de la commune de Bury.

"De multiples projets d'aménagement gouvernés par un souci d'attractivité et de dynamisme"

Des opérations significatives qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche Petite ville de Demain (PVD) représentent des enjeux importants au titre de l'attractivité. Parmi elles, on peut noter :

Des friches à reconquérir :

- **Le CHI de Clermont** a toujours joué un rôle incontestable de moteur économique. Une grosse partie de ses activités dans l'hyper centre de Clermont va déménager à Fitz James. 10 000 m² de friche, composée de plusieurs bâtiments et espaces verts à valoriser. Cette friche aux nombreuses contraintes va jouer un rôle déterminant dans le devenir du cœur historique de Clermont qui perd ici un important attracteur.
- **La friche Rabourdin à Mouy** : cette ancienne usine du début du XX^{ème} siècle constitue une friche de 1.7 ha qui doit faire l'objet d'une démolition et d'une dépollution. Acquis par l'EPFLO en 2019, elle est située idéalement à proximité d'équipements publics et non loin du centre ville. Elle pourra être dédiée à des projets d'habitat. A noter, la présence sur site d'une maison de maître à conserver et réhabiliter.
- **La friche SGB à Mouy** : cette ancienne société de broserie revêt une dimension patrimoniale forte.

Le conseil départemental souhaite l'investir pour y installer un musée sur l'histoire du département. La ville quant à elle souhaite réhabiliter les autres bâtiments du site pour y installer leur centre de loisirs, une antenne de l'école de musique et le fab lab intercommunal. Cette friche située non loin de la gare et du centre ville, bordée par la rivière Le Thérain, pourrait jouer un rôle important dans la dynamique de cœur de ville à condition de prévoir un franchissement doux de la rivière.

Une reconnexion nécessaire avec le patrimoine

La ville de Clermont bénéficie d'un patrimoine historique remarquable qui, dans le cadre d'une stratégie touristique redéfinie, peut jouer un rôle d'attracteur fort dans le centre ville.

La ville de Mouy a également une église classée et, tout comme à Clermont, la belle pierre occupe une place très importante dans l'identité et l'attractivité du cœur de ville.

Des flux à générer en cœur de ville

Les deux communes disposent d'un centre ville concentrant une activité commerciale importante qu'il faut consolider par une stratégie d'aménagement qui génère des flux nouveaux dans les centres villes.

A Clermont, un réaménagement de la place Decuignières en lien avec le projet de Picardie Habitat peut permettre de relier les différents pôles d'attraction (centre historique, gare et halle Fernel) de la commune entre eux.

Pour leur part, les projets des COMMUNES à dominante rurale portent sur :

- le renforcement de l'attractivité de leur centre-bourg. Notamment la commune de Saint-Aubin-sous-Erquery qui souhaite faciliter les accès à l'école et à la mairie ainsi que la commune de Cambronne Lès Clermont qui vise la création d'un local commercial afin d'offrir des activités multi-services de proximité.
- la rénovation de leurs infrastructures. Notamment sur les communes de Nointel concernant la salle des associations et l'entrée de l'école ainsi que la commune de Rémécourt.

“Un territoire acteur du développement économique”

Dans le cadre de la loi NOTRe (n°2015-991 du 7 août 2015) la Communauté de Communes du Clermontois a redéfini son positionnement économique. L'objectif premier était de renforcer le territoire par le biais d'actions fondamentales pour le développement, le maintien et l'équilibre économique du territoire. Dans ce cadre en 2017, la Communauté de communes a créé un service Aménagement du Territoire et Développement Économique et a recruté un chargé de mission développement économique.

Afin de développer cette compétence et dynamiser l'économie du Pays Clermontois, un travail en deux temps a été mené sur la réalisation d'un diagnostic économique et sur le déploiement d'une stratégie avec un plan d'actions définis autour de 4 axes de travail :

- Accroître le dynamisme du Pays Clermontois et promouvoir le territoire
- Accompagner les entreprises existantes et répondre à leurs besoins
- Soutenir les créateurs d'entreprises et pérenniser les entreprises existantes
- Améliorer l'offre immobilière.

Ces actions ont permis de renforcer les champs de compétences en développant entre autre des partenariats avec les organismes consulaires ainsi que des acteurs économiques du territoire (tels que la CCIO, la CMA, la Mission Locale, Initiative Oise-est...).

Aussi, la collectivité a pu accroître le dynamisme de son territoire en accueillant de nouvelles entreprises dans les zones d'activités d'intérêt communautaire. Depuis 2017, une quinzaine de nouvelles entreprises se sont installées, ce qui représente environ une centaine de nouveaux emplois. Prochainement, **la Communauté de communes du Clermontois va créer une nouvelle zone d'activités, 6 nouvelles entreprises seront installées à l'horizon 2023. Il s'agit de la ZA de Ramecourt** dont le projet est répertorié.



Au travers de ces différentes actions, la compétence développement économique permet aussi d'anti-

ciper les risques notamment en assurant une veille commerciale et un accompagnement des entreprises existantes. Par ailleurs, un Fonds de Soutiens Economie d'Urgence a été mis en place suite à la crise sanitaire et économique liée à la COVID 19, ainsi qu'une exonération de Cotisation Foncière d'Entreprise pour l'année 2020.

En cohérence, le Pays Clermontois accompagne les communes dans le cadre de leurs projets d'attractivité économique.

On peut citer le projet de la commune de Fitz-James visant à renforcer l'attractivité commerciale.

Les projets portés en faveur de l'attractivité de notre territoire sont les suivants :

Orientation stratégique 2 :

Territoire en transition écologique

Cette orientation recouvre plusieurs domaines : la préservation de notre ressource en eau, l'assainissement, une politique active de gestion de nos déchets, la volonté de réaliser des économies d'énergie, la mise en oeuvre du plan climat air énergie sur notre territoire.

"La préservation de la ressource en eau"

- Si la quantité d'eau contenue dans nos captages ne pose pas problème, comme dans des territoires proches, la qualité est à surveiller principalement à cause de l'agriculture intensive. A ce titre, le recrutement d'un animateur BAC (bassin d'alimentation de captage) est prévu en 2021 afin de sensibiliser les différents acteurs à adopter des pratiques plus vertueuses.
- La recherche des micropolluants et de leurs origines.
- Lutter contre la déperdition de l'eau sur le réseau ⇒ pose de compteur de sectorisation, renouvellement des réseaux de distribution, télérelève des compteurs.
- Lutter contre l'imperméabilisation des sols et favoriser la désimperméabilisation des sols, favoriser les infiltrations à la parcelle.
- Agir pour favoriser la récupération des eaux de pluie et ainsi réduire les consommations d'eau potable.
- Mise aux normes de la station d'épuration de Breuil-le-Vert, avec nouvelles normes de rejets.
- Extension des réseaux (Etouy) pour améliorer les rejets dans le milieu naturel.
- Poursuite des prescriptions des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement de 2006.
- Mise à jour des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement. Politique de contrôle du SPANC et des raccordements des particuliers aux différents réseaux (eaux pluviales, eaux usées).

"Etablir un plan de lutte contre les déchets" qui a pour ambition de :

- Mettre en place une éducation à la consommation responsable (intégré au plan de prévention), qui privilégie le choix du produit en fonction de ses impacts.
- Poursuivre les incitations à pratiquer le geste de tri pour recycler/valoriser une fraction toujours plus importante des déchets (compostage, tri des emballages et du verre, déchèterie...). La collectivité pourra utiliser le financement incitatif du service comme levier pour atteindre plus facilement ses objectifs.
- Porter des actions de sensibilisation au changement de comportement : promotion du réemploi afin de diminuer le nombre de déchets, accompagner le développement d'une ressourcerie auprès d'Emmaüs Erquery, aider à la création d'un « répare-café », peut-être itinérant, pour élargir au maximum l'impact sur le territoire ⇒ mise à jour du plan de prévention des déchets sur la période 2022 - 2027.
- Développer la distribution et la bonne utilisation de composteurs ⇒ valorisation des biodéchets par un tri à la source

"Se doter d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)"

La Communauté de communes du Clermontois va débuter en 2022 son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle aura pour objectif de permettre à l'intercommunalité de coordonner la transition énergétique et climatique sur le territoire. Le PCAET a trois objectifs : réduire des émissions de gaz à effet de serre du territoire ; préserver la qualité de l'air et adapter le territoire aux effets du changement climatique face à sa vulnérabilité initiale.

L'énergie est un des principaux leviers dans la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air avec trois axes de travail qui comportent



sobriété énergétique, l'amélioration de l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

La transition énergétique ne touche pas uniquement au domaine environnemental. Une stratégie climat-air-énergie cohérente et ambitieuse à l'échelle du territoire va impliquer aussi un développement économique adapté, une croissance de son attractivité et de la qualité de vie des habitants.

Afin d'atteindre ces objectifs, un diagnostic du territoire, actuel et prospectif va être réalisé dès 2022.

A partir de ce point de départ, une stratégie climat-air-énergie sera établie à l'aide des différents acteurs du territoire d'ici 2023. Cette stratégie consistera à se fixer des orientations et des objectifs chiffrés à horizon 2050.

Ensuite viendra l'élaboration du plan d'actions correspondant au volet opérationnel de cette stratégie. Ces actions devront mobiliser l'ensemble des acteurs, privés comme publics, pour que ce PCAET reflète un réel engagement du territoire.

La dynamique de transition énergétique sur le territoire sera ainsi engrangée, et perdurera grâce au suivi de la réalisation du plan d'actions.

En amont, la Communauté de communes du Clermontois a lancé en 2018 une Etude de Programmation Energétique (EPE). Cette étude a permis de définir une feuille de route de transition énergétique pour le territoire et qui s'intégrera dans le PCAET. Cette démarche stratégique et opérationnelle a abouti à un plan d'actions déployé par le biais d'un conventionnement pour une période de 6 ans.

Ainsi, la rénovation énergétique constitue une préoccupation au coeur de nombreux projets.

La Communauté de communes poursuit l'objectif de doter ses bâtiments publics de dispositifs économes en énergie à travers notamment :

- la mise en place de la **géothermie à la maison de la petite enfance de Clermont** ;
- le **remplacement de chaudières dans les salles de sport et la réhabilitation de toitures.**

Les projets portés par **LES COMMUNES** sont nettement conséquents. Ils concernent :

- la rénovation de leur patrimoine public, notamment s'agissant des communes de Lamécourt et Maimbeville ;
- le renouvellement des parcs de véhicules, notamment sur les communes de Breuil-le-Sec et de Bury ;
- le renouvellement de l'éclairage public, notamment la commune de Fitz-James avec le passage en leds de l'ensemble de l'éclairage public ;
- la mise en place de projets de végétalisation, notamment sur la commune de Fouilleuse avec la mise en place de haies bocagères ;
- des travaux d'enfouissements de réseaux, notamment sur les communes d'Agnetz et de Breuil-le-Sec afin de favoriser les économies d'énergie.

Les projets portés sont les suivants :

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CLERMONTOIS

Maître d'ouvrage	Thématique	Code Fiche	Action/Projet	Intitulé	Coûts	Démarrage
CCC	Assainissement / Eau	CC01	Action	Reconstruction de la STEP de Breuil le Vert	13 333 333,33 €	2020
CCC	Assainissement / Eau	CC02	Action	Création d'un réseau de collecte des eaux usées à Cambronne les Clermont	6 593 608,77 €	2020
Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS01	Action	Transition du parc de véhicules - véhicule de police	21 329,76 €	2021
Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS02	Action	Rénovation du patrimoine public - école - installation de volets roulants cantine	7 058,19 €	2021
Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS03	Action	Rénovation du patrimoine public - volets péri-sco	10 924,40 €	2021
Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS04	Action	Rénovation du patrimoine public - volets roulants maternelles	3 249,84 €	2021
Bury	Transition énergétique	BUR02	Projet	Rénovation de l'église Saint Lucien	A préciser	2021
Bury	Transition énergétique	BUR05	Action	Eclairage public	145 833,33 €	2021
CCC	Transition énergétique	CC03	Action	Mise en place d'un système de chauffage et de climatisation par sondes géothermiques à la MPE Clermont	362 353,92 €	2021
CCC	Transition énergétique	CC04	Action	Remplacement chaudières Dojo Mouy - CAL - Cinéma	308 755,00 €	2021
CCC	Transition énergétique	CC05	Action	Remplacement chaudières Ecole de musique, bâtiment central ferrel et Dojo Sanson	251 880,00 €	2021
CCC	Transition énergétique	CC06	Action	Réhabilitation de toiture salle Bricogne	263 547,25 €	2021
Clermont	Transition énergétique	CLER01	Action	Rénovation du patrimoine public - bâtiments municipaux	900 000,00 €	2021
Clermont	Transition énergétique	CLER03	Action	Rénovation du parc du Chatelier	671 887,50 €	2021
Fitz-James	Transition énergétique	FJ05	Projet	aménagement de la ZAD du fossé Lavasse	à préciser	2021
Fouilleuse	Transition énergétique	FOUI01	Action	Implantation de haies bocagères	23 414,45 €	2021
Mouy	PCAET	MOUY01	Action	Contrôle de la qualité de l'air intérieur dans les locaux à destination des enfants	8 000,00 €	2021
Neuilly-s-Clermont	Transition énergétique	NSC01	Action	Rénovation du patrimoine public - école - chaudière	32 000,00 €	2021
Agnetz	Transition énergétique	AGN02	Action ⁽¹⁾	Enfouissement des réseaux	2 100 000,00 €	2022
Agnetz	Transition énergétique	AGN04	Projet	Réhabilitation énergétique salle Saint Agnès	915 000,00 €	2022
Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS11	Action	Enfouissement des réseaux BT EP FT rue de Clermont	264 933,47 €	2022
Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS05	Action	Eclairage public LED - secteur crapin	104 486,30 €	2022
Bury	Transition énergétique	BUR03	Projet	Diagnostic patrimoine communal	A préciser	2022
Bury	Transition énergétique	BUR04	Action	Transition du parc de véhicules	A préciser	2022
Catenoy	transition énergétique	CAT01	Action	Changement menuiseries et volet roulant à la Mairie	5 918,90 €	2022
CCC	Assainissement / Eau	CC13	Action	Renouvellement des réseaux d'eau potable	2 916 666,67 €	2022
CCC	Assainissement / Eau	CC19	Action	Extension du réseau de collecte des eaux usées rue de la Jacquerie à Nointel	1 333 333,33 €	2022
CCC	Assainissement / Eau	CC20	Action	Etude BAC + animation	135 000,00 €	2022
CCC	Déchets	CC22	Action	Tarification incitative - études	60 000,00 €	2022
CCC	Déchets	CC23	Action	Développement du compostage de proximité	280 000,00 €	2022
CCC	Transition énergétique	CC30	Projet	Installation télégestion chaufferies	à préciser	2022
Clermont	Transition énergétique	CLER02	Action	Végétalisation de la Ville	1 050 000,00 €	2022
Etouy	Transition énergétique	ETO01	Action	Rénovation énergétique et mise aux normes PMR du patrimoine public	571 347,00 €	2022
Fitz-James	Transition énergétique	FJ01	Projet	Eclairage public	295 996,00 €	2022

⁽¹⁾ pour partie 1 rue dorée



Maître d'ouvrage	Thématique	Code Fiche	Action/Projet	Intitulé	Coûts	Démarrage
Fouilleuse	Transition énergétique	FOUI02	Action	Implantation de haies bocagères	79 027,00 €	2022
Fouilleuse	Transition énergétique	FOUI03	Projet	Eclairage public	12 288,79 €	2022
Fouilleuse	Transition énergétique	FOUI04	Action	patrimoine communal - services techniques	4 128,35 €	2022
Lamécourt	Transition énergétique	LAM01	Projet	lutte contre la précarité énergétique des logements communaux	45 000,00 €	2022
Maimbeville	Transition énergétique	MAIM01	Projet	Rénovation de la salle communale	295 996,00 €	2022
Mouy	Transition énergétique	MOUY04	Projet	Rénovation du réseau d'éclairage public	90 000,00 €	2022
Neuilly-s-Clermont	Transition énergétique	NSC02	Action	Rénovation du patrimoine public - mairie - chaudière	20 000,00 €	2022
Neuilly-s-Clermont	Transition énergétique	NSC04	Action	Eclairage public	62 258,12 €	2022
Neuilly-s-Clermont	Transition énergétique	NSC05	Projet	Rénovation du patrimoine public - mairie	44 835,26 €	2022
Neuilly-s-Clermont	Transition énergétique	NSC06	Action	Remplacement de luminaires au local animation	4 000,00 €	2022
Nointel	Transition énergétique	NOI05	Projet	Rénovation énergétique : passage du fioul au gaz à l'école	A préciser	2022
Rémécourt	Transition énergétique	REM01	Projet	éclairage public	16 279,38 €	2022
Breuil-le-vert	Services à la population	BLV01	Action	Extension du pôle enfance Olympe de Gouges	2 953 548,55 €	2022
Neuilly-s-Clermont	Transition énergétique	NSC03	Projet	Rénovation du patrimoine public - école	A préciser	2023
CCC	Assainissement / Eau	CC32	Projet	Création d'un réseau de collecte des eaux usées, renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales et sécurisation eau potable d'Etouy	8 458 333,33 €	2024
Mouy	Transition énergétique	MOUY07	Projet	Programme annuel de rénovation des logements communaux	50 000,00 €	2024
CCC	Assainissement / Eau	CC28	Projet	Compteurs de sectorisation	150 000,00 €	2025
CCC	Assainissement / Eau	CC29	Projet	Sécurisation eau potable Breuil le Vert-Breuil le Sec-Nointel	600 000,00 €	2025
St Aubin-s-Erquery	Transition énergétique	SASE02	Projet	fenêtres de la mairie	25 000,00 €	2025
Erquery	Transition énergétique	ERQ02	Projet	Rénovation du patrimoine public - école	17 479,37 €	A préciser
St Aubin-s-Erquery	Assainissement / Eau	SASE03	Projet	Assainissement	A préciser	A préciser

Orientation stratégique 3 :

Le Clermontois, Territoire inclusif

L'esprit de notre CRTE s'inscrit au-delà de la transition écologique. Il vise également à la transition numérique et le développement d'une politique culturelle ambitieuse pour notre territoire. En effet, cet axe se décline en faveur :

- de la culture ;
- du numérique ;
- de la santé et du sport ;
- ainsi que des services à la population.

Tant l'intercommunalité que les communes sont attachées à ces axes de développement pour le territoire.

Ainsi, le **Pays du Clermontois** poursuit des projets visant à **réhabiliter le Cinéma, le Centre Aquatique**.



Le projet de construction d'un **nouveau complexe sportif dans le cadre des JO 2024** est un bel exemple de cette dynamique.



Le projet de **réhabilitation de l'espace Fernel en pôle culturel** va devenir un centre culturel au rayonnement intercommunal avec une médiathèque, un espace numérique comportant un fab-lab mais aussi les nouveaux locaux du Centre d'animations et de loisirs (CAL).

LES COMMUNES ne manquent pas d'apporter leur pierre à l'édifice en portant les projets suivants :

- Création de parcours de santé sur la commune de Breuil-Le-Sec ;
- D'aménagements pour l'accueil d'une maison de santé effectués par la commune d'Agnetz ;
- de services liés à l'enfance, sur la commune de Breuil-Le Vert. Ce projet concerne l'extension du pôle enfance en raison de la progression de la population sur la commune. Il vise également une réduction des dépenses d'énergie en écho à l'orientation stratégique 2.
- De modernisation numérique des écoles portée

par les communes d'Etouy, Nointel et Fitz-James.

- d'aménagement d'aires de jeux sur les communes de Catenoy et Fouilleuse afin d'offrir des services aux familles.

Ces actions sont une véritable plus-value à l'attention des habitants et des acteurs du territoire.



“Au titre du dispositif PVD pour les communes de Clermont et Mouy”

1/ rénovation et paysagement du centre-ville de Clermont : une étude urbaine a identifié un enjeu fort de reconnexion de centre-ville avec les différents pôles de la commune. Cela passe par un travail sur l'accessibilité et le paysagement de la ville. Il est donc nécessaire d'une part d'inventorier les espaces à reconquérir (minéralisés, laissés à l'abandon ou non valorisés). D'autre part, il faut proposer un plan guide paysager, décliné en fiches action afin de rénover et revégétaliser ces sites.

2/ Rénovation de la piste d'athlétisme de Mouy: mise en service dans les années 70, la piste d'athlétisme, aujourd'hui vétuste, ne répond plus aux besoins et attentes des sportifs. Elle est même, de par son état, dangereuse d'utilisation.

L'objectif premier de cette rénovation est d'améliorer la qualité de cet équipement à destination de tous les usagers : scolaires, particuliers, et associations sportives qui s'y entraînent. La ville peut s'enorgueillir d'avoir un club reconnu au niveau national, Mouy ATAC (Association Thérain Athlétic Club) a en effet des athlètes qui font briller les couleurs de la commune sur les terrains de toute la France et plusieurs d'entre eux sont régulièrement victorieux et médaillés dans des compétitions régionales et nationales.

3/ Création d'un local jeune et citoyen : espace dédié aux jeunes pour les accompagner dans leurs projets et leur proposer des activités. Il a pour but de décroisser les quartiers et les publics.

4/ Un habitat inclusif pour les personnes âgées à renouveler : les deux communes PVD disposent de résidences autonomes vieillissantes ayant besoin de renouveau, à la fois dans le type d'habitat et dans son fonctionnement.

Les projets présentés au titre de l'orientation
Territoire inclusif sont listés en page suivante :

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CLERMONTOIS

Maître d'ouvrage	Thématique	Code Fiche	Action/Projet	Intitulé	Coûts	Démarrage
Agnetz	Santé	AGN03	Action	Réfection des voiries et réseaux secs pour l'accueil d'une maison médicale et d'un pôle tertiaire d'activité et de développement économique	440 620,00 €	2021
Breuil-le-sec	Sport	BLS06	Action	Eclairage LED Terrain d'entraînement de football	18 626,00 €	2021
Breuil-le-sec	Sport	BLS07	Action	Création d'un espace extérieur de street work-out	28 574,42 €	2021
Breuil-le-sec	Numérique	BLS08	Action	Acquisition d'un logiciel funéraire	9 103,00 €	2021
Breuil-le-sec	Santé	BLS09	Action	Création d'un parcours de santé	28 731,00 €	2021
Clermont	Services à la population	CLER04	Action	Création d'un local jeune et citoyen	338 000,00 €	2021
Clermont	Services à la population	CLER05	Projet	Extension du cimetière	500 000,00 €	2021
Etouy	Numérique	ETO02	Action	modernisation numérique de l'école	11 902,00 €	2021
Mouy	Numérique	MOUY02	Action	Equipement des élus en tablettes et acquisition logiciel et plateforme participative	9 800,00 €	2021
Nointel	Numérique	NOI01	Action	modernisation numérique de l'école	21 483,05 €	2021
Breuil-le-vert	Services à la population	BLV01	Action	Extension du pôle enfance Olympe de Gougues	2 953 548,55 €	2022
Breuil-le-sec	Sport	BLS10	Action	Eclairage LED Terrain d'honneur de football	33 345,00 €	2022
Catenoy	Services à la population	CAT02	Action	aménagement aire de jeux	58 798,50 €	2022
CCC	Services à la population	CC14	Action	Réhabilitation Centre Aquatique	820 775,00 €	2022
CCC	Sport	CC15	Action	Construction d'un nouveau complexe sportif	6 840 000,00 €	2022
CCC	Numérique	CC16	Projet	Création d'un Tiers-Lieu Numérique sur le pôle Mouy Bury	A préciser	2022
CCC	Culture	CC17	Action	Réhabilitation du Cinéma	852 320,00 €	2022
CCC	Sport	CC26	Action	Réhabilitation du gymnase Léon Bohard de Mouy	139 720,09 €	2022
CCC	Sport	CC27	Projet	Réhabilitation du gymnase Léon Bohard de Mouy	1 110 000,00 €	2022
Clermont	Services à la population	CLER07	Projet	Centre loisirs	A préciser	2022
Fitz-James	Numérique	FJ02	Projet	Tableaux Numériques	41 250,00 €	2022
Fouilleuse	Services à la population	FOUI05	Action	Aire de jeux	3 300,00 €	2022
Mouy	Sport	MOUY08	Action	Rénovation de la piste d'athlétisme	800 000,00 €	2022
Clermont	Services à la population	CLER08	Projet	Parc Urbain intergénérationnel	1 600 000,00 €	2023
Fitz-James	Services à la population	FJ03	Projet	pôle scolaire et péri unique	à préciser	2023
Mouy	Services à la population	MOUY06	Projet	Extension du cimetière, création d'un carré confessionnel	50 000,00 €	2023
CCC	Culture	CC25	Projet	Réhabilitation Espace Fernel	15 000 000 €	2024
Cambonne-I-Cl.	Services à la population	CAMB02	Projet	Extension de la mairie : PMR - salle des mariages - espace associatif	264 350,00 €	A préciser
St Aubin-s-Erquery	Services à la population	SASE05	Projet	Cimetière	A préciser	A préciser
Mouy	Services à la population	MOUY09	Projet	Aménagement d'une aire de loisirs intergénérationnelle au 19 mars	190 000,00 €	à préciser



ARTICLE 4 – Gouvernance du CRTE

La gouvernance sera assurée par un comité de pilotage et un comité technique.

4.1 Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé des personnalités suivantes :

COMITÉ DE PILOTAGE

Le Préfet et/ou le Sous-préfet
de l'arrondissement et les services de l'Etat

Le Président de la Communauté de communes
du Clermontois et les **Maires**

Les financeurs potentiels (Etat, Collectivités,
Agences...

La Directrice Générale des Services
de la Communauté de Communes
et la **Cheffe de projet**

Il siègera au moins une fois par an avec les objectifs suivants :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;

4.2 Le comité technique

Le comité technique est chargé du **suivi de l'avancement du CRTE** et de rendre compte au comité de pilotage.

Le comité technique est composé des membres du Comité de Direction et d'une Cheffe de projet :

COMITÉ TECHNIQUE

La Directrice Générale des Services

La Cheffe de projet, contrôleuse interne

La Directrice du Patrimoine

Le Directeur de l'Environnement

La Directrice de l'Aménagement du territoire

La cheffe de projet PVD

Le Directeur des Finances

Le Directeur de la Communication

Partenaires institutionnels (à compléter ultérieurement)

Il se réunira a minima une fois par an avec les objectifs suivants :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et valider les demandes d'adhésion à la charte partenariale d'engagement ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

Le comité technique pourra s'appuyer sur les travaux préparatoires menés par la cheffe de projet. Ces travaux donneront nécessairement lieu à des échanges réguliers avec les communes et les services de la CC dans le cadre du pilotage des projets.

A l'issue du travail effectué en Comité technique, une présentation sera effectuée en Conférence des Maires préalablement à la réunion du Copil.

ARTICLE 5 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage.

ARTICLE 6 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs prévisionnels à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec l'objectif recherché lors de la mise en œuvre de l'action.

Thématique	Indicateurs prévisionnels
OS 1 - Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire	
Voies douces	<ul style="list-style-type: none"> voies douces créées (m ou km) voies douces réhabilitées (m ou km)
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> Part modale du vélo et de la marche à pied (%) Fréquentation des voies douces créées (nombre d'usagers)
Logements	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de nouveaux ménages installés dans la commune ; Nombre de nouvelles inscription à l'école ; Surface rénovée (m²).
voirie	<ul style="list-style-type: none"> voirie rénovée (m)
Centre bourg - développement économique	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du chiffre d'affaires des entreprises du centre bourg (%) Nombre d'installations de nouvelles entreprises Public touché (nombre) Répercussion économique pour la commune (€)
Bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> taux d'occupation de la salle (%)
PMR	<ul style="list-style-type: none"> nombre de places de parking PMR créées
OS 2 - Conduire la transition écologique du territoire	
Eclairage public	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de luminaires remplacés Taux de remplacement des luminaires (%) réduction des dépenses d'éclairage public par an (en MWh/an) Nombre de luminaires LED installés
Transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Gain énergétique (MWh) réduction des dépenses d'énergie (€/%)
transition parc de véhicules	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de véhicules propres achetés Part des véhicules propres (%) dans le parc public
diagnostic énergétique bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> Part des bâtiments publics ayant été diagnostiqués (%) ; Surfaces à rénover dans le plan pluriannuel (m²).
Numérique	<ul style="list-style-type: none"> économies papier
PCAET	<ul style="list-style-type: none"> qualité de l'air dans les bâtiments

Thématique	Indicateurs prévisionnels
OS 3 - Territoire inclusif	
Sport	● Fréquentation du site
Numérique - acquisition de logiciel	● Nombre d'agents formés sur le logiciel
Numérique - tableaux numériques	● Nombre de tableaux numériques achetés ● % de classes équipées
Périscolaire	● fréquentation du service
Santé	● Nombre de professionnels de santé installés
Ecole	● Evolution du Taux d'inscription (%) ● Taux de satisfaction des usagers (%)
Aire de jeux	● fréquentation du site

ARTICLE 7 - Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

ARTICLE 8 - Évolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

Signé à Clermont le 15 février 2022

Mme Corinne ORZECOWSKI
Préfète de l'Oise, représentée par

Mme Noura KIHAL-FLÉGEAU
Sous-Préfète de Clermont

M. Lionel OLLIVIER
Président
de la Communauté de communes du Clermontois

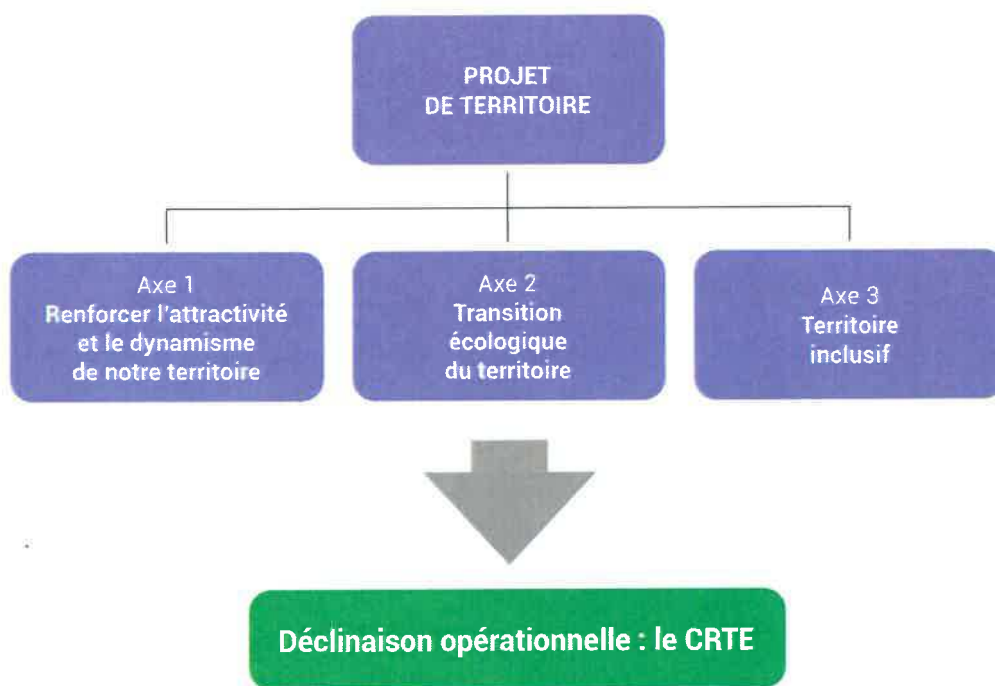


Annexes

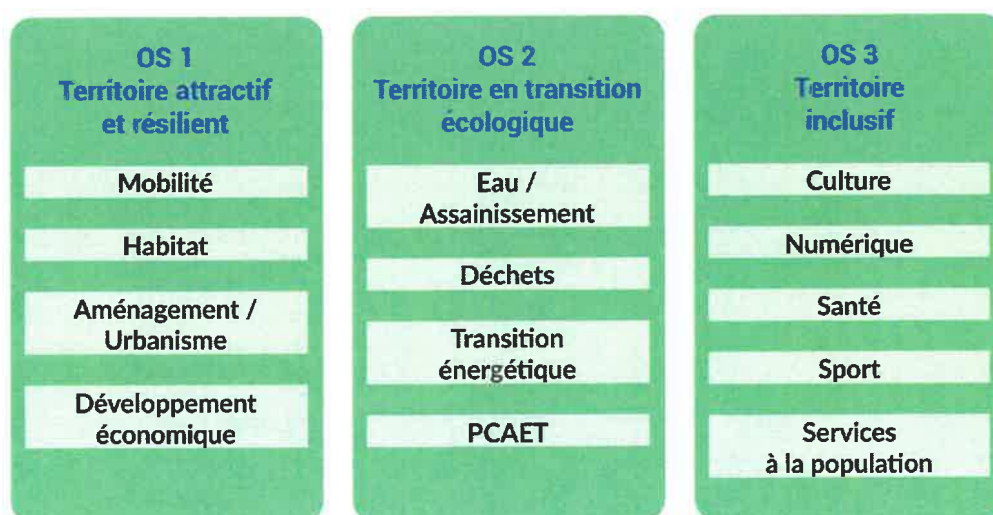
- Synthèse des projets CRTE
- Fiches projets

Version synthétique du CRTE

1. Elaboration du contrat

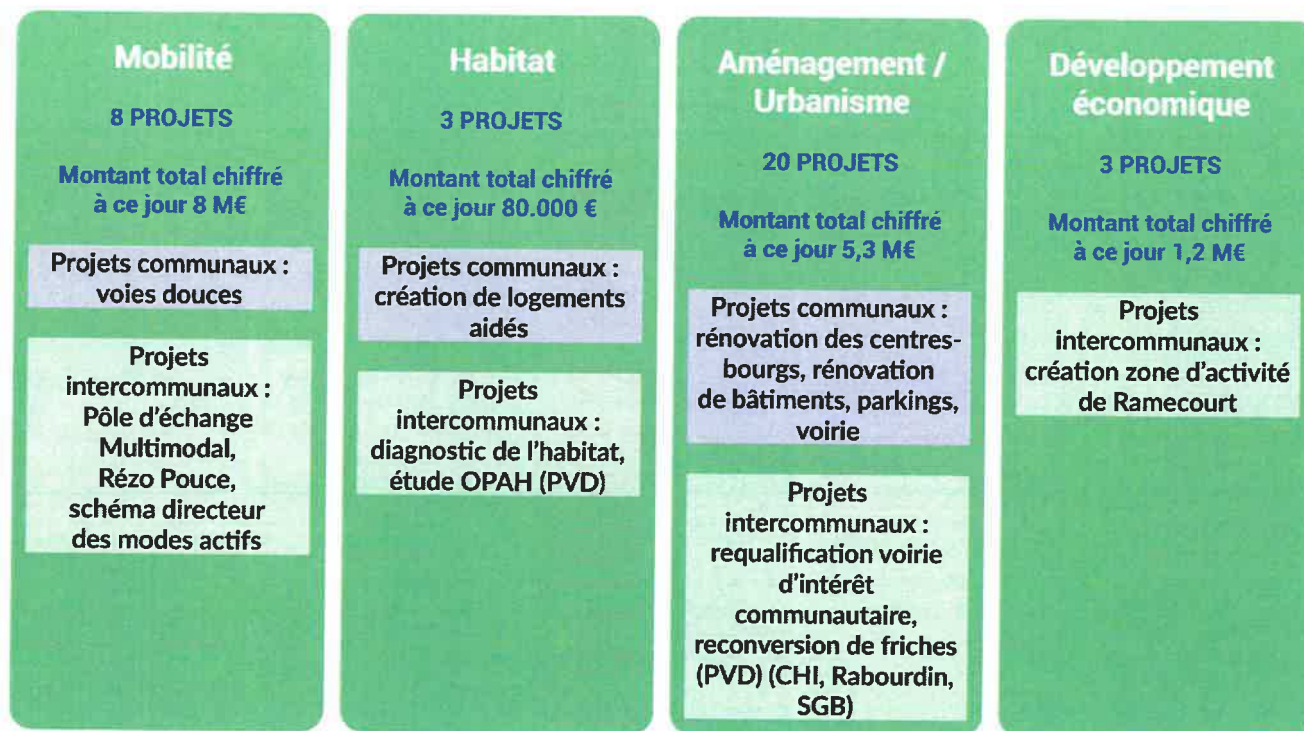


Un CRTE décliné en 3 orientations stratégiques

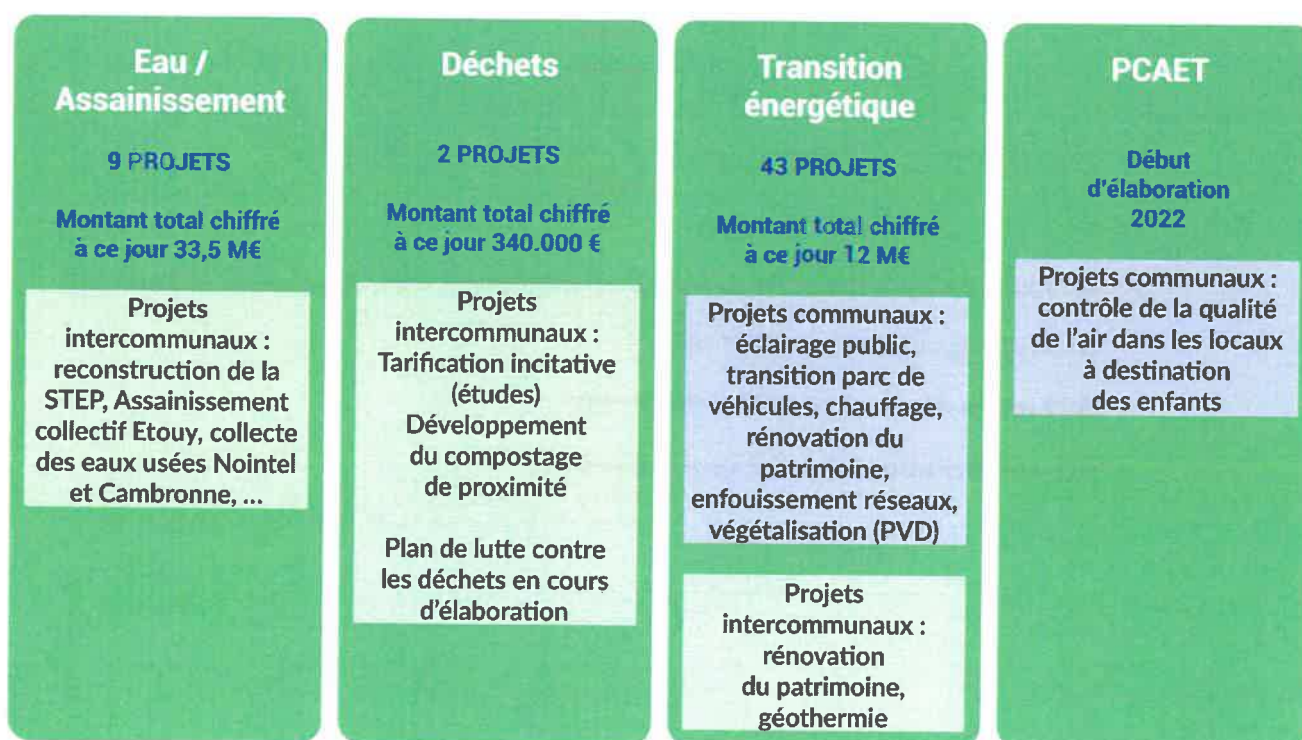




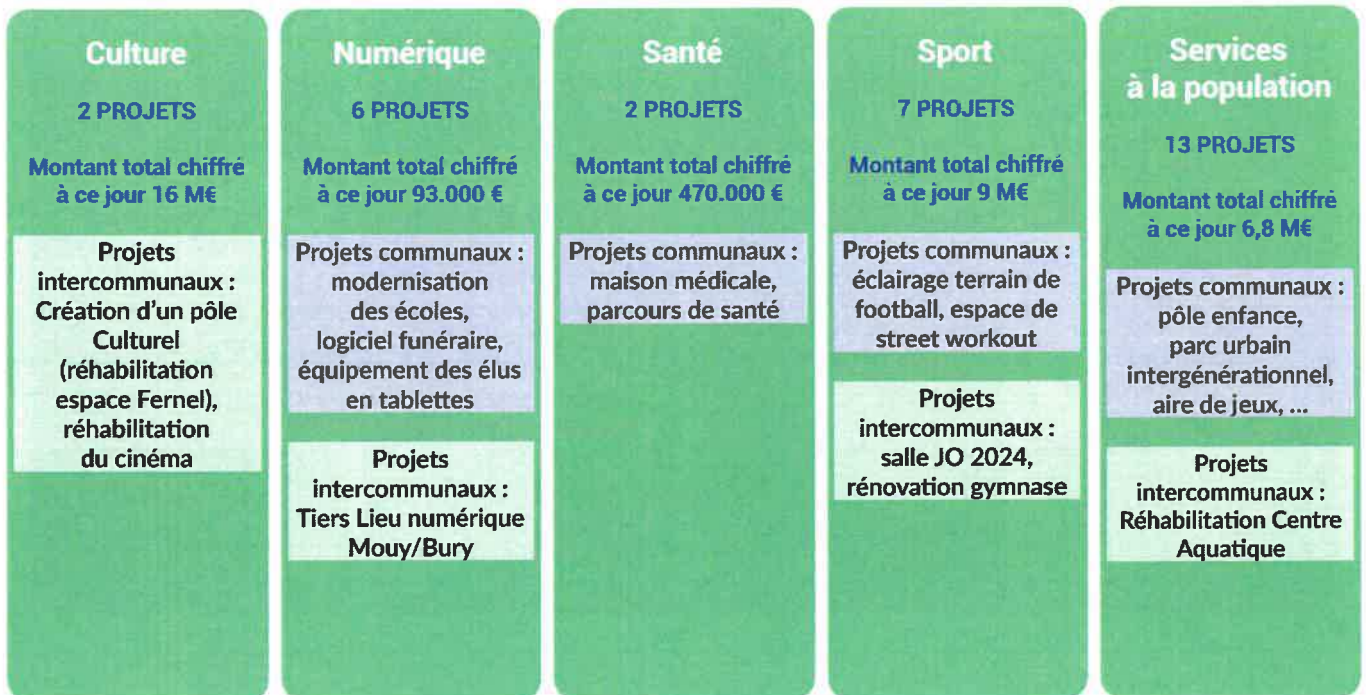
OS 1 - Territoire attractif et résilient



OS 2 - Territoire en transition écologique



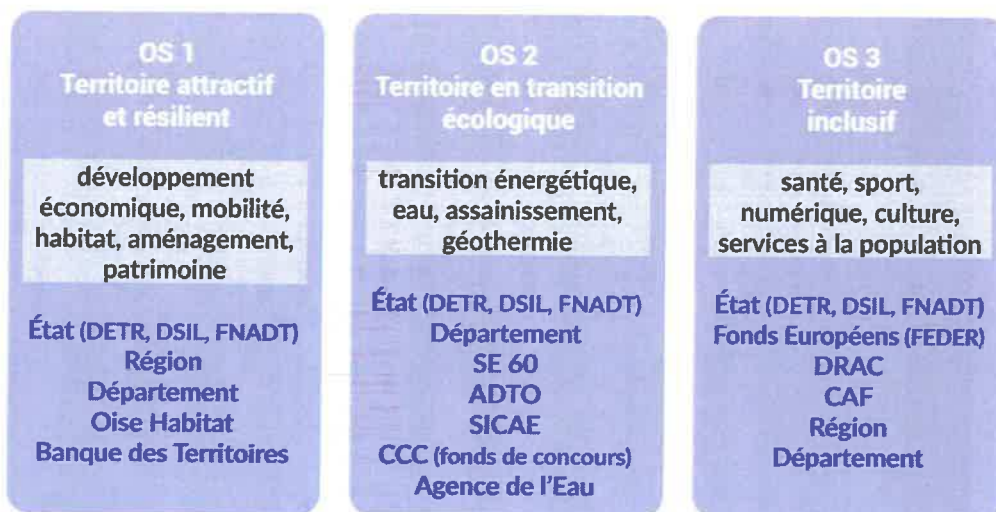
OS 3 – Territoire inclusif



Synthèse – Nombre de projets et coût

- Nombre d'opérations : moyenne de 6 projets par collectivité, soit 118 au total
- Coût global à ce jour : 89,7 M€
- Nombre d'opérations 2021/2022 : 88
- Dont opérations déjà subventionnées : 27

Financeurs potentiels



2. Gouvernance : suivi et évaluation

- Suivi du CRTE : travail sur la maturation des projets
- Evaluation : travail sur les indicateurs
- Gouvernance :



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU CLERMONTOIS



L'ensemble des projets 1/4

Projet-type	OS	Maitre d'ouvrage	Thématique	Code Fiche	Action/Projet	Intitulé	Projet PVD ? (X)	Subventio. déjà obtenues	Coût	Demarrage	Réception	Commentaires
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC01	Action	Reconstruction de la STEP de Breuil le Vert		13 333 333,33 €	2020	2023		
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC02	Action	Création d'un réseau de collecte des eaux usées à Cambromme les Clermont		6 593 608,77 €	2020	2022		
Communes	OS 1	Agnetz	Mobilité	AGN01	Action	Plan de développement des voies douces pour partie 1 rue du 17 Juin		360 000,00 €	2021	2022		subvention déjà obtenue sur une partie du projet : DETR 17 387,10 €
CCC	OS 1	CCC	Mobilité	CC07	Action	Elaboration du Schéma directeur des modes actifs		50 000,00 €	2021	2022		
CCC	OS 1	CCC	Habitat	CC08	Action	Diagnostic exhaustif de l'habitat et du logement sur le territoire intercommunal		20 960 €	2021	2022		
CCC	OS 1	CCC	Mobilité	CC09	Action	travaux PEM phase 1 séquence 3		1 144 500,00 €	2021	2022		
CCC	OS 1	CCC	Mobilité	CC10	Action	Mise en place de Rezo Pouce		48 600 €	2021	2022		
Communes	OS 1	Fitz-James	Développement économique	FJ04	Projet	Redynamisation du centre bourg		à préciser	2021	2026		
Communes	OS 1	Saint Aubin Sous Erquy	Aménagement - urbanisme	SASE01	Action	Aménagement du centre bourg		421 180,00 €	2021	2021		en attente assainissement - maître d'œuvre retenu Subventions obtenues : DETR parking de l'école 55 343,00 €
Communes	OS 2	Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS01	Action	Transition du parc de véhicules - véhicule de police		21 329,76 €	2021	2021		
Communes	OS 2	Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS02	Action	Rénovation du patrimoine public - école - installation de volets roulants canifine		7 058,19 €	2021	2021		subvention obtenue (DSIL Rénovation énergétique) : 5 646,55 €
Communes	OS 2	Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS03	Action	Rénovation du patrimoine public - volets pétri-sco		10 924,40 €	2021	2021		subvention obtenue (DSIL Rénovation énergétique) : 7 425,90 €
Communes	OS 2	Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS04	Action	Rénovation du patrimoine public - volets roulants maternelles		3 249,84 €	2021	2021		subvention obtenue (DSIL Rénovation énergétique) : 2 599,87 €
Communes	OS 2	Bury	Transition énergétique	BUR02	Projet	Rénovation de l'église Saint Lucien		A.préciser	2021	2033		Etude lancée, en attente chiffrage travaux
Communes	OS 2	Bury	Transition énergétique	BUR05	Action	Eclairage public		145 833,33 €	2021	2021		
CCC	OS 2	CCC	Transition énergétique	CC03	Action	Mise en place d'un système de chauffage et de climatisation par sondes géothermiques à la MPE Clermont		362 353,92 €	2021	2021		
CCC	OS 2	CCC	Transition énergétique	CC04	Action	Remplacement chaudières Dojo Mouy - CAL - Cinéma		308 755,00 €	2021	2021		subvention obtenue (DSIL Rénovation énergétique) : 247 004,00 €
CCC	OS 2	CCC	Transition énergétique	CC05	Action	Remplacement chaudières Ecole de musique, bâtiment central fermel et Dojo Sanson		251 860,00 €	2021	2021		
CCC	OS 2	CCC	Transition énergétique	CC06	Action	Réhabilitation de toiture salle Bricogne		263 547,25 €	2021	2021		subvention obtenue (DETR) : 105 418,90 €
Communes	OS 2	Clermont	Transition énergétique	CLER01	Action	Rénovation du patrimoine public - bâtiments municipaux		900 000,00 €	2021	2024		2022 1e tranche 200 000 € Subvention obtenue (FNADT) : 134 400 €
Communes	OS 2	Clermont	Transition énergétique	CLER03	Action	Rénovation du parc du Châtelier		671 887,50 €	2021	2023		
Communes	OS 2	Fitz-James	Transition énergétique	FJ05	Projet	aménagement de la ZAD du fossé Lavasse		à préciser	2021	2025		
Communes	OS 2	Fouilleuse	Transition énergétique	FOUJ01	Action	implantation de haies bocagères		23 414,45 €	2021	2021		
Communes	OS 2	Mouy	PCAET	MOUY01	Action	Contrôle de la qualité de l'air intérieur dans les locaux à destination des enfants		8 000,00 €	2021	2021		
Communes	OS 2	Neuilly-sous-Clermont	Transition énergétique	NSC01	Action	Rénovation du patrimoine public - école - chaudière		32 000,00 €	2021	2021		
Communes	OS 3	Agnetz	Santé	AGN03	Action	Réfection des voiries et réseaux secs pour l'accueil d'une maison médicale et d'un pôle tertiaire d'activité et de développement économique		440 620,00 €	2021	2022		
Communes	OS 3	Breuil-le-sec	Sport	BLS06	Action	Eclairage LED Terrain d'entraînement de football		18 626,00 €	2021	2021		subvention obtenue (DSIL Historique) : 9313,00 €
Communes	OS 3	Breuil-le-sec	Sport	BLS07	Action	Création d'un espace extérieur de street work-out		28 574,42 €	2021	2021		
Communes	OS 3	Breuil-le-sec	Numerique	BLS08	Action	Acquisition d'un logiciel funéraire		9 103,00 €	2021	2021		
Communes	OS 3	Breuil-le-sec	Santé	BLS09	Action	Création d'un parcours de santé		28 731,00 €	2021	2021		
Communes	OS 3	Clermont	Services à la population	CLER04	Action	Création d'un local Jeune et citoyen		338 000,00 €	2021	2023		
Communes	OS 3	Clermont	Services à la population	CLER05	Projet	Extension du cimetière		500 000,00 €	2021	2023		
Communes	OS 3	Etouy	Numerique	ETOO02	Action	modernisation numérique de l'école		11 902,00 €	2021	2021		subvention obtenue (DETR) : 3 855,20 €
Communes	OS 3	Mouy	Numerique	MOUY02	Action	Equipement des élus en tablettes et acquisition logiciel et plateforme participative		9 800,00 €	2021	2021		

CONTRAT DE RELANCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMontois

L'ensemble des projets 2/4



Projet type	OS	Maitre d'ouvrage	Thématique	Code Fiche	Action/Projet	Initiative	Projet PVD ? (X)	Subventio. déjà obtenues	Coût	Démarrage	Réception	Commentaires
Communes	OS 3	Nointel	Numerique	NOI01	Action	modernisation numerique de l'école			21 483,05 €	2021	2021	subvention obtenue (DETR) : 5 985,18 €
Communes	OS 1	Bury	Habitat	BUR01	Projet	Création de logements aidés en centre-ville			A préciser	2022	2025	Travaux en régle
CCC	OS 1	CCC	Mobilité	CC24	Projet	Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal (PEM) phase 2			5 333 333,33 €	2022	A préciser	
CCC	OS 1	CCC	Aménagement - urbanisme	CC11	Action	travaux requalification route de Paris (phase 1 - séquence 3 gare routière)			480 000,00 €	2022	2022	
CCC	OS 1	CCC	Développement économique	CC12	Action	Création VRD ZA Sables de ramescourt			1 200 912,00 €	2022	2022	
CCC	OS 1	CCC	Habitat	CC21	Action	Etude pré-opérationnelle à la mise en place d'une OPAH			60 000 €	2022	2022	
CCC	OS 1	CCC	Développement économique	CC18	Projet	Stratégie touristique			A préciser	2022	2023	
CCC	OS 1	CCC	Mobilité	CC33	Action	Pôle d'Echange Multimodal - phase 1 séquence 2			700 000,00 €	2022	2022	
Communes	OS 1	Clermont	Aménagement - urbanisme	CLER06	Projet	Ré-aménagement de l'entrée de Ville / place Decuignères			A préciser	2022	2023	
Communes	OS 1	Erquy	Mobilité	ERQ01	Projet	Développement des mobilités - liaisons douces			A préciser	2022	A préciser	
Communes	OS 1	Mouy	Aménagement - urbanisme	MOUY03	Action	Sonorisation du centre ville			25 000,00 €	2022	2022	
Communes	OS 1	Mouy	Aménagement - urbanisme	MOUY05	Projet	Parc George Sand - aménagement d'une aire de jeux, installation d'une passerelle			65 000,00 €	2022	2022	
Communes	OS 1	Mouy	Aménagement - urbanisme	MOUY11	Projet	Friche SGB - création d'un site muséal			à préciser	2022	2025	
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI02	Projet	Réalisation d'un parking et d'une placette de retournement			A préciser	2022	2022	lancement des études de faisabilité sur 2022
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI03	Projet	Remise en état entrée école			A préciser	2022	2022	
Communes	OS 2	Agnetz	Transition énergétique	AGN02	Action pour partie 1 rue dorée	Enfouissement des réseaux			2 100 000,00 €	2022	2026	
Communes	OS 2	Agnetz	Transition énergétique	AGN04	Projet	Réhabilitation énergétique salle Saint Agnès			915 000,00 €	2022	2024	
Communes	OS 2	Breuil-le sec	Transition énergétique	BLS11	Action	Enfouissement des réseaux BT EP FT rue de Clermont			264 933,47 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Breuil-le-sec	Transition énergétique	BLS05	Action	Eclairage public LED - secteur crapin			104 486,30 €	2022	2022	subvention obtenue (DSIL Historique) : 83 589,09 €
Communes	OS 2	Bury	Transition énergétique	BUR03	Projet	Diagnostic patrimoine communal			A préciser	2022	2022	
Communes	OS 2	Bury	Transition énergétique	BUR04	Action	Transition du parc de véhicules			A préciser	2022	2026	2022 : achat de deux véhicules pour 50 000 € HT
Communes	OS 2	Catenoy	Transition énergétique	CAT01	Action	Changement menuiseries et volet roulant à la Mairie			5 918,90 €	2022	2022	subvention obtenue (DSIL Rénovation énergétique) : 3 656,49 €
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC13	Action	Renouvellement des réseaux d'eau potable			2 916 666,67 €	2022	2026	
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC19	Action	Extension du réseau de collecte des eaux usées rue de la Jacquerie à Nointel			1 333 333,33 €	2022	2023	
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC20	Action	Etude BAC + animation			135 000,00 €	2022	2023	
CCC	OS 2	CCC	Déchets	CC22	Action	Tarifcation incitative - études			60 000,00 €	2022	2022	
CCC	OS 2	CCC	Déchets	CC23	Action	Développement du compostage de proximité			280 000,00 €	2022	2022	
CCC	OS 2	CCC	Transition énergétique	CC30	Projet	Installation télégestion chaufferies			à préciser	2022	2023	
Communes	OS 2	Clermont	Transition énergétique	CLER02	Action	Végétalisation de la Ville			1 050 000,00 €	2022	2023	Investissements : 1 050 000 €, études 3500 € + Maitre d'œuvre 20 000 €/an
Communes	OS 2	Etouy	Transition énergétique	ETO01	Action	Rénovation énergétique et mise aux normes PMR du patrimoine public			571 347,00 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Fitz-James	Transition énergétique	F01	Projet	Eclairage public			295 996,00 €	2022	2024	
Communes	OS 2	Fouilleuse	Transition énergétique	FOU02	Action	Implantation de haies bocagères			79 027,00 €	2022	2022	subvention obtenue (DETR) : 19 856,75 €
Communes	OS 2	Fouilleuse	Transition énergétique	FOU03	Projet	Eclairage public			12 288,79 €	2022	2022	Projet reporté sur 2022 car SICAE n'avait pas les fournitures nécessaires subvention obtenue (DETR) : 4 792,63 €
Communes	OS 2	Fouilleuse	Transition énergétique	FOU04	Action	patrimoine communal - services techniques			4 128,35 €	2022	2022	

CONTRAT DE RELANCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMontois

ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ensemble des projets 3/4



Projet type	OS	Maître d'ouvrage	Thématique	Code Fiche	Action/Projet	Intitulé	Projet PVD ? (X)	Subventio. déjà obtenues	Coût	Démarrage	Réception	Commentaires
Communes	OS 2	Lamécourt	Transition énergétique	LAM01	Projet	lutte contre la précarité énergétique des logements communaux	●		45 000,00 €	2022	2022	subvention obtenue (DSIL Rénovation énergétique) : 6 508,78 €
Communes	OS 2	Maimbeville	Transition énergétique	MAIM01	Projet	Rénovation de la salle communale			295 996,00 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Mouy	Transition énergétique	MOUY04	Projet	Rénovation du réseau d'éclairage public	●		90 000,00 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Neuil-ly-sous-Clermont	Transition énergétique	NSC02	Action	Rénovation du patrimoine public - mairie - chaudière			20 000,00 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Neuil-ly-sous-Clermont	Transition énergétique	NSC04	Action	Eclairage public			62 258,12 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Neuil-ly-sous-Clermont	Transition énergétique	NSC05	Projet	Rénovation du patrimoine public - mairie			44 835,26 €	2022	2022	
Communes	OS 2	Neuil-ly-sous-Clermont	Transition énergétique	NSC06	Action	Remplacement de luminaires au local animation			4 000,00 €	2022		
Communes	OS 2	Noirel	Transition énergétique	NOI05	Projet	Rénovation énergétique : passage du fioul au gaz à l'école			A préciser	2022	2022	
Communes	OS 2	Rémécourt	Transition énergétique	REM01	Projet	éclairage public			16 279,38 €	2022	2024	
Communes	OS 2 et 3	Breuil-He-vert	Services à la population	BLV01	Action	Extension du pôle enfance Olympe de Gouges			2 953 546,55 €	2022	2023	emprunt réalisé, marché en attente (lancement fin année, au plus tard fin janvier 2022)
Communes	OS 3	Breuil-He-sec	Sport	BLS10	Action	Eclairage LED Terrain d'honneur de football			33 345,00 €	2022	2022	
Communes	OS 3	Catenoy	Services à la population	CAT02	Action	aménagement aire de jeux	●		58 798,50 €	2022	2022	subvention obtenue (DETR) : 15 000 €
CCC	OS 3	CCC	Services à la population	CC14	Action	Réhabilitation Centre Aquatique	●		820 775,00 €	2022	2022	subvention obtenue (DSIL Historique) : 152 640 €
CCC	OS 3	CCC	Sport	CC15	Action	Construction d'un nouveau complexe sportif			6 840 000,00 €	2022		
CCC	OS 3	CCC	Numerique	CC16	Projet	Création d'un Tiers-Lieu Numérique sur le pôle Mouy Bury			A préciser	2022		
CCC	OS 3	CCC	Culture	CC17	Action	Réhabilitation du Cinéma	●		852 320,00 €	2022	2022	subvention obtenue (DSIL Historique) : 340 928,00 €
CCC	OS 3	CCC	Sport	CC26	Action	Réhabilitation du gymnase Léon Bohard de Mouy			139 720,09 €	2022	2022	
CCC	OS 3	CCC	Sport	CC27	Projet	Réhabilitation du gymnase Léon Bohard de Mouy			1 110 000,00 €	2022	2024	
Communes	OS 3	Clermont	Services à la population	CLER07	Projet	Centre loisirs	●		A préciser	2022	2024	
Communes	OS 3	Fitz-James	Numerique	FJ02	Projet	Tableaux Numériques			41 250,00 €	2022	2022	
Communes	OS 3	Fouilleuse	Services à la population	FOU05	Action	Aire de jeux	●		3 300,00 €	2022	2022	subvention obtenue (DETR) : 999,00 €
Communes	OS 3	Mouy	Sport	MOUY08	Action	Rénovation de la piste d'athlétisme	●		800 000,00 €	2022	2022	
Communes	OS 1	Neuil-ly-sous-Clermont	Mobilité	NSC07	Projet	Liaison douce			350 000,00 €	2023		
Communes	OS 2	Neuil-ly-sous-Clermont	Transition énergétique	NSC03	Projet	Rénovation du patrimoine public - école			A préciser	2023	2023	
Communes	OS 3	Clermont	Services à la population	CLER08	Projet	Parc Urbain Intergénérationnel	●		1 600 000,00 €	2023	2025	
Communes	OS 3	Fitz-James	Services à la population	FJ03	Projet	pôle scolaire et périscolaire			à préciser	2023	2026	
Communes	OS 3	Mouy	Services à la population	MOUY06	Projet	Extension du cinéâtre, création d'un carré confessionnel	●		50 000,00 €	2023	2024	
Communes	OS 1	Cambronne-ly-sous-Clermont	Aménagement - urbanisme	CAMB01	Projet	Création de logements aidés, commerces et service public en centre-bourg			851 292,00 €	2024	2025	

CONTRAT DE RELANCE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLERMONTOIS ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'ensemble des projets 4/4



Projet type	OS	Maître d'ouvrage	Thématique	Cadre fiche	Action/Projet	Intitulé	Projet PVD ? (N)	Subventio déjà obtenues	Coût	Démarrage	Reception	Commentaires
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC32	Projet	Création d'un réseau de collecte des eaux usées, renforcement du réseau de collecte des eaux pluviales et sécurisation eau potable d'Etouy		8 458 333,33 €	2024	2026		
Communes	OS 2	Mouy	Transition énergétique	MOUY07	Projet	Programme annuel de rénovation des logements communaux	●	50 000,00 €	2024	à préciser		
CCC	OS 3	CCC	Culture	CC25	Projet	Réhabilitation Espace Ferrel		15 000 000,00 €	2024			
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC28	Projet	Compteurs de sectorisation		150 000,00 €	2025			
CCC	OS 2	CCC	Assainissement / Eau	CC29	Projet	Sécurisation eau potable Breuil le Vert-Breuil le Sec-Nointel		600 000,00 €	2025	2026		
Communes	OS 2	Saint-Aubin Sous Erquy	Transition énergétique	SASE02	Projet	fenêtres de la mairie		25 000,00 €	2025			
Communes	OS 1	Clermont	Aménagement - urbanisme	CLER09	Projet	Rénovation de l'église	●	2 000 000,00 €	à préciser	à préciser	à préciser	en attente assainissement collectif pour réalisation du projet
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI06	Projet	requalification de la route de la Jacquerie		à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI07	Projet	aménagement d'un bâtiment pour les ST		à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI08	Projet	Réfection de la voirie ruelle des Ongres et rue du Saulon		15 703,00 €	à préciser			
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI09	Projet	Remplacement porte de garage des services techniques		2 269,51 €	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Nointel	Aménagement - urbanisme	NOI04	Projet	Remplacement porte de la salle des associations		1 501,00 €	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Rémécourt	Aménagement - urbanisme	REM02	Projet	aménagement carrefour rue du Calvaire		à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Rémécourt	Aménagement - urbanisme	REM03	Projet	rénovation plusieurs rues		19 650,00 €	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Saint-Aubin Sous Erquy	Aménagement - urbanisme	SASE04	Projet	Troislois		à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 2	Erquy	Transition énergétique	ERQ02	Projet	Rénovation du patrimoine public - école		17 479,37 €	à préciser	à préciser	à préciser	commune en attente subventions pour lancer le projet
Communes	OS 2	Saint-Aubin Sous Erquy	Assainissement / Eau	SASE03	Projet	Assainissement		à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 3	Cambonne-les-Clermont	Services à la population	CAMB02	Projet	Extension de la mairie : PMR - salle des mariages - espace associatif		264 350,00 €	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 3	Saint-Aubin Sous Erquy	Services à la population	SASE05	Projet	Cimetière		à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
CCC	OS 1	CCC	Aménagement - urbanisme	CC31	Projet	Reconversion du CHI		1 455 000,00 €	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 1	Mouy	Aménagement - urbanisme	MOUY10	Projet	Friche Rabourdin	●	à préciser	à préciser	à préciser	à préciser	
Communes	OS 3	Mouy	Services à la population	MOUY09	Projet	Aménagement d'une aire de loisirs intergénérationnelle au 19 mars	●	190 000,00 €	à préciser	à préciser	à préciser	

Décembre 2021

Fiche Action – CC01 – Création d'un réseau de collecte des eaux usées

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action	41 - Construction, réparation, mise aux normes de stations d'épuration (STEP)
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	ARTELIA
Description de l'action	<p>La Communauté de Communes du Clermontois a décidé de reconstruire la station d'épuration de Breuil le Sec.</p> <p>En effet, d'une part, celle-ci ne répondait plus aux normes de rejet imposées par la police de l'eau et, d'autre part, afin d'adapter la capacité de traitement actuelle au développement démographique et économique de la collectivité.</p> <p>Le scénario retenu par la collectivité est de reconstruire la station de Breuil le Sec sur le site de l'actuelle station de Breuil le Vert.</p> <p>Ainsi, une 3^{ème} file de traitement d'une capacité de 13 900 EH sera construite à Breuil le Vert.</p> <p>L'actuelle station de Breuil le Sec sera transformée en bassin d'orage.</p> <p>Une canalisation de transfert entre Breuil le Sec et Breuil le Vert a été construite afin d'acheminer les effluents de Breuil le Sec vers la station de Breuil le Vert.</p> <p>En parallèle, les 2 files de traitement existantes de la station de Breuil le Vert seront réhabilitées.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie - Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 16 000 000 € TTC
Plan de financement	Budget M49 assainissement
Calendrier	Les travaux sont planifiés entre 2020 et 2023
Indicateur d'évaluation proposé	Conformité des rejets



Décembre 2021

Fiche Action – CC02 – Création d'un réseau de collecte des eaux usées

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action	42 - Réseaux d'assainissement : travaux d'extension
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	AREA
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'un réseau public de collecte des eaux usées à Cambronne les Clermont. Il fait suite au schéma directeur d'assainissement de 2006 qui a défini un certain nombre de travaux prioritaires nécessaire à la lutte contre les pollutions diffuses.</p> <p>Les travaux d'assainissement collectif à Cambronne les Clermont ont été classés en priorité n°1 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.</p> <p>En effet, un nombre important d'installations d'assainissement non collectives sont non conformes, occasionnant des rejets d'eaux usées vers le milieu naturel.</p> <p>Les eaux usées de la commune de Cambronne les Clermont seront raccordées à la station d'épuration de Breuil le Vert via la commune de Neuilly sous Clermont.</p> <p>Les travaux permettront de raccorder environ 481 habitations au nouveau réseau d'assainissement collectif.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Agence de l'Eau Seine Normandie- Conseil Départemental de l'Oise ?
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 6 593 608,77 € HT
Plan de financement	Budget M49 assainissement
Calendrier	Les travaux sont planifiés sur 3 phases entre 2020 et 2022
Indicateur d'évaluation proposé	Nombres d'habitations raccordées (u)

Fiche Action - AGN01 - Plan de développement des voies douces

Orientation stratégique n°	OS1
Action n°	1 – Rue du 17 juin 1944 2 – Rue de la fontaine Saint Léger 3 – Rue Robert Weiss
Maître d'ouvrage	Mairie d'Agnetz – 78 rue de Fay – 60 600 AGNETZ Benjamin DURAND : b.durand@agnetz.fr
Description de l'action	<p>La commune d'Agnetz a lancé dès 2020, un grand plan de développement des voies douces. Celui-ci, en 2022, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rue du 17 juin 1944, axe principal reliant Agnetz et Gicourt (action 1) - la rue de la fontaine Saint Léger, axe principal traversant Agnetz (action 2) - la rue Robert Weiss, axe principal traversant Agnetz (action 3) <p>Aussi, ces voies nécessitent un réaménagement afin de rendre la rue aux circulations douces. Le but principal est de développer les mobilités du quotidien et notamment le plan vélo.</p> <p>Ces trois actions s'inscrivent dans le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) du Clermontois, approuvé par le Conseil Communautaire du 18 mars 2021, à travers ses actions 15 « Doter l'intercommunalité d'un réseau d'infrastructures cyclables continu dans les espaces périurbains et ruraux » et 16 « Aménager des cheminements piétons pour favoriser la marche en zone urbaine ».</p>
Partenaires	Subventions probables : <ul style="list-style-type: none"> - DETR - CD60
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 360 000 € HT <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : rue du 17 juin 1944 : 150 000 € HT - Action 2 : Rue de la fontaine Saint Léger : 140 000 € HT - Action 3 : Rue Robert Weiss : 70 000 € HT
Plan de financement	Financement :

	<p>CD60 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : 30% soit 45 000 € - Action 2 : 30% soit 42 000 € - Action 3 : 30% soit 21 000 € <p>Total : 108 000 €</p> <p>DETR :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : 30% soit 45 000€ - Action 2 : 30% soit 42 000 € - Action 3 : 30% soit 21 000 € <p>Total : 108 000 €</p> <p>Commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : 40% soit 60 000 € - Action 2 : 40% soit 56 000 € - Action 3 : 40% soit 28 000 € <p>Total : 144 000 €</p>
Calendrier	<p>Etudes : Novembre 2021</p> <p>Démarrage des travaux : Mars 2022</p> <p>Fin des travaux : Juin 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>voies douces créées (en mètres)</p> <p>voies douces réhabilitées (en mètres)</p>



Septembre 2021

Fiche Action – CC07 – élaboration d'un schéma directeur des modes actifs

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	En cours de consultation
Description de l'action	<p>Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) du Clermontois, approuvé le 18 mars 2021, a mis en exergue le potentiel de développement de la part modale du vélo et de la marche à pied sur le territoire.</p> <p>Depuis plusieurs années, le Pays du Clermontois et les communes attachent une attention particulière au développement des liaisons douces dans leurs projets d'aménagement mais il est aujourd'hui nécessaire de déployer un réseau continu, structuré et sécurisé.</p> <p>Ainsi, l'élaboration d'un schéma directeur des modes actifs s'inscrit dans le plan d'actions du PdMS à travers l'action n°15 « doter l'intercommunalité d'un réseau d'infrastructures cyclables continu dans les espaces périurbains et ruraux ».</p> <p>Ce schéma directeur, qui démarrera en fin d'année 2021, s'articulera en 3 phases :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Diagnostic2. Validation et hiérarchisation des infrastructures3. Faisabilité technique et financière et programme pluriannuel des actions et travaux <p>Cette action a été retenue par l'ADEME, dans le cadre de son appel à projet AVELO 2.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Communes du Pays du Clermontois- ADEME- CEREMA- Conseil Départemental de l'Oise- Région des Hauts-de-France

Coût prévisionnel	50 000 € HT (à ajuster à l'issue de l'analyse des offres)
Plan de financement	Chiffrage à préciser à l'issue de l'analyse des offres ADEME : 60 % Pays du Clermontois : 40 %
Calendrier	Démarrage prévu en décembre 2021 pour une durée de réalisation de 8 mois
Indicateur d'évaluation proposé	Part modale du vélo et de la marche à pied (%) Fréquentation des voies douces créées (nombre d'utilisateurs) Linéaire de voies douces créées (km)



Novembre 2021

Fiche Action – CC08 – Diagnostic exhaustif de l’habitat et du logement sur le territoire intercommunal

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	
Maître d’ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d’œuvre	EOHS - Lyon
Description de l’action	<p>La Communauté de communes du Clermontois est compétente en matière d’habitat et doit notamment mettre en place la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et élaborer son Programme Local de l’Habitat (PLH).</p> <p>Afin de mener à bien ces différents travaux, elle a souhaité obtenir un état des lieux exhaustif du logement et de l’habitat sur l’ensemble du territoire intercommunal. Ces données permettront de mettre en œuvre la politique locale de l’habitat aussi bien en termes de logements sociaux que d’habitat privé.</p> <p>Ce diagnostic servira également de base à la mise en place d’une Opération Programmée de l’Habitat (OPAH).</p>
Partenaires	/
Coût	20 960 € HT
Plan de financement	100 % Communauté de communes du Clermontois
Calendrier	Etude lancée en juillet 2021 Rendu du diagnostic pour février 2022
Indicateur d’évaluation proposé	Indicateurs INSEE Evolution démographique



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche Action – CC09 – Travaux d'aménagement de la phase 1- séquence 3 du PEM

Orientation stratégique n°1	OS N°1 « Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire »
Action n°1	Travaux d'aménagement du Pole d'Echanges Multimodal (PEM) – phase 1 séquence 3, à Fitz James
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	AREA / Terre et Paysages
Description de l'action	<p>Au regard de sa compétence "organisation des transports collectifs urbains réguliers et du plan de déplacements urbain", le Pays du Clermontois à la charge d'assurer le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité.</p> <p>Dans ce contexte, le programme du pole d'échange multimodal (PEM) a été mis en place en 2019 et comprend, pour sa première phase, 4 séquences de travaux visant à aménager l'entrée Nord de son territoire, déclarée d'intérêt communautaire pour sécuriser les échanges entre les flux routiers et piétons et développer les aménagements liés aux modes actifs.</p> <p>Pour la séquence 3 – phase 1, les travaux situés sur la commune de Fitz-James portent sur :</p> <p><u>La création d'un giratoire à l'intersection des RD 916 et 127 permettant :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• de fluidifier le trafic sur ce premier carrefour et permettant aux usagers de la RD127 de mieux s'insérer dans le flux de la RD916• de créer au niveau des accotements existants des

	<p>trottoirs aux normes PMR et des pistes cyclables,</p> <ul style="list-style-type: none"> • de positionner un éclairage de qualité avec système de régulation de puissance par point lumineux • de créer une véritable entrée de ville en correspondance avec les giratoires déjà créés sur cette RD <p><u>Création d'un tourne à gauche</u> pour un accès plus sécurisé à la résidence du Parc, accompagné d'un plateau surélevé permettant de rejoindre la voie douce située sur la rive opposée pour les piétons et cyclistes</p> <p><u>Création d'une voie verte entre le giratoire créé et les pistes cyclables existantes</u> dans la ZAC de la Croix Rouge et aux abords de la Piscine</p> <p>Ce programme de travaux permet la création d'environ 800 m d'itinéraires piétons et cyclables (voie verte et pistes) sécurisés</p>
Partenaires	<i>Région - Conseil départemental - Etat</i>
Coût prévisionnel	1 144 500 € HT
Plan de financement	<i>Région PRADET : 495 000 €</i> <i>Conseil départemental : 201 680 €</i> <i>Etat - DSIL : 228 900 €</i>
Calendrier	Travaux de mars à septembre 2021
Indicateur d'évaluation proposé	<p>Fréquentation de la voie douce (cyclistes, piétons)</p> <p>Vitesses pratiquées sur la RD 916, temps d'attente aux intersections</p>



Septembre 2021

Fiche Action – CC10 – mise en place de Rezo Pouce

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	<i>Néant</i>
Description de l'action	<p>Afin de proposer à ses habitants une solution de mobilité durable et alternative à la voiture individuelle, le Pays du Clermontois est en train de déployer le dispositif Rezo Pouce, système d'autostop structuré, organisé et sécurisé.</p> <p>Pour ce faire, la Communauté de communes a adhéré à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Rezo Pouce, qui l'accompagne dans la mise en place du dispositif et lui met à disposition un panel d'outils : plateforme web, application, fichier de communication, etc.).</p> <p>La Communauté de communes est chargée d'installer des panneaux identifiant les « Arrêts sur le Pouce ». Elle est actuellement en train de travailler avec les élus et techniciens des communes pour définir des emplacements stratégiques et sécurisés.</p> <p>La Communauté de communes portera également les coûts de communication, essentielle à la réussite du système. La communication doit être massive au lancement et régulière par la suite.</p> <p>Rezo Pouce s'inscrit dans le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) du Clermontois à travers son action n°23 « Privilégier les offres de mobilité légères et adaptables dans les espaces périurbains et ruraux ».</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Communes du Pays du Clermontois- SMTCO- REZO POUCE
Coût prévisionnel	<p>50 000 € HT :</p> <ul style="list-style-type: none">- 6 500 € HT : coût d'adhésion- 3 500 € HT : frais d'abonnement annuel

	<ul style="list-style-type: none"> - 30 000 € HT : fourniture et pose de panneaux - 10 000 € HT : coût de communication
Plan de financement	<p>CC : 48 600 €</p> <p>SMTCO : 1 400 € (40 % des frais d'abonnement annuel)</p>
Calendrier	<p>Mise en place en cours</p> <p>Lancement opérationnel prévu au printemps 2022</p>
Indicateur d'évaluation proposé	<p>Nombre d'adhérents</p> <p>Part d'autosolisme (%)</p> <p>Fréquentation des arrêts (en nombre)</p>



Septembre 2021

Fiche Projet – FJ04 – Redynamisation du centre bourg

Orientation stratégique n°	1
Action n°1	Redynamisation du centre bourg
Maître d'ouvrage	Commune de Fitz-James
Maître d'œuvre	<i>A définir</i>
Description de l'action	<p>La commune de Fitz-James a lancé en 2021 une étude prospective visant à imaginer l'aménagement de son espace communal à l'horizon 2035 en tenant compte de son environnement naturel, de son environnement institutionnel (lien avec la CC et les communes voisines) et des projections envisageables des pratiques de ses administrés (mobilité, travail, loisirs...).</p> <p>Cette étude est actuellement en cours mais intégrera une orientation forte : l'attractivité de son centre bourg comme pierre angulaire des autres aménagements communaux.</p> <p>A ce titre, plusieurs phases de mutations sont à prévoir sur son centre bourg pour le rendre plus attractif.</p> <p>Ces axes d'améliorations sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une place plus grande laissée aux piétons et modes de déplacement doux.- Un aménagement de l'espace permettant aux commerçants sédentaires en place de se développer,- Des aménagements permettant d'attirer des commerçants ambulants (alimentaire et food trucks) dans le centre bourg. <p>Les actions concrètes à mettre en œuvre sont les suivantes :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - La réfection de la place de la République avec aménagement d'un espace permettant l'accueil de commerces ambulants, - La création d'îlots de stationnement en dehors du centre bourg pour compenser la disparition des stationnements place de la République. - La mise en œuvre d'un plan « voies douces » ayant comme point de convergence le centre bourg. - La mise en place d'un plan de circulation automobile évitant le centre bourg. - La mise en œuvre d'espaces extérieurs de type « terrasses » pour les commerçants sédentaires en place.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	<i>Etat</i> <i>Région (aide au commerce local)</i> <i>Département</i>
Calendrier	2021 -2022 : Mise en œuvre de l'étude prospective 2023 : Lancement d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage globale « centre bourg » 2023 – 2028 : mise en œuvre du réseau de voies douces à l'échelle communale 2024 – 2026 : Mise en œuvre des travaux d'aménagement autour de la place de la République
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution du chiffre d'affaires des entreprises du centre bourg (%) Nombre d'installations de nouvelles entreprises

Fiche action – SASE01 – Aménagement du centre bourg

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	<p>1 – aménagement de la voirie du lotissement</p> <p>2 – parking : acquisition, études et aménagements</p> <p>3 – parking : voie d'accès</p> <p>4 – parking : assainissement eaux pluviales</p> <p>5 – parking : éclairage public (LED)</p>
Maître d'ouvrage	<p>Nom de l'organisation : Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery</p> <p>Type : collectivité</p>
Maître d'ouvrage	<p>Nom de l'organisation : AREA</p> <p>Type : Entreprise privée</p>
Description de l'action	<p>Ce projet d'aménagement du centre bourg se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Opération d'aménagement urbain qui se situe au cœur du centre bourg de la commune, le long de la rue Plisson, à proximité de la mairie et de l'école. • Création d'une voie mixte cycles, piétons, véhicules mutualisée avec une voie de desserte d'un futur lotissement. Cette voie mixte a pour objectif de sécuriser les flux piétons. • Création d'un parking avec places PMR qui desservira et sécurisera l'école, la mairie, l'église et le terrain de jeux. • Travaux de gestion des eaux pluviales. • Travaux d'éclairage public. <p>Ce projet s'inscrit dans le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) du Clermontois, approuvé par le Conseil Communautaire du 18 mars 2021, à travers ses actions 15 « Doter l'intercommunalité d'un réseau d'infrastructures cyclables continu dans les espaces périurbains et ruraux » et 16 « Aménager des cheminements piétons pour favoriser la marche en zone urbaine ». Il s'inscrit également dans le projet de territoire du Clermontois à travers son axe 2 « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément son orientation 2</p>

	<p>« Limiter l'impact des mobilités », prévoyant l'amélioration des conditions de déplacement autour des établissements scolaires.</p> <p>Enfin, les travaux d'éclairage LED s'inscrivent dans l'étude de planification énergétique du Clermontois, approuvée en Conseil Communautaire du 18 mars 2021, à travers son action 16 « Remplacer et optimiser l'éclairage public ».</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Département - Etat – DETR - Région - Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours
Coût prévisionnel	<p>Total : 421 180 €</p> <p>Action 1 : 209 130 € décomposé comme suit :</p> <p>Maîtrise d'œuvre, coordonnateur SPS, contrôles : 27 060,00 €</p> <p>Etudes préalables (plan topo/études géotechniques, études de faisabilité) : 10 920,00 €</p> <p>Travaux (voirie, eau potable, basse tension, éclairage public, frais de raccordement aux concessionnaires) : 149 150,00 €</p> <p>Voie douce et raccordement sur la rue des Marronniers : 22 000,00 €</p> <p>Action 2 : 152 570 € décomposé comme suit :</p> <p>Achat de terrain : 40 000 €</p> <p>Maîtrise d'œuvre : 5 060 €</p> <p>SPS : 880 €</p> <p>Etudes préalables (géomètre, études géotechniques) : 5 070 €</p> <p>Travaux : 67 350 €</p> <p>Maîtrise d'œuvre pour la réfection du mur : 3 800 €</p> <p>Travaux pour la réfection du mur : 30 410 €</p> <p>Action 3 : 31 020 € décomposé comme suit :</p> <p>Achat de terrain : 10 000 €</p> <p>Maîtrise d'œuvre : 1 270 €</p> <p>SPS : 220 €</p> <p>Etudes préalables (géomètre, études géotechniques) : 2 930 €</p> <p>Travaux : 16 600 €</p> <p>Action 4 : 19 840 €</p> <p>Action 5 : 8 620 €</p>
Plan de financement	<p>Action 1 :</p> <p>DETR (priorité 4) : assiette retenue 150 000,00 € sur les 209 130,00€ : taux partenaire 45 % soit 67 500€</p> <p>Département : assiette 22 000,00 € : taux partenaire 37 % soit 8 140,00 €</p> <p>Région : plafond 150 000 € : taux partenaire 30 % soit 45 000 €</p> <p>Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours : 22000 € voie douce et 8000 € pour les études préalables</p> <p>Collectivité : 103 490,00 €</p> <p>Action 2 :</p>

	<p>DETR (priorité 4) : assiette retenue 60 000,00 € sur les 152 570,00€ : taux partenaire 50 % soit 30 000€ Département : 108 000,00 € : taux partenaire 37 % soit 39 960,00 € Région : plafond 150 000 € : taux partenaire 30 % soit 45 000 € Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours : en discussion Collectivité : 37 610,00 €</p> <p>Action 3 : DETR (priorité 4) : assiette retenue 31 020,00 € sur les 31 020,00€ : taux partenaire 45 % soit 13 959€ Département : 21 020,00 € : taux partenaire 37 % soit 7 777,00 € Région : en discussion Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours : en discussion Collectivité : 9 284,00 €</p> <p>Action 4 : DETR (priorité 4) : assiette retenue 19 840,00 € sur les 19 840,00€ : taux partenaire 40 % soit 7 936€ Département : 0 Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours : en discussion Collectivité : 11 904,00 €</p> <p>Action 5 : DETR (priorité 4) : assiette retenue 8 620,00 € sur les 8 620,00€ : taux partenaire 40 % soit 3 448 € Département : assiette retenue 8 620,00 € sur les 8 620,00€ : taux partenaire 37 % soit 3 189 € Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours : en discussion Collectivité : 1983,00 €</p>
Calendrier	2 ^{ème} semestre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	voirie rénovée (m) voies douces créées (en mètres) nombre de places de parking PMR créées Nombre de luminaires LED installés réduction des dépenses d'éclairage public par an (en MWh/an)

**FICHE ACTION - BLS01 - TRANSITION PARC DE VEHICULES -
ACHAT VÉHICULE DE POLICE**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Achat d'un véhicule propre (bioéthanol) pour les déplacements de la Police Municipale, en remplacement d'un véhicule à gasoil afin de réduire la pollution de l'air due aux déplacements quotidiens.</p> <p>Le service Police est composé de 2 agents : 1 Gardien-Brigadier et 1 ASVP. Ces agents de proximité effectuent des rondes en journée et en soirée en zone semi-urbaine et rurale.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans le projet de territoire du Clermontois, au sein de l'axe 2 « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément son orientation 2 « Limiter l'impact des mobilités » qui prévoit des actions favorisant le passage à des motorisations propres.</p> <p>Cette opération s'inscrit également dans le plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois à travers l'action 23 « soutenir et faciliter le passage vers des motorisations propres ».</p>
Partenaires	<p>Le Conseil Départemental de l'Oise sollicité pour une subvention à hauteur de 50%</p> <p>La demande de subvention est en cours d'instruction.</p> <p>L'acquisition serait effectuée en fin d'année 2021 selon les accords de financement.</p>
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 21 329.76 € HT comprenant le véhicule, les équipements spécifiques de Police Municipale.
Plan de financement	Coût de l'acquisition : 21 329.76 € HT

	Financement du Conseil Départemental à hauteur de 50% : 10 664.88€ HT Financement dans le cadre du CRTE : 6 398.92€ Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 4 265.96 € HT
Calendrier	Acquisition envisagée pour le dernier trimestre de l'année 2021. Le véhicule actuel ayant plus de 15 ans, son remplacement s'avère indispensable à court terme.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de véhicules propres achetés

**FICHE ACTION -BLS02 - Rénovation du patrimoine public -
école - installation de volets roulants cantine**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Installation de 3 volets roulants solaires sur puits de lumière donnant sur le réfectoire élémentaire et de 6 volets roulants sur les fenêtres du réfectoire maternelle.</p> <p>Cet équipement s'avère nécessaire compte tenu des épisodes caniculaires subis ces dernières années entraînant une chaleur difficilement tolérable par les enfants au sein de la cantine.</p> <p>En période hivernale cet équipement permettra une économie de chauffage.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ».</p>
Partenaires	néant
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 7 058.19€ HT.
Plan de financement	<p>Coût de l'acquisition : 7 058.19 € HT</p> <p>Financement dans le cadre du CRTE : 5 646.55 €</p> <p>Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 1 411.64 € HT</p>
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'énergie (€)



FICHE ACTION - BLS03 - INSTALLATION RIDEAUX PÉRICOLAIRE

Orientation stratégique n°	2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Installation de 10 stores thermiques et occultants pour protéger de l'effet de serre et des UV les 5 classes du périscolaire.</p> <p>L'équipement assurera également une protection visuelle lors d'un confinement lié à la sécurité des occupants en cas de tentative d'intrusion.</p> <p>Cet équipement s'avère nécessaire compte tenu des épisodes caniculaires subis ces dernières années entraînant une chaleur difficilement tolérable par les enfants au sein du bâtiment.</p> <p>En période hivernale cet équipement permettra une économie de chauffage.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ».</p>
Partenaires	néant
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 10 924.40 € HT.
Plan de financement	Cout de l'acquisition : 10 924.40 € HT Financement dans le cadre du CRTE : 8 739.52 € Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 2 184.88 € HT
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'énergie (€)



**FICHE ACTION - BLS 04 - RENOVATION DU PATRIMOINE
PUBLIC - INSTALLATION VOILETS ROULANTS ÉCOLE
MATERNELLE**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Installation de 3 volets roulants à lames bioclimatiques pour protéger de l'effet de serre et des UV une classe de l'école maternelle.</p> <p>L'équipement assurera également une protection visuelle lors d'un confinement lié à la sécurité des occupants en cas de tentative d'intrusion.</p> <p>Cette installation s'avère nécessaire compte tenu des épisodes caniculaires subis ces dernières années entraînant une chaleur difficilement tolérable par les enfants au sein du bâtiment.</p> <p>En période hivernale cet équipement permettra une économie de chauffage.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ».</p>
Partenaires	néant
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 3 249.84 € HT.
Plan de financement	Cout de l'acquisition : 3 249.84 € HT Financement dans le cadre du CRTE : 2 631.87 € Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 657.97 € HT
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de

	l'année 2021. Cette installation s'inscrit dans un programme de rénovation énergétique des bâtiments et représente la dernière phase pour l'école maternelle.
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'énergie (€)

Fiche projet – BUR02 – rénovation de l'église Saint Lucien

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	1 – rénovation de la couverture 2 – réfection de l'intérieur
Maître d'ouvrage	Ville de Bury
Description de l'action	<p>L'église Saint – Lucien appartient à la commune de Bury et se situe en son centre-bourg. Elle est classée au titre des monuments historiques.</p> <p>La commune souhaite entreprendre de lourds travaux de restauration qui consistent à rénover la couverture et à entreprendre la réfection de l'intérieur.</p> <p>Le choix du maître d'œuvre est en cours. En première estimation, le montant des travaux est évalué à environ 600 000€ HT. Le diagnostic est estimé à 20 000 euros.</p> <p>Ce projet fait écho à l'action « Soutien aux investissements dans les monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés » du Plan de Relance de l'Etat.</p>
Partenaires	Etat Conseil Départemental
Coût prévisionnel	A préciser
Plan de financement	A préciser
Calendrier	2021 : choix du maître d'œuvre 2022 : diagnostic du bâtiment 2023 – 2033 : travaux
Indicateurs d'évaluation proposés	A préciser



Septembre 2021

Fiche Action - BUR05 - Eclairage public

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Remplacement de l'éclairage public
Maître d'ouvrage	Commune de Bury
Maître d'œuvre	SE 60
Description de l'action	<p>La commune de Bury avec l'aide du SE 60 va remplacer toutes les lanternes d'éclairage public sur l'ensemble de la commune par des lanternes d'éclairage LED.</p> <p>Ces travaux qui vont débuter en septembre 2021 sont en cohérence avec la stratégie énergétique du Clermontois et s'inscrivent dans l'action 16 « Remplacer et optimiser l'éclairage public » du plan d'action de l'Etude de planification énergétique validé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- SE 60- Etat (DSIL)- Département
Coût prévisionnel	145 833.33 € HT
Plan de financement	DSIL : 54 925 € Département : 34 050 € Commune : 56 858.33 €
Calendrier	Opération terminée sur l'année 2021
Indicateur d'évaluation proposé	Nombre de luminaires remplacés Taux de remplacement des luminaires (%) réduction des dépenses d'éclairage public par an (en MWh/an)

Date

Fiche Action – CC03 – Mise en place de la géothermie Maison Petite Enfance de Clermont

Orientation stratégique n°	OS N°2 « Développement des EnR »
Action n°1	Mise en place d'un système de chauffage et de climatisation par sondes géothermiques à la maison petite enfance de Clermont
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	CET KELVIN – EGEE DEVELOPPEMENT
Description de l'action	La Communauté de communes du Clermontois est engagée dans la transition énergétique de son patrimoine et le développement des énergies renouvelables. Elle souhaite améliorer les conditions d'accueil dans les salles de vie de la Maison de la petite enfance de Clermont au niveau du confort d'été et améliorer la performance énergétique du bâtiment grâce à la mise en place d'une pompe à chaleur réversible Eau / Eau avec sondes verticales géothermiques.
Partenaires	Etat – DSIL Région Hauts de France ADEME Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 362 353.92 € HT
Plan de financement	Etat – DSIL 75 600.00 € ht (Notifié le 31/07/2020) Conseil départemental de l'Oise 61 420.00 € ht (Notifié le 30/05/2021) ADEME 21 600.00 € ht (Notifié le 05/07/2021) Région Hauts de France 51 293.00 € ht (En cours)
Calendrier	De Mars 2021 à Aout 2021
Indicateur d'évaluation proposé	Réduction de la facture énergétique. Confort thermique pour les occupants Nombre de jours de fermeture lors d'épisodes caniculaires



Date

Fiche Action – CC04 – Restructuration des chaufferies du Dojo de Mouy, du CAL et du cinéma

Orientation stratégique n°	OS N°2 « Territoire en transition écologique »
Action n°1	Remplacement de chaudières et de leurs panoplies
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	BET A.E.C
Description de l'action	<p>Afin d'améliorer significativement la performance énergétique de ses bâtiments, le Pays du Clermontois a effectué le remplacement de chaudières et de leurs panoplies par des équipements plus performants. (Chaudières à condensation, calorifugeage, VMC double flux, ...)</p> <p>Les bâtiments concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le DOJO de Mouy- Le centre d'animation et de loisirs à Clermont- Le Cinéma du Clermontois à Clermont
Partenaires	Etat – DSIL
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 308 755 € HT
Plan de financement	Etat – DSIL 247 004 € ht (Notifié le 29/07/2021)
Calendrier	De Mars 2021 à Aout 2021
Indicateur d'évaluation proposé	Réduction de la facture énergétique.



Date

Fiche Action – CC05 – Restructuration des chaufferies du Dojo Sanson, de l'école de musique et du bâtiment central

Orientation stratégique n°	OS N°2 « Territoire en transition écologique »
Action n°1	Remplacement de chaudières et de leurs panoplies
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	BET A.E.C
Description de l'action	<p>Afin d'améliorer significativement la performance énergétique de ses bâtiments, le Pays du Clermontois a effectué le remplacement de chaudières et de leurs panoplies par des équipements plus performants (Chaudières à condensation, calorifugeage, VMC double flux, ...).</p> <p>Les bâtiments concernés sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Dojo Louis SANSON à Clermont- Le Bâtiment Central, siège de l'intercommunalité- L'Ecole de musique à Clermont
Partenaires	Etat – DSIL
Coût prévisionnel	251 880 € HT
Plan de financement	Etat – DSIL : 201 504 € ht (Notifié le 30/11/2020)
Calendrier	De Avril 2020 à Aout 2020
Indicateur d'évaluation proposé	Réduction de la facture énergétique.



Date

Fiche Action – CC06 – Réfection des toitures de la salle de sports D. Bricogne

Orientation stratégique n°2	OS n°2 – Territoire en transition écologique
Action n°1	Réfection et isolation des toitures de la salle de sport Daniel Bricogne
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	PARAL'AX (Conception) / SIRETEC (Réalisation)
Description de l'action	<p>Le pays du Clermontois entreprend d'importants travaux de rénovation thermique de ses bâtiments. Cette action porte sur la réfection de la toiture et d'isolation de la salle de sports Daniel Bricogne, équipement communautaire situé sur la commune de Catenoy.</p> <p>Les travaux consistent :</p> <ul style="list-style-type: none">- A la réfection de l'étanchéité des 2 toitures (salle d'évolution et vestiaires)- Au remplacement des brisis shingle par des panneaux sandwich type « joint debout » conformément aux préconisations du service Départemental d'architecture et du Patrimoine (bâtiment situé dans le périmètre MH)- A la réfection des gouttières et des descentes d'eaux pluviales- A la mise en place de laine minérale de 170 mm d'épaisseur (R :4.70 m².K/W) sur une surface de 1387 m²
Partenaires	Etat – DETR
Coût prévisionnel	263 547.25 € HT
Plan de financement	Etat – DETR = 105 418.90 € Pays du Clermontois : 158 128.36 €
Calendrier	Travaux réalisés de juin à septembre 2021
Indicateur d'évaluation proposé	Surface isolée Consommation d'énergie rapportée en DJU (degrés jours unifiés) Etiquette énergétique du bâtiment



Fiche d'action – CLER01 – Rénovation énergétique des bâtiments municipaux (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire en transition écologique
Action n°	Rénovation énergétique des bâtiments municipaux
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	La ville possède de nombreux bâtiments énergivores (services techniques, centre administratif...). Un audit réalisé par le SE60 montre l'intérêt d'une intervention ambitieuse avec des différents scénarios bâti selon le "retour sur investissement". La Ville a missionné le SE60 pour qu'il affine ses scénarios via une étude complémentaire.
Partenaires	SE60, Banque des territoires via un prêt (éventuellement dispositif « Intracting »).
Coût prévisionnel	Coût estimé : 750k € à 1M€
Plan de financement	DSIL 30%
Calendrier	Finalisation des scénarios : 2021 Lancement des marchés : début 2022 Travaux en plusieurs tranches : 2023-2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation énergétique Effet levier sur la sobriété énergétique du territoire par l'exemple



Fiche d'action – CLER03 – Rénovation du parc du Chatelier (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire en transition écologique
Action n°	Rénovation du parc du Châtellier
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	Le parc du Châtellier est un parc qui souffre d'un vieillissement de ces principaux attraits (rond de danse, sente pédestre, espace panoramique), les usages de ce parc se sont considérablement affaiblis. Pour autant, il accueille de grands événements culturels qui attirent plusieurs milliers de spectateurs (Fête médiévale, Divers et d'été, etc.), preuve qu'il est connu et reconnu. Sa rénovation doit permettre d'y amener le public qui l'aurait délaissé pour d'autres sites. De par son identité patrimoniale forte, il est plus qu'un parc, il permet aux badauds de conjuguer balade, loisirs, sports et enrichissement culturels.
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	671.887,50€ HT dont 168.400€ de phase préfiguratrice
Plan de financement	FNADT 20%, CD60 33%, CRHDF 20%
Calendrier	Etudes : 2021 Phase préfiguratrice : 2021 Mise en œuvre des phases de rénovation : 2022 à 2023
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation en hausse du parc



Septembre 2021

Fiche Projet – FJ05 – Aménagement de la ZAD

Orientation stratégique n°	2
Action n°1	Aménagement de la ZAD du fossé Lavasse
Maître d'ouvrage	Commune de Fitz-James
Maître d'œuvre	<i>A définir</i>
Description de l'action	<p>La commune de Fitz-James par délibération du Conseil Municipal en date du 17 février 2016 a sollicité la création d'une Zone d'Aménagement Différé sur une zone naturelle prioritaire de la commune sur les lieux dits « au chemin du Grand Fitz-James » « Marais Gagnage » « Au-dessous du village » et « Fossé Lavasse ».</p> <p>Monsieur le Préfet a autorisé la création de cette ZAD par arrêté en date du 20 juin 2016 délimitée sur plans et état parcellaire. La commune étant désignée titulaire du droit de préemption Cela permet d'exercer la maîtrise foncière sur une partie importante des terrains concernés.</p> <p>La commune a la faculté d'exercer son droit de préemption pendant une durée de 6 ans, renouvelable, à compter de l'exécution des mesures de publicité.</p> <p>L'usage principal de ces espaces est pour le moment tourné vers le maraichage dans le cadre de jardins familiaux privés.</p> <p>L'ambition de la collectivité sur cette zone est de pérenniser cet usage de jardins familiaux tout en permettant de développer d'autres pratiques vertueuses en matière environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en œuvre de zones de pâturage,- Mise en œuvre d'un jardin associatif à visée d'insertion socio professionnelle,- Mise en œuvre d'actions de sauvegarde des zones humides et de la biodiversité,

	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours pédagogique lié à l'environnement, - Intégration de cette zone dans le réseau de voies douces.
Partenaires	SMBVB
Coût prévisionnel	
Plan de financement	<i>Etat</i> <i>Département</i>
Calendrier	<p>2021 -2022 : Dossier de prorogation de cette ZAD Mise en œuvre de l'étude prospective</p> <p>2023 : Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre permettant les aménagements envisagés</p> <p>2024-2025 : aménagements de la ZAD</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Taux de satisfaction des administrés</p> <p>Etudes liées à la sauvegarde de la biodiversité</p>

Septembre 2021

Fiche Action – FOUI01 – amélioration de la biodiversité par des haies bocagères

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Chemin du tour de ville
Maître d'ouvrage	Commune de Fouilleuse
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La commune de Fouilleuse souhaite améliorer la biodiversité et lutter contre l'érosion et les ruissellements sur son territoire.</p> <p>Ainsi, elle projette de planter des haies bocagères le long des chemins ruraux communaux, en alternance de chaque côté afin d'en améliorer l'efficacité.</p> <p>Au total, 798m² de haies seront plantées.</p> <p>Cette action est soutenue par la Région Hauts-de-France à travers l'opération « Nature en chemin ».</p> <p>Cette opération sera déclinée en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021, plantation le long du chemin du tour de ville pour un montant de 23 414,45€ HT ; • 2022, plantation le long des trois autres chemins ruraux pour un montant de 79 027€ HT
Partenaires	<p>L'Etat (DETR)</p> <p>La Région</p> <p>Le Conseil Départemental</p>
Coût prévisionnel	23 414,45€ HT frais de géomètre inclus
Plan de financement	<p>DETR : 6 290€ HT</p> <p>Région : en cours</p> <p>Conseil Départemental : 10 315,60€ HT</p> <p>Commune : reste à charge</p>
Calendrier	Octobre 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Superficie de haies plantées (m²)</p> <p>Augmentation du taux de haies bocagères sur la commune (%)</p>

Fiche action – MOUY01 – Contrôle de la qualité de l'air intérieur dans les locaux à destination des enfants (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy
Description de l'action	<p>A Mouy, la qualité de l'air intérieur dans les écoles fait l'objet d'une attention particulière depuis que le plan national de santé a détecté la présence de plusieurs polluants intérieurs dans une des écoles communales.</p> <p>Les études menées à l'école Louise Michel ont montré que, du fait de sa construction sur un ancien site industriel pollué, le taux ambiant en formaldéhyde notamment, n'était pas suffisamment bas. Soucieux de la santé des enfants, la collectivité a engagé des campagnes de mesures et la pose de piézairs qui ont mis en évidence des différences de concentrations entre les différentes classes de cet établissement.</p> <p>Des travaux ont été engagés pour répondre à ces préoccupations et des dispositifs d'amélioration ont été mis en œuvre, suivant les directives du CTSB, comme la ventilation double flux des salles de classe afin d'en garantir une meilleure qualité d'air intérieur.</p> <p>Après sa maison, l'école est le lieu où l'enfant passe le plus de temps. Les concentrations en polluants intérieurs peuvent y être plus élevées du fait, par exemple, de la densité d'occupation élevée, de la présence importante de mobilier ou bien de l'utilisation quotidienne de fournitures scolaires (colles, feutres, peintures, ...) et de produits d'entretien. Tous ces facteurs sont à prendre en considération.</p> <p>Une campagne de mesure de tous les établissements occupés par les enfants de moins de 6 ans sera réalisée afin d'ajuster les actions à mettre en œuvre, selon les résultats.</p>
Partenaires	<p>DETR</p> <p>Conseil Départemental de l'Oise</p>

	Ville de Mouy = le reste à charge.
Coût prévisionnel	Coût estimé 8 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Pose des capteurs : 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Résultats des campagnes de mesure

Septembre 2021

Fiche Action – NSC01 – Rénovation de l'école – changement de chaudière

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Remplacement de la chaudière
Maître d'ouvrage	Commune de Neuilly sous Clermont
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La commune de Neuilly-sous-Clermont entreprend des travaux dans son école d'Auvillers. C'est une construction des années 1970, vétuste et non isolée.</p> <p>Ce projet comprend deux actions : le changement de chaudière et l'isolation du bâtiment à travers des travaux sur toiture et sur murs extérieurs.</p> <p>L'action 1, changement de chaudière pour une chaudière à gaz à condensation, est réalisée en 2021 pour un montant de 32 000€ HT.</p> <p>L'action 2 constituée par les travaux d'isolation sera réalisée en 2023 et revient à isoler une superficie de 900m² environ.</p> <p>Ce bouquet de travaux s'inscrit dans le plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois à travers l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine communal ».</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Etat – DETR - Conseil Départemental de l'Oise - A préciser
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 26 084.88 € HT.
Plan de financement	<i>Paiement à réception des travaux</i>
Calendrier	2021.
Indicateur d'évaluation proposé	Gain énergétique (en MWh).

**Fiche Action - AGN03 - Réfection des voiries et réseaux secs
pour l'accueil d'une maison médicale et d'un pôle tertiaire
d'activité et de développement économique**

Orientation stratégique n°	OS1
Action n°	1 – voiries 2 – réseaux secs
Maître d'ouvrage	Mairie d'Agnetz – 78 rue de Fay – 60 600 AGNETZ Benjamin DURAND : b.durand @agnetz.fr
Description de l'action	<p>Une maison médicale sera implantée à Agnetz à l'hiver 2021. Cette installation est le fruit d'une vente d'un bâtiment désaffecté vendu et remis en état par l'acquéreur en vue d'installer une maison médicale de plusieurs praticiens.</p> <p>Le projet porte sur la création de l'éclairage public en accompagnement de la voirie, afin de l'adapter aux normes handicapés et donc de permettre son accès de façon aisée.</p> <p>Ce projet est particulièrement structurant, lié au développement économique local et intercommunal et surtout, vient pallier à la désertification médicale dont souffre le territoire de manière globale depuis le départ du dernier praticien de la commune. Il s'inscrit dans l'axe 1 du projet de territoire « Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire » et plus précisément dans l'orientation n°2 « Offrir des services qui favoriseront l'accueil et le maintien de nouveaux résidents actifs, sur l'ensemble du territoire ».</p>
Partenaires	Subventions probables : <ul style="list-style-type: none"> - CD60 - DETR - SE 60
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 440 620 € HT <ul style="list-style-type: none"> - Action 1 : voirie : 328 350 € HT - Action 2 : réseaux secs : 112 270 € HT

Plan de financement	<p>Financement :</p> <p>Action 1 :</p> <p>CD60 : 30% soit 98 505 €</p> <p>DETR : 30% soit 98 505 €</p> <p>Commune : 40% soit 131 340 €</p> <p>Action 2 :</p> <p>SE60 : 30% soit 33 681 €</p> <p>DETR : 30% soit 33 681€</p> <p>Commune : 40% soit 44 908 €</p>
Calendrier	<p>Etudes : Avril 2021</p> <p>Démarrage des travaux : Aout 2021</p> <p>Fin des travaux : Février 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de professionnels de santé installés



FICHE ACTION - BLS06 - ÉCLAIRAGE LED TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT DE FOOTBALL

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Remplacement des 8 projecteurs actuels par des projecteurs à LED et pose de 6 projecteurs supplémentaires afin de réduire les factures d'énergie et améliorer la qualité de l'éclairage du terrain d'entraînement, et renforcer la sécurité des joueurs.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ».</p>
Partenaires	...
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 18 626.00 € HT.
Plan de financement	<p>Cout de l'acquisition : 18 626.00 € HT</p> <p>Financement sollicité auprès de la Fédération Française de Football : 3 725.20 €</p> <p>Financement dans le cadre du CRTE : 11 175.60 €</p> <p>Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 3 725.20 € HT</p>
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'éclairage public par an (en MWh/an)

FICHE ACTION - BLS07 - ESPACE STREET WORK OUT (BODY BOOMER) ET SKATEBOARD

Orientation stratégique n°	3
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Création d'un espace Street Work Out (Body Boomer) et Skateboard</p> <p>Le Street Work Out est composé de barres parallèles, barres horizontales et dorsaux à destination de la population ados et adultes.</p> <p>L'espace skateboard comprend une table Bump, un lanceur run up, d'une barre slide et d'une table step à destination des 6 / 16 ans qui pourront l'utiliser pour le skate et la trottinette.</p> <p>Cette installation s'inscrit dans la continuité de valorisation d'une plaine des sports située à proximité du groupe scolaire et de son parking, sur laquelle sont déjà installés : city stade, terrain de football et boulodrome.</p> <p>Ce lieu est fréquenté par de nombreux habitants de Breuil le Sec et des alentours qui viennent profiter des installations existantes.</p> <p>Le Conseil Municipal des Jeunes, récemment installé a pour objectif le soutien et la concrétisation de ce projet.</p>
Partenaires	<p>Le Conseil Départemental a financé l'installation du City Stade en 2015.</p> <p>Le Conseil Régional est sollicité pour le financement de ce projet</p>
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de

	28 574.42 € HT.
Plan de financement	Cout de l'équipement : 28 574.42 € HT Financement sollicité auprès de la Région : 8 572.32 € HT Financement dans le cadre du CRTE : 14 287.21 € Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 5 714.89 € HT
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du site



FICHE ACTION - BLS08 - LOGICIEL CIMETIÈRE

Orientation stratégique n°	OS 3
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Acquisition d'un logiciel de gestion funéraire pour le suivi des concessions dans les 2 cimetières municipaux. Ce logiciel permettra notamment la reprise et/ou le renouvellement des concessions échues et l'édition des documents cadres dans le processus légal de reprise.</p> <p>Cette acquisition s'intègre dans une volonté d'harmonisation des pratiques des communes du territoire communautaire.</p> <p>Ce choix rejoint l'objectif de mise en commun des moyens de Police Municipale, chargée de la gestion funéraire, impulsée avec la commune de Fitz James, ces 2 communes ayant signé une convention de partenariat.</p>
Partenaires	néant
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 9 103.00€ HT.
Plan de financement	Coût de l'acquisition : 9 103.00 € HT Financement dans le cadre du CRTE : 7 282.40 € Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 1 820.60 € HT
Calendrier	Acquisition envisagée pour le dernier trimestre de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'agents formés sur le logiciel

FICHE ACTION - BLS09 - PARCOURS SANTÉ

Orientation stratégique n°	3
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Création d'un parcours santé composé de 10 équipements sportifs pour une succession d'exercices autour d'un plan d'eau situé au cœur du bourg.</p> <p>Cette installation s'inscrit dans un plan de mise en valeur du site dont la première étape a été l'implantation d'un arboretum d'arbres fruitiers.</p> <p>Ce lieu est fréquenté par de nombreux habitants de Breuil le Sec et des alentours qui viennent en famille profiter d'un cadre bucolique et apaisant et qui pourront ainsi pratiquer une activité sportive adaptée à chacun.</p>
Partenaires	<p>Le Conseil Régional a participé au financement de l'arboretum.</p> <p>Le Conseil Départemental est sollicité pour le parcours santé.</p>
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 28 731.00 € HT.
Plan de financement	<p>Cout de l'équipement : 28 731.00 € HT</p> <p>Financement sollicité auprès du Département : 5 746.20 € HT</p> <p>Financement dans le cadre du CRTE : 17 238.60 €</p> <p>Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 5 746.20 € HT</p>
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation du site



Fiche d'action – CLER04 – Création d'un local jeune et citoyen (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire inclusif
Action n°	Création d'un local jeune et citoyen
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	La ville portera la création d'un espace d'approximativement 150m ² afin d'accueillir le public de ce quartier et les jeunes. Ce lieu sera conçu comme ouvert sur la Ville, les actions menées et leurs communications (exposition, etc.) seront une opportunité pour le décloisonnement du quartier et des publics.
Partenaires	CAF, Etat (ANCT, Bailleur social, FNADT, Région)
Coût prévisionnel	La construction est estimée à 300.000€ HT L'acquisition matérielle pour un montant de 8.000€ HT. Etude et MOE pour 30.000€ HT (dont frais annexes).
Plan de financement	La création de ces espaces citoyens est estimée à 338 000,00€ HT, Participation Politique de la Ville (20%), CRHDF (15%), CAF (20%)
Calendrier	2021 : inventaire des sites à potentiels 2022 : étude de faisabilité 2023 : construction
Indicateurs d'évaluation proposés	Utilisation des locaux par les populations Création de projets citoyens Développement du vivre ensemble Consolider les valeurs républicaines et de démocratie locale

Fiche projet – CLER05 – Extension du cimetière de la ville (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire inclusif
Action n°	Extension du cimetière de la ville
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	<p>Consciente du développement des nouveaux usages funéraires, la Ville souhaite répondre aux attentes de ses administrés. Force est de constater que les cimetières "historiques" sont peu adaptés, il convient de réfléchir à l'extension (ou création) d'un cimetière non pas dédié à ces usages mais pouvant répondre dans une meilleure cohérence aux souhaits des concitoyens. La Ville entend concevoir un aménagement sobre et s'inspirant des cimetières paysagers, il s'agira d'accueillir les citoyens de différentes confessions, développer les cavurnes ou répondre aux attentes d'une plus grande sobriété des sépultures.</p> <p>- Chiffres ? (tailles parcelles : 13 282m² / nombres de nouvelles places...)</p>
Partenaires	L'Etat
Coût prévisionnel	<p>500k € HT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - achats de parcelles 30.000 € -MOE 50.000 € - aménagements 350.000 € -mobiliers 70.000 €
Plan de financement	<p>La réalisation du cimetière est estimée à 500 000,00€. Acquisition foncière venant des partenaires (CD60 : 165.000€ / DSIL : 235.000€ / Ville : solde)</p>
Calendrier	<p>2021 : Recherche de terrain 2022 : Étude de réalisation et procédures administratives 2023 : Livraison</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Répondre aux attentes des habitants de la ville mais aussi celles et ceux dont les communes d'origines ne sont pas ou plus en mesure de répondre à leur sollicitation (à voir?)</p>

Septembre 2021

Fiche Action – ETO02 – modernisation numérique de l'école

Orientation stratégique n°	OS 3 « Un territoire inclusif »
Action n°1	Installation de tableaux numériques
Maître d'ouvrage	Commune d'Etouy
Maître d'œuvre	CKI
Description de l'action	<p>La commune d'Etouy souhaite investir dans des équipements numériques pour son école. Il s'agit de 2 tableaux numérique avec 2 vidéo-projecteurs, 3 PC portables + 2 imprimantes, 8 PC rééquipés en mémoires et mis à niveaux. Avec le câblage nécessaire pour équipé toutes les classes en internet.</p> <p>Cet investissement s'inscrit dans la feuille de route numérique du Clermontois approuvé par son Conseil du 24 octobre 2019 qui présente un axe « social / éducatif » dans lequel se retrouve une action dédiée à « accompagner les enseignants aux nouveaux usages pour faire des enfants des citoyens de demain » et l'action « développer l'e-éducation ».</p>
Partenaires	Etat (DETR)
Coût prévisionnel	11 902 € HT
Plan de financement	DETR 45 %, Conseil Départemental 35%, solde Commune 2380, 40 euros
Calendrier	2021
Indicateur d'évaluation proposé	Part du nombre de classes équipées (%)

Fiche action – MOUY02 – Equipement des élus en tablettes et acquisition logiciel et plateforme participative

Orientation stratégique n°	OS 3
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy
Description de l'action	<p>L'évolution de l'équipement informatique, comme les nouvelles technologies de l'information ont suivi un rythme effréné durant la dernière décennie. L'objectif est d'équiper chaque élu d'un véritable cartable numérique qui lui permettra, en plus des économies de papier conséquentes, un gain de temps pour les agents chargés de préparer les différentes instances municipales : conseil municipal, commissions, ...</p> <p>Cette acquisition permettra de :</p> <p>Normaliser l'équipement informatique des élus, actuellement très hétérogène, ils seront tous dotés d'une tablette</p> <p>Faciliter l'accès à l'information par la dématérialisation de tous les documents administratifs et d'urbanisme,</p> <p>Favoriser le contact et le dialogue entre élus et administrés, par le biais d'une adresse email dédiée à chacun : nom.prénom@mouy.fr,</p> <p>Normaliser l'accès à l'information de la population, avec l'utilisation de la plateforme participative, Betterstreet qui permettra l'accès en temps réel à l'information</p>
Partenaires	Etat – transformation numérique axe 3 Conseil départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Coût estimé 9 800 €
Plan de financement	
Calendrier	Lancement consultation : faite Acquisition matériel : 2021
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse de la consommation de papier

	Amoindrissement du nombre de réclamations de la part de la population
--	---



Fiche Action – NOI01 – « école numérique »

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	6
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	<p>La commune a procédé à l'acquisition de vidéoprojecteurs et tableaux numériques pour trois classes de l'école communale : la classe de GS/CP, celle de CE1/CE2 et de CM1/CM2, ainsi qu'à l'achat d'une classe mobile de 15 ordinateurs portables à destination des élèves et 3 ordinateurs pour les professeurs des écoles dans chaque classe désignées ci-dessus.</p> <p>Cet investissement s'inscrit dans la feuille de route numérique du Clermontois approuvé par son Conseil du 24 octobre 2019 qui présente un axe « social /éducatif » dans lequel se retrouve une action dédiée à « accompagner les enseignants aux nouveaux usages pour faire des enfants des citoyens de demain » et l'action « développer l'e-éducation ».</p>
Partenaires	La commune a sollicité et obtenu le concours financier de l'Etat au titre du « Label Ecoles Numériques » ainsi que du « Plan de Relance Socle Numérique » et a, en parallèle, sollicité (instruction toujours en cours) la DETR.
Coût prévisionnel	Le montant total des dépenses s'élève à 21483,05 €.
Plan de financement	DETR : 27,86 % soit 5 985,00 € Label Ecoles Numériques : 14,39 % soit 3091,29 € Plan de Relance Socle Numérique : 37,75 % soit 8110,00 € Commune : 20 % soit 4296,76 €

Calendrier	Les vidéoprojecteurs et tableaux numériques ont été livrés et installés les 12 et 13 juillet 2021. La classe mobile doit être livrée dans la dernière semaine du mois d'août 2021.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Septembre 2021

Fiche projet - BUR01 - Création de logements en centre-bourg

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	Création de logements
Maître d'ouvrage	Commune de Bury
Maître d'œuvre	<i>A définir</i>
Description de l'action	<p>La commune de Bury souhaite créer 4 logements à travers la rénovation de bâtiments anciens et abandonnés en centre-bourg (Rue Albert Martin et Rue Jean Jaurès).</p> <p>Les travaux seront réalisés en régie. La réhabilitation des bâtiments pour créer les logements est complète : isolation, changement des huisseries, travaux d'électricité et de plomberie, chauffage neuf. Ainsi, les logements créés répondront aux nouvelles normes de construction en matière de consommation énergétique.</p> <p>A travers ce projet, la mairie va agir sur plusieurs enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none">• Redynamisation du centre-bourg par la rénovation du bâti ancien et dégradé ;• Création de 4 logements à loyers modérés sous gestion communale afin de favoriser la mixité sociale, réduire les inégalités et aider les ménages à accéder à un logement décent ;• Lutte contre l'artificialisation des sols par la réhabilitation de bâtis existants en lieu et place de l'extension urbaine ;• Participation à la transition écologique par de la rénovation du patrimoine communal (action 15 du plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois).
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Etat (DETR – DSIL – FNADT)• Conseil départemental• A préciser
Coût prévisionnel	A préciser.
Plan de financement	A préciser

Calendrier	Démarrage des travaux prévus en février 2022 pour une réception en 2025. Préciser
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de nouveaux ménages installés dans la commune ; Nombre de nouvelles inscriptions à l'école ; Surface rénovée (m ²).



Septembre 2021

Fiche Projet – CC33 – Pôle d'échanges Multimodal Phase 2

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>En octobre 2015, le Pays du Clermontois, la Ville de Clermont, SNCF Réseau, SNCF Gares & Connexions, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Oise et le Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) ont signé un protocole partenarial en vue de définir un projet commun de pôle d'échanges multimodal (PEM) de Clermont.</p> <p>Au regard des enjeux d'intermodalité à la gare de Clermont, le SMTCO a mené, en concertation avec tous les acteurs, une étude spécifique des fonctionnalités et d'aménagement du PEM de Clermont, validée en Comité de pilotage en septembre 2019.</p> <p>Le scénario retenu s'articule autour de 2 phases opérationnelles :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Aménagement d'un parking relais à Fitz-James et construction de 3 giratoires sur la Départementale 916 : réalisé sur 20212. Aménagement de la gare routière et du stationnement partie sud : projet <p>Le PEM de Clermont constitue une opération d'envergure pour le territoire et s'inscrit dans le plan d'actions du Plan de Mobilité</p>

	<p>Simplifié (PdMS) du Clermontois, au travers l'action n°22 « Requalifier le quartier de la gare de Clermont pour favoriser l'intermodalité ».</p> <p>A ce jour, la Communauté de communes a réalisé le parking relais à Fitz-James et 2 giratoires sur la RD 916. La Communauté de communes est actuellement en pourparlers avec SNCF Gares & Connexions concernant des emprises foncières disponibles, qui pourraient éventuellement être intégrées au PEM. En fonction de la position de SNCF Gares & Connexion sur la libération du foncier, le programme opérationnel sera actualisé et les études de maîtrise d'œuvre pour la phase 2 pourra être lancée.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ville de Clermont - SMTCO - Région des Hauts-de-France - Département de l'Oise - SNCF Gares & Connexion - SNCF Réseau - Etat
Coût prévisionnel	Chiffrage de la phase 2 : 6 400 000 € TTC soit 5 333 333.33 € HT
Plan de financement	<ul style="list-style-type: none"> - <i>SMTCO à hauteur de 1 500 000 €</i> - <i>Région Hauts-de-France</i> - <i>Département</i> - <i>Etat</i>
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Démarrage des études de maîtrise d'œuvre pour la phase 2 fin 2022 - Commencement des travaux de la phase 2 en juillet 2023
Indicateur d'évaluation proposé	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du PEM par mode (transports collectifs, vélo, marche, covoiturage, voiture individuelle) en % - Stationnement par mode (voiture individuelle, covoiturage, vélo, etc.) en nombre



Date

Fiche Action – CC11 – Travaux requalification route de Paris (phase 1 - séquence 3 gare routière)

Orientation stratégique n°1	OS N°1 « Renforcer l’attractivité et le dynamisme de notre territoire »
Action n°X	Travaux de requalification de la route de Paris à Breuil le vert : séquence 3 - création d’une gare routière et aménagement d’un parvis relié au Lycée Roberval
Maître d’ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d’œuvre	AREA / Terre et Paysages
Description de l’action	<p>Au regard de la compétence organisation des transports collectifs urbains réguliers et du plan de déplacements urbain, le Pays du Clermontois à la charge d’assurer le développement d’infrastructures en faveur de la mobilité.</p> <p>Dans ce contexte, et afin d’aménager l’entrée sud de son territoire, un programme de requalification urbaine de la route de Paris à Breuil le Vert (RD 916), déclarée d’intérêt communautaire, a été lancé pour sécuriser les échanges entre les flux routiers et piétons et développer les aménagements liés aux modes actifs.</p> <p>Deux séquences de travaux sur cet axe sont en cours de réalisation : la création d’un giratoire à l’angle de la route de Paris et de la rue des Grez (qui dessert le lycée professionnel Roberval) et la requalification de la route de Paris comprise entre ce nouvel aménagement et la sortie d’agglomération.</p> <p>En plus des aménagements de voirie liés aux modes actifs qui sont mis en œuvre sur la route de Paris dans le cadre des 2 premières séquences par la création de pistes cyclables et l’aménagement de traversées de route sécurisées sous la forme de plateaux surélevés, la collectivité a souhaité intégrer dans sa réflexion la sécurisation des déplacements des scolaires.</p> <p>La présence de deux établissements scolaires, le Collège Cousteau</p>

	<p>et le Lycée professionnel Roberval, qui génèrent des flux importants justifie, sur une troisième séquence de travaux, la création d'une gare routière de 14 places dédiées aux transports en commun desservant ces établissements et également à l'arrêt des réseaux de transports en commun de l'agglomération (Réseau Le BUS, et ligne inter-urbaine de la Région).</p> <p>Cette nouvelle gare routière permettra aux cars et bus qui desservent à la fois le collège et le lycée de ne plus stationner dans la rue de la Mothe devant l'entrée principale du collège, supprimant ainsi le sentiment d'insécurité permanent lié à la présence des nombreux cars scolaires, des véhicules du personnel et des parents d'élèves. Le Conseil Départemental travaille en parallèle à l'aménagement d'une nouvelle entrée du collège sur la route de Paris de manière à ce que les collégiens puissent accéder directement depuis et vers la nouvelle gare routière. Par ailleurs, l'aménagement des cheminements depuis le lycée Roberval jusqu'à la nouvelle gare routière, et la création d'un nouveau parvis sont intégrés au programme de construction de la gare routière car indispensables dans la sécurisation et la gestion des flux des lycéens.</p>
Partenaires	Etat Conseil Départemental
Coût prévisionnel	480 000 € HT
Plan de financement	Etat – DSIL : 192 000 € (sollicité) CD 60 :136 000 € (sollicité)
Calendrier	Démarrage travaux : février 2022 Livraison : aout 2022
Indicateur d'évaluation proposé	Taux d'occupation de la gare routière Nombre de véhicules occupant quotidiennement les quais

Date

Fiche Action Création – CC12 – VRD ZA Sables de ramecourt

Orientation stratégique n°1	Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire
Action n°	Création de la zone d'activités « Les Sables de Ramecourt » à Agnetz
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	AREA
Description de l'action	<p>Création d'une nouvelle zone d'activités (surface totale de 2ha20) conformément à l'Orientation d'aménagement et de programmation du PLU de la commune d'Agnetz, sur un foncier déjà propriété de l'intercommunalité pour partie et en cours d'acquisition pour le reste. Cette zone comportera 6 lots à bâtir permettant l'accueil d'activités médico-sociales, tertiaires et artisanales sur des surfaces variant entre 928 m² et 4560 m²</p> <p>Les travaux consisteront en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une voirie d'intérêt communautaire desservant les 6 futurs lots à bâtir de la ZA et son raccordement sur la rue Siméon Guillaume de la Roque (RD931) et sur la rue de la Croix Verte - La desserte en réseaux divers (assainissement eaux usées, dispositif de gestion des eaux pluviales, eau potable, électricité, telecom, éclairage public) - La création des espaces verts d'accompagnement de la voirie
Partenaires	<i>Conseil départemental + Etat</i>
Coût prévisionnel	1 200 912 € HT
Plan de financement	<i>Conseil Départemental Etat - DETR</i>
Calendrier	<p>Délivrance du permis d'aménager : décembre 2021</p> <p>Travaux de VRD – février à juin 2022</p> <p>Commercialisation des lots : printemps 2022</p>
Indicateur d'évaluation proposé	<p>Nombre de lots commercialisés</p> <p>Nombre d'emplois accueillis sur la zone</p>

Novembre 2021

Fiche Action – CC21 – Etude pré-opérationnelle à la mise en place d'une OPAH

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Consultation à lancer
Description de l'action	<p>La Communauté de communes du Clermontois souhaite mettre en place une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'idée primaire est d'aider les ménages à rénover leur bien immobilier en mettant l'accent sur la rénovation énergétique et la transition écologique.</p> <p>La mise en place d'une OPAH se fait en plusieurs étapes. La première consiste en la réalisation d'un diagnostic du territoire. Une étude est actuellement en cours et devrait être finalisée pour février 2022 afin d'obtenir une cartographie globale et une étude exhaustive de l'habitat et du logement sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.</p> <p>A l'issue de ce diagnostic, la collectivité sera en mesure de déterminer le type d'OPAH à mettre en place.</p> <p>Une étude pré-opérationnelle à la faisabilité d'une OPAH devra ensuite être menée afin de déterminer avec précision les actions à mener, le périmètre de l'OPAH et surtout d'évaluer les coûts et la répartition de ceux-ci en fonction des partenaires à la convention d'OPAH.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Communes du Pays du Clermontois, - ANAH, - Etat, - Région, - Département
Coût prévisionnel	60 000 € HT à actualiser en fonction du résultat de la consultation
Plan de financement	<p>80 % du prix de l'étude financé par la Banque des Territoires et l'Anah</p> <p>20 % Communauté de communes du Clermontois</p>

Calendrier	Lancement de la consultation en avril 2022 Démarrage de l'étude juin 2022
Indicateur d'évaluation proposé	Périmètre visé (nombre de communes éligibles) Nombre de logements étudiés (%) Gains énergétiques poursuivis Scénario proposés Rapport gains énergétiques / coûts travaux



Date

Fiche projet – CC32 – Mise en tourisme du territoire

Orientation stratégique n°	OS N°3: territoire inclusif
Action n°	Mise en tourisme du territoire
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Le patrimoine historique et naturel constitue un fort atout pour le territoire: l'Eglise Saint Samson à Clermont, l'Eglise Saint Léger à Mouy, le Donjon, la Porte de Nointel, l'Hôtel de ville et l'espace culturel Séraphine Louis à Clermont, le canoë Kayak à Mouy, les sentiers et parcours de balades...</p> <p>Par ailleurs la ville de Mouy souhaite développer en partenariat avec le Département un musée dédié à l'histoire de France.</p> <p>Ce patrimoine pourrait être davantage identifié dans les parcours touristique du bassin parisien, de la région Hauts de France et du département.</p> <p>Le tourisme constituerait ainsi un attracteur supplémentaire pour les centres villes de Clermont et Mouy notamment.</p> <p>Pour cela il est nécessaire de conduire un travail d'étude spécifique et en profondeur pour valoriser au mieux les potentiels du territoire.</p>
Partenaires	Oise Tourisme Banque des territoires ANCT
Coût prévisionnel	A définir
Plan de financement	50% banque des territoires 30% autres département et/ou région
Calendrier	2022- 2023
Indicateur d'évaluation proposé	Nombre de visiteurs en centre ville Impact sur les commerces



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiche Action – CC33 – Travaux d'aménagement de la phase 1- séquence 2 du PEM

Orientation stratégique n°1	OS N°1 « Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire »
Action n°1	Travaux d'aménagement du Pole d'Echanges Multimodal (PEM) – phase 1 séquence 2, à Clermont
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	AREA / Terre et Paysages
Description de l'action	<p>Le programme du pole d'échange multimodal (PEM) a été mis en place en 2019 et comprend, pour sa première phase, 4 séquences de travaux visant à aménager l'entrée Nord de son territoire, déclarée d'intérêt communautaire pour sécuriser les échanges entre les flux routiers et piétons et développer les aménagements liés aux modes actifs.</p> <p>2021 a permis d'achever l'ensemble du programme de travaux de la phase qui étaient à réaliser sur la commune de Fitz-James 1. La communauté de communes souhaite poursuivre la réalisation cette phase 1 en réalisant en 2022 les aménagements de la séquence 2.</p> <p>Cette séquence est située sur la commune de Clermont au niveau du carrefour constitué par les bretelles d'entrée (direction Beauvais) et de sortie (depuis Compiègne) de la RN31 sur la RD 916. Les travaux ont pour objectif de désengorger la remontée de file sur la BAU de la RN31 et d'assurer la jonction des aménagements cyclables et piétons situés de part et d'autre de ce carrefour. Cela consiste en :</p> <p><u>La création d'un plateau surélevé</u> permettant d'abaisser la vitesse sur la RD916 et de sécuriser les différents flux au niveau de ce carrefour ;</p> <p><u>La création d'une piste cyclable sur 160 mètres</u>, grâce à l'espace libéré dans l'emprise de la chaussée par la suppression du tourne à gauche vers Beauvais sur la RD 916. Les véhicules devront faire demi-tour au giratoire créé à l'intersection avec la RD127 à Fitz-James, construit en 2021 et revenir dans le sens Clermont/Fitz-James pour prendre cette bretelle d'entrée ;</p> <p><u>La mise en place d'un cédez le passage</u> en remplacement du stop au débouché de la bretelle de sortie de la RN31 ;</p> <p><u>Le réaménagement des trottoirs et traversées piétonnes.</u></p>

	Ce programme de travaux permettra d'assurer la jonction des itinéraires piétons et cyclables sécurisés pré-existants côté Clermont et côté Fitz-James sur cet axe vers la Gare de Clermont.
Partenaires	<i>Etat- Conseil départemental</i>
Coût prévisionnel	700 000 € HT
Plan de financement	<i>Conseil départemental : non établi à ce jour</i> <i>Etat - DSIL : non établi à ce jour</i>
Calendrier	Travaux de juin à septembre 2022
Indicateur d'évaluation proposé	Fréquentation de la voie douce (cyclistes, piétons) Vitesses pratiquées sur la RD 916, temps d'attente aux intersections



Fiche projet – CLER06 – Réaménagement de l'entrée de Ville/Place Decuignières (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire attractif et résilient Territoire en transition écologique Territoire inclusif
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Clermont
Description de l'action	En partenariat avec l'EPCI, qui est gestionnaire du principal axe traversant la ville et bordant la place Decuignières (rue de Paris et Général de Gaulle), la ville souhaite profiter du déménagement d'une surface commerciale pour retravailler cette place. L'occasion est ainsi rare de reconquérir un espace en plein centre-ville qui donnerait l'occasion de traiter plus harmonieusement la place notamment par une conception plus végétale, et surtout inscrire davantage cette place comme l'entrée du centre-ville pour étirer l'attractivité de l'hyper centre.
Partenaires	EPCI
Coût prévisionnel	En cours d'étude
Plan de financement	CD60 + CRHDF (redynamisons centres villes)
Calendrier	Etudes de faisabilité : 2022 Aménagement : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	

Septembre 2021

Fiche Projet – ERQ01 – développement des mobilités

Orientation stratégique n°	OS 1 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	Développement des mobilités au sein de la commune
Maître d'ouvrage	Commune d'Erquery
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>Partant du constat que les deux principaux axes routiers de la commune présentent des dangers au titre de la sécurité routière, la commune a engagé en 2021 un diagnostic de sécurité sur son territoire réalisé par la société ISR.</p> <p>A l'appui de ce diagnostic, la commune ambitionne des travaux d'aménagement avec la création de voies dédiées aux modes actifs (cyclables et piétonnes) qui font actuellement défaut au sein de la commune.</p> <p>Enfin, ce projet s'inscrit dans le Plan de Mobilité simplifié du Clermontois approuvé le 18 mars 2021 notamment à travers de l'action n°15 « doté l'intercommunalité d'un réseau d'infrastructures cyclables continues dans les espaces périurbains et ruraux » et l'action n° 16 « aménager les cheminements piétons pour favoriser la marche en zone urbaine ». Il sera également intégré au Schéma Directeur des modes actifs qui sera prescrit par la Communauté de communes du Clermontois en décembre 2021.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Etat – DETR - Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de Non défini € HT.
Plan de financement	A Définir
Calendrier	Travaux envisagés au cours d'année 2023 .
Indicateur d'évaluation proposé	Linéaire de voies douces créées (m) Part dans la voirie communale (%)

Fiche action – MOUY03 – Sonorisation du centre ville (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	Sonorisation des places du centre ville : Cantrel et Avinin
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy
Description de l'action	<p>Le déploiement de la sonorisation dans le centre-ville est le fruit d'une réflexion autour de la redynamisation du cœur de ville dans le cadre du programme « actions cœur de ville » et en partenariat avec l'association des commerçants, le SYNERCA.</p> <p>Elle permettra, par la diffusion de musique ou d'un fond sonore, de mettre de la vie dans le cœur de ville aux abords des commerces de proximité, mais aussi d'appuyer différents événements et manifestations organisés par la collectivité.</p> <p>En plus du marché hebdomadaire, des rendez-vous emblématiques ont lieu : brocantes, vides-greniers, quinzaines commerciales, marchés à thèmes, fêtes de week-end...</p> <p>A chacun de ces événements, la sonorisation de centre-ville permettra d'attirer encore plus de chalands et de visiteurs.</p> <p>Dans le contexte actuel de crise sanitaire, elle pourra également répondre aux enjeux sanitaires en intégrant des annonces de sécurité.</p>
Partenaires	DETR Conseil départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Coût estimé 9 800 €
Plan de financement	
Calendrier	Lancement consultation : en cours Acquisition matériel : début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Fréquentation dans les commerces de proximité Nombre de participants aux manifestations

Fiche projet – MOUY05 – Parc George Sand – aménagement d'une aire de jeux, installation d'une passerelle (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy
Description de l'action	<p>Dans le cadre de sa politique d'action en faveur des jeunes, du sport, et plus largement du « vivre ensemble », la ville de Mouy souhaite mettre en place une aire de jeux dans le parc George Sand.</p> <p>Parce qu'au-delà du loisir, une aire de jeux encourage le tissage de liens sociaux entre les enfants, et plus généralement entre les familles, cet équipement se veut, avant tout, être un lieu de rencontre et d'échange, vecteur de valeurs telles que la solidarité, l'éducation et la santé. A cet âge, les enfants aiment explorer, ils sont curieux et en plein éveil des sens.</p> <p>La pose d'une clôture autour de l'aire de jeux sera nécessaire puisqu'elle sera aménagée entre un bras du Thérain d'un côté, et un étang de l'autre et perpendiculairement à la route.</p> <p>Cet équipement ludique devra donc répondre à toutes les règles de sécurité et normatives.</p>
Partenaires	<p>DETR Conseil départemental de l'Oise CAF Ville de Mouy = le reste à charge</p>
Coût prévisionnel	Coût estimé 65 000 €
Plan de financement	
Calendrier	<p>Etude des besoins et enquête auprès de la population Consultation pour acquisition de la structure Travaux de mise en œuvre : 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	



Date

Fiche projet – MOUY11 – Une nouvelle vie pour le site SGB à Mouy

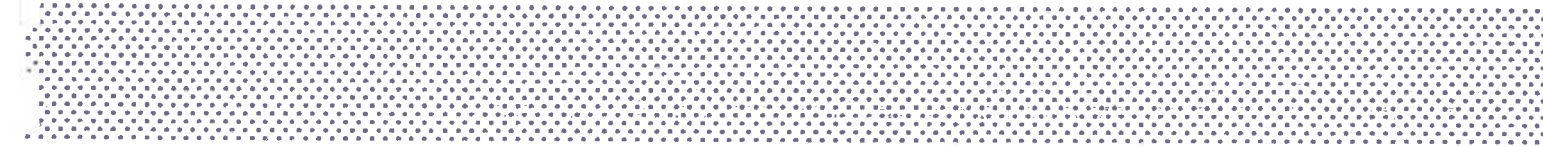
Orientation stratégique n°	OS N° 1 territoire attractif et résilient
Action n°	Une nouvelle vie pour le site SGB à Mouy
Maître d'ouvrage	Commune de Mouy et Département
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La Société Générale de Brosserie est un site industriel historique de Mouy situé au carrefour de la gare et du centre ville. Il est constitué de bâtiments désaffectés au fort potentiel de réhabilitation.</p> <p>En partenariat avec le département, la ville souhaite redonner vie à cette friche en y implantant un musée départemental dédié à l'histoire de France.</p> <p>C'est l'occasion pour la commune d'exploiter le fort potentiel du site en y installant:</p> <ul style="list-style-type: none">- un fab lab en partenariat avec la communauté de commune- un centre de loisirs moderne et fonctionnel- une école de musique- une maison des associations <p>Cette friche qui contribue actuellement à créer une entrave (accentuée par la présence de la rivière Le Therain) entre le centre ville et le quartier de la gare, pourrait devenir un nouveau pôle d'attractivité, passerelle entre les différents pôles de la commune.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire cependant, au delà du travail sur les bâtiments, de travailler le désenclavement du site, notamment par la création d'une passerelle douce pour traverser la rivière.</p> <p>Un partenariat avec la banque des territoires permettra de réaliser une étude urbaine permettant de qualifier les enjeux stratégiques autour de cette friche.</p>
Partenaires	Département Banque des territoires Communauté de communes FNADT
Coût prévisionnel	Coûts à définir
Plan de financement	A définir

Calendrier	Etude urbaine 2022 Conventionnement avec le département 2023 Travaux 2023- 2025
Indicateur d'évaluation proposé	Fréquentation des bâtiments Economies générées par les économies d'énergie Dynamique collatérale à l'implantation des équipements: recettes générées, ouvertures de commerces ou d'activités



Fiche Projet – NOI02 – Réalisation d'un parking et d'une placette de retournement

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	1 - parking 2 - placette de retournement
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	<p>A l'occasion de la vente par la commune du presbytère, celle-ci doit récupérer, en échange, des terrains qui lui permettront de réaliser, impasse d'en Haut, un parking qui desservira l'église (actuellement il n'existe qu'un tout petit parking en terre) et une placette de retournement, à destination des services de secours ou encore des services du Pays du Clermontois (éboueurs notamment) impasse de l'église (actuellement ils doivent reculer en marche-arrière).</p> <p>Le projet se décompose en deux actions :</p> <ul style="list-style-type: none">– Parking : une étude de faisabilité sera lancée début 2022– Placette de retournement
Partenaires	La commune sollicitera l'aide de l'Etat au titre de la DETR ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Ce projet est prévu pour 2022 et n'a pas été chiffré à ce jour.
Plan de financement	DETR : 40 % Conseil Départemental : 35 % Commune : 25 %
Calendrier	A ce jour, la vente du presbytère n'a pas encore été actée. Elle devrait l'être d'ici l'été 2021. Puis, la commune mènera les études qui permettront de déterminer les aspects techniques et financiers pour un projet prévu en 2022.



Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Projet – NOI03 – Remise en état entrée école

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	7
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	L'une des deux entrées de l'école communale (entrée secondaire située côté parkings) est en très mauvais état. La commune a donc pour projet de la remettre en état.
Partenaires	La commune sollicitera l'aide de l'Etat au titre de la DETR ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Ce projet est prévu pour 2022 mais le chiffrage n'a pas encore été réalisé.
Plan de financement	DETR : 40 % Conseil Départemental : 35 % Commune : 25 %
Calendrier	Les travaux sont prévus pour 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Action - AGN02 - Enfouissement des réseaux

Orientation stratégique n°	OS2
Action n°	1 – Rue Dorée 2 – Rue de Froissy 3 – Rue Bernard Laurent 4 – Rue de l'Empire
Maître d'ouvrage	Mairie d'Agnetz – 78 rue de Fay – 60 600 AGNETZ Benjamin DURAND : b.durand @agnetz.fr
Description de l'action	<p>Enfouissement des réseaux, passage en éclairage LEDs et requalification de voirie en voirie partagée. 50 logements impactés. Etude SE60 déjà faite pour l'action 1, commandées pour les actions 2,3,4</p> <p>Il s'agit d'un projet de transition écologique lié aux économies d'énergie et dans le cadre du PAECT de l'EPCI de la CC du Clermontois. Également, le projet s'inscrit dans une démarche globale au niveau du territoire de l'EPCI et vient s'inscrire dans l'Etude de Planification Energétique (EPE) du Clermontois à travers son action 16 « Remplacer et optimiser l'éclairage public».</p> <p>Amélioration de la résilience des réseaux électriques et transition énergétique en zone rurale sur 3 volets : Volet A : améliorer la résilience des réseaux Volet B : augmenter la fiabilité du réseau Volet C : développer une gestion optimisée et plus intelligente du réseau</p>
Partenaires	Subventions probables : - CD60 - DETR
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : Total 2 100 000 € HT Action 1 : 500 000 € HT - 2022 : 250 000 € HT - 2023 : 250 000 € HT

	<p>Action 2 : 550 000 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2023 : 150 000 € HT - 2024 : 400 000 € HT <p>Action 3 : 450 000 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2024 : 150 000 € HT - 2025 : 300 000 € HT <p>Action 4 : 600 000 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2025 : 300 000 € HT - 2026 : 300 000 € HT 																								
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CD60 :</th> <th>DETR</th> <th>Commune</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Action 1 :</td> <td>2022 : 30% soit 75 000 € 2023 : 30% soit 75 000 €</td> <td>2022 : 30% soit 75 000 € 2023 : 30% soit 75 000 €</td> <td>2022 : 40% soit 100 000 € 2023 : 40% soit 100 000 €</td> </tr> <tr> <td>Action 2 :</td> <td>2023 : 30% soit 45 000 € 2024 : 30% soit 120 000 €</td> <td>2023 : 30% soit 45 000 € 2024 : 30% soit 120 000 €</td> <td>2023 : 40% soit 60 000 € 2024 : 40% soit 160 000 €</td> </tr> <tr> <td>Action 3 : 2024 2025</td> <td>2024 : 30% soit 45 000 € 2025 : 30% soit 90 000 €</td> <td>2024 : 30% soit 45 000 € 2025 : 30% soit 90 000 €</td> <td>2024 : 40% soit 60 000 € 2025 : 40% soit 120 000 €</td> </tr> <tr> <td>Action 4 : 2025 2026</td> <td>2025 : 30% soit 90 000 € 2026 : 30% soit 90 000 €</td> <td>2025 : 30% soit 90 000 € 2026 : 30% soit 90 000 €</td> <td>2025 : 40% soit 120 000 € 2026 : 40% soit 120 000 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>630 000 €</td> <td>630 000 €</td> <td>840 000 €</td> </tr> </tbody> </table>		CD60 :	DETR	Commune	Action 1 :	2022 : 30% soit 75 000 € 2023 : 30% soit 75 000 €	2022 : 30% soit 75 000 € 2023 : 30% soit 75 000 €	2022 : 40% soit 100 000 € 2023 : 40% soit 100 000 €	Action 2 :	2023 : 30% soit 45 000 € 2024 : 30% soit 120 000 €	2023 : 30% soit 45 000 € 2024 : 30% soit 120 000 €	2023 : 40% soit 60 000 € 2024 : 40% soit 160 000 €	Action 3 : 2024 2025	2024 : 30% soit 45 000 € 2025 : 30% soit 90 000 €	2024 : 30% soit 45 000 € 2025 : 30% soit 90 000 €	2024 : 40% soit 60 000 € 2025 : 40% soit 120 000 €	Action 4 : 2025 2026	2025 : 30% soit 90 000 € 2026 : 30% soit 90 000 €	2025 : 30% soit 90 000 € 2026 : 30% soit 90 000 €	2025 : 40% soit 120 000 € 2026 : 40% soit 120 000 €	Total	630 000 €	630 000 €	840 000 €
	CD60 :	DETR	Commune																						
Action 1 :	2022 : 30% soit 75 000 € 2023 : 30% soit 75 000 €	2022 : 30% soit 75 000 € 2023 : 30% soit 75 000 €	2022 : 40% soit 100 000 € 2023 : 40% soit 100 000 €																						
Action 2 :	2023 : 30% soit 45 000 € 2024 : 30% soit 120 000 €	2023 : 30% soit 45 000 € 2024 : 30% soit 120 000 €	2023 : 40% soit 60 000 € 2024 : 40% soit 160 000 €																						
Action 3 : 2024 2025	2024 : 30% soit 45 000 € 2025 : 30% soit 90 000 €	2024 : 30% soit 45 000 € 2025 : 30% soit 90 000 €	2024 : 40% soit 60 000 € 2025 : 40% soit 120 000 €																						
Action 4 : 2025 2026	2025 : 30% soit 90 000 € 2026 : 30% soit 90 000 €	2025 : 30% soit 90 000 € 2026 : 30% soit 90 000 €	2025 : 40% soit 120 000 € 2026 : 40% soit 120 000 €																						
Total	630 000 €	630 000 €	840 000 €																						
Calendrier	<p>Action 1 : Rue Dorée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2021 o Démarrage des travaux : Mars 2022 o Fin des travaux : Octobre 2022 - Phase 2 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2022 o Démarrage des travaux : Mars 2023 o Fin des travaux : Octobre 2023 <p>Action 2 : Rue de Froissy</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2022 o Démarrage des travaux : Mars 2023 o Fin des travaux : Octobre 2023 - Phase 2 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2023 o Démarrage des travaux : Mars 2024 o Fin des travaux : Octobre 2024 <p>Action 3 : Rue Bernard Laurent</p>																								

	<ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2023 o Démarrage des travaux : Mars 2024 o Fin des travaux : Octobre 2024 - Phase 2 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2024 o Démarrage des travaux : Mars 2025 o Fin des travaux : Octobre 2025 <p>Action 4 : Rue de l'Empire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Phase 1 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2024 o Démarrage des travaux : Mars 2025 o Fin des travaux : Octobre 2025 - Phase 2 <ul style="list-style-type: none"> o Etudes : Novembre 2025 o Démarrage des travaux : Mars 2026 o Fin des travaux : Octobre 2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Réduction des dépenses d'éclairage public par an (en kWh/an)



Fiche Projet - AGN04 - Réhabilitation énergétique de la salle Saint Agnès

Orientation stratégique n°	OS1
Action n°	1 – Etudes 2 – Travaux 1 ^{ère} tranche 3 – Travaux 2 ^{ème} tranche
Maître d'ouvrage	Mairie d'Agnetz – 78 rue de Fay – 60 600 AGNETZ Benjamin DURAND : b.durand @agnetz.fr
Description de l'action	<p>La salle Sainte Agnès est au cœur du hameau de Boulincourt. Elle regroupe les activités sportives du tennis, pétanque et tir à l'arc. Elle est extrêmement sollicitée par les associations sportives, surtout en temps hivernale, la commune ne possédant qu'une seule salle couverte à cet effet.</p> <p>A ce jour, cette salle contient de l'amiante et est énergivore. La commune entend la réhabiliter selon les normes environnementales les plus strictes et en mettant en avant une construction écologique, à énergie positive et développant les énergies renouvelables.</p> <p>Il s'agit également du développement des installations sportives nécessaires au territoire intercommunal.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ».</p>
Partenaires	Subventions probables : - CD60 - DETR
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 915 000 € HT Action 1 : 15 000 € HT Action 2 : 200 000 € HT Action 3 : 700 000 € HT
Plan de financement	Financement :

	<p>Action 1 :</p> <p>CD60 : 30% soit 4 500 €</p> <p>DETR : 30% soit 4 500 €</p> <p>Commune : 40% soit 6 000 €</p> <p>Action 2 :</p> <p>CD60 : 30% soit 60 000 €</p> <p>DETR : 30% soit 60 000 €</p> <p>Commune : 40% soit 80 000 €</p> <p>Action 3 :</p> <p>CD60 : 30% soit 210 000 €</p> <p>DETR : 30% soit 210 000 €</p> <p>Commune : 40% soit 280 000 €</p>
Calendrier	<p>Action 1 :</p> <p>Etudes : Avril 2022</p> <p>Rendu des études : Octobre 2022</p> <p>Action 2 :</p> <p>Démarrage des travaux : Mars 2023</p> <p>Fin de la 1^{ère} phase : Novembre 2023</p> <p>Action 3 :</p> <p>Démarrage des travaux : Mars 2024</p> <p>Fin de la 2^{ème} phase : Novembre 2024</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'énergie par an (€)



**FICHE ACTION - BLS11 - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX BT -EP
-FT RUE DE CLERMONT**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Enfouissement et intégration des réseaux secs Rue de Clermont. Basse Tension, Eclairage Public, Réseau Télécom.</p> <p>Ces travaux permettront de réduire les factures d'énergie, d'améliorer la qualité de l'éclairage public, et renforcer la sécurité des riverains.</p> <p>Le projet s'inscrit dans une démarche globale au niveau du territoire de l'EPCI et vient s'inscrire dans l'Etude de Planification Energétique (EPE) du Clermontois à travers son action 16 « Remplacer et optimiser l'éclairage public»</p>
Partenaires	...
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement subventionnables pour un montant de 264 933.47 € HT.
Plan de financement	Cout de l'acquisition : 264 933.47 € HT Financement dans le cadre du CRTE : 132 466.73 € HT Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 132 466.73 € HT
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'éclairage public par an (en MWh/an)

**FICHE ACTION - BLS05 - ÉCLAIRAGE PUBLIC LED – SECTEUR
CRAPIN**

Orientation stratégique n°	2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	Remplacement de tous les candélabres de type boule par des éclairages à LED afin de réduire les factures d'énergie et améliorer la qualité de l'éclairage public et le cadre de vie. Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ».
Partenaires	...
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 104 486.30 € HT.
Plan de financement	Cout de l'acquisition : 104 486.30 € HT Financement dans le cadre du CRTE : 83 589.04 € Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 20 897.26 € HT
Calendrier	Travaux envisagés en cours d'année 2022. Opération qui pourrait être réalisée en deux phases si nécessaire.
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'éclairage public par an (en MWh/an)

Septembre 2021

Fiche Projet - BUR03 - bilan énergétique du patrimoine communal en vue de sa rénovation

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	-Diagnostic énergétique du patrimoine communal
Maître d'ouvrage	Commune de Bury
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La commune de Bury va lancer le bilan énergétique de son patrimoine communal avec l'appui du syndicat d'énergie de l'Oise.</p> <p>Ce bilan va concerner 12 bâtiments communaux dont les 7 écoles primaires de Bury, la bibliothèque et la mairie et portera sur : l'isolation, le chauffage, l'éclairage.</p> <p>Il permettra ensuite d'établir un plan pluriannuel de travaux afin de rénover les bâtiments communaux.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans l'action 14 « réaliser un diagnostic énergétique du patrimoine communal et intercommunal » du plan d'actions de l'Etude de planification énergétique du Clermontois.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • SE 60 pour la phase étude. • <i>Etat (DETR – DSIL – FNADT), Conseil départemental, ADEME, pour la phase travaux.</i> • A préciser
Coût prévisionnel	A préciser.
Plan de financement	A préciser
Calendrier	Le diagnostic sera réalisé en 2022 par le SE60.
Indicateurs d'évaluation proposés	Part des bâtiments publics ayant été diagnostiqués (%) ; Surfaces à rénover dans le plan pluriannuel (m ²).



Septembre 2021

Fiche Action - BUR04 - transition énergétique du parc de véhicules communal

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Remplacement des véhicules communaux à énergie fossile par des véhicules électriques.
Maître d'ouvrage	Commune de Bury
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La commune de Bury va procéder au remplacement de 4 véhicules à énergie fossile par des véhicules électriques.</p> <p>Cela s'inscrit dans le plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois à travers l'action 23 « soutenir et faciliter le passage vers des motorisations propres ».</p> <p>De plus, ce projet fait écho au « Plan de Relance » de l'Etat à travers l'opération « verdissement des flottes » pour les véhicules des collectivités qui permet d'obtenir un bonus de 5000€ pour l'acquisition d'un véhicule électrique.</p> <p>Cette opération s'inscrit également dans le projet de territoire du Clermontois, au sein de l'axe 2 « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément son orientation 2 « Limiter l'impact des mobilités » qui prévoit des actions favorisant le passage à des motorisations propres.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	À préciser 2022 : achat de deux véhicules à hauteur de 50 000 €
Plan de financement	A préciser
Calendrier	Acquisition d'un véhicule par an entre 2022 et 2026
Indicateur d'évaluation proposé	Nombre de véhicules propres achetés Part des véhicules propres (%) dans le parc public.



Fiche Action – CAT01 – Changement menuiseries et volets roulants mairie de catenoy

Orientation stratégique n°	OS2
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Catenoy
Description de l'action	Le Conseil Municipal de Catenoy souhaite changer les 5 menuiseries de l'étage de la mairie qui est la salle d'archives afin de contribuer à l'isolation thermique et à la valorisation de ce bâtiment, les menuiseries en place étant très anciennes. Il souhaite également la pose d'un volet roulant au niveau du secrétariat au rez-de-chaussée afin d'assurer une protection maximum des lieux.
Partenaires	Subventions probables : <ul style="list-style-type: none">- DETR- DSIL
Coût prévisionnel	Dépenses d'investissement : 5 918.90 € HT
Plan de financement	DETR, DSIL : à préciser, en attente d'attribution Commune : à préciser
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	

Décembre 2021

Fiche Action – CC13 – Réseau de distribution d'eau potable

Amélioration du rendement des réseaux Renouvellement du réseau d'eau potable

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action	47 - Travaux destinés à améliorer le rendement des réseaux
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre non attribuée
Description de l'action	<p>Le réseau de distribution d'eau potable de la Communauté de Communes du Clermontois présente un taux de rendement de 82% en moyenne depuis ces 3 dernières années.</p> <p>Cela signifie que sur les 1 625 711 m³ mis en distribution en 2020, environ 293 000 m³ ont été perdus dans les canalisations fuyardes.</p> <p>Ainsi, une étude de criticité a été menée par la Communauté de Communes du Clermontois afin d'établir un programme de renouvellement ciblé des canalisations. Les canalisations à renouveler ont été classées par priorité en fonction de plusieurs critères dont notamment le nombre de fuite réparées ces dernières années, l'âge de la conduite et le matériau.</p> <p>A ce jour, le réseau de distribution d'eau potable géré par la collectivité est de 220 kilomètres, dont 500 mètres sont renouvelés chaque année. Cela représente un taux de renouvellement de 0,22%. L'objectif est d'au moins doubler ce taux de renouvellement.</p> <p>Ce programme de renouvellement permettra d'améliorer le rendement de réseau et de réduire les volumes perdus dans les fuites de canalisations.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie - Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 3 500 000 € TTC
Plan de financement	Budget M49 eau

Calendrier	Les travaux sont planifiés à partir de 2022
Indicateur d'évaluation proposé	<ol style="list-style-type: none">1. Rendement du réseau2. Linéaire de réseau renouvelé



Décembre 2021

Fiche Action – CC19 – Création d'un réseau de collecte des eaux usées rue de la Jacquerie

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action	42 - Réseaux d'assainissement : travaux d'extension
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre non attribuée
Description de l'action	<p>Le projet consiste en la création d'un réseau public de collecte des eaux usées rue de la Jacquerie à Nointel.</p> <p>Il fait suite au schéma directeur d'assainissement de 2006 qui a défini un certain nombre de travaux prioritaires nécessaire à la lutte contre les pollutions diffuses.</p> <p>En effet, un nombre important d'installations d'assainissement non collectives sont non conformes, occasionnant des rejets d'eaux usées vers le milieu naturel.</p> <p>Les travaux permettront de raccorder environ 91 habitations au nouveau réseau d'assainissement collectif.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Agence de l'Eau Seine Normandie- Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 1 600 000 € TTC
Plan de financement	Budget M49 assainissement
Calendrier	Les travaux sont planifiés entre 2022 et 2023
Indicateur d'évaluation proposé	Nombres d'habitations raccordées (u)



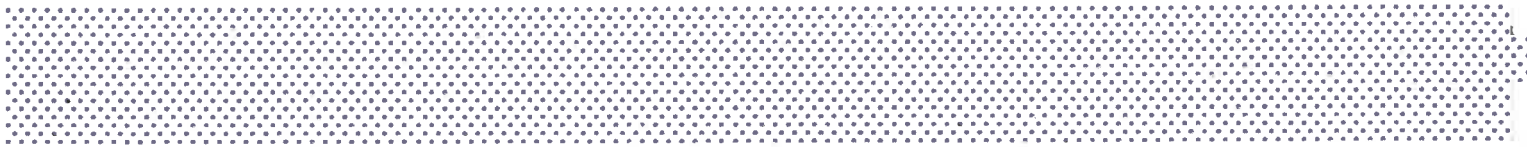
Fiche Action – CC20 – Elaboration du plan d'action des Bassins d'Alimentation de Captage de la Communauté de Communes du Clermontois et sa mise en œuvre

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Actions	46 – Travaux de mise en place des périmètres de protections
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre non attribuée
Description de l'action	<p>La loi sur l'eau du 30/12/2006 a créé des zones de protection des Aires d'Alimentation de Captage (AAC) pour lutter notamment contre les pollutions diffuses.</p> <p>La définition d'une zone de protection d'une AAC permet la mise en œuvre de programmes d'actions visant notamment à modifier les pratiques agricoles ainsi qu'à faire évoluer les activités non agricoles dans le but d'améliorer la qualité de la ressource.</p> <p>L'objectif est la préservation de la ressource en eau potable des captages.</p> <p>Ainsi, la Communauté de Communes du Clermontois a décidé de poursuivre la démarche sur ces Bassins d'Alimentation de Captage (BAC) débutée en 2017. Un programme d'action sera établi et une animation sera mise en place.</p> <p>Le programme d'actions répondra aux enjeux du territoire et correspondre au 11ème programme de l'AESN.</p> <p>Les actions sur les captages prioritaires et sensibles y compris l'animation sont inscrites dans le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) signé par la Communauté de Communes du Clermontois.</p>
Partenaires	- Agence de l'Eau Seine Normandie
Coût prévisionnel	Montant des études : 135 000 € HT Animation : 45 000 €/an pendant 10 ans
Plan de financement	Budget M49 eau
Calendrier	Les études sont planifiées entre 2022 et 2023
Indicateur d'évaluation proposé	1. Amélioration de la qualité de l'eau



Fiche Action – CC22 – Tarification incitative

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du clermontois 9 rue henri Breuil 60600 Clermont
Description de l'action	<p>La Loi de Transition Energetique pour la Croissance Verte (LTECV) indique des objectifs ambitieux de progression des tarifications incitatives en promouvant la généralisation de ces modes de financement du service public de prévention et de gestion des déchets à vingt-cinq millions en 2025.</p> <p>Dans le cadre d'une Tarification Incitative, l'utilisateur est encouragé à modifier son comportement pour limiter l'augmentation de sa contribution financière au service public de prévention et de gestion des déchets (SPPGD). Il est notamment invité à accroître son geste de tri, à diminuer ses quantités d'ordures ménagères résiduelles (OMR), mais également sa production globale de déchets (sur du moyen – long terme), donc à optimiser son recours au SPPGD (par exemple par des présentations de bacs moins fréquentes). La généralisation progressive de la Tarification Incitative (TI) est envisagée par l'instauration d'une part variable dans la REOM ou la TEOM. On parle alors de redevance incitative (RI) ou de TEOM incitative (TEOMi).</p> <p>La communauté de communes du clermontois souhaite lancer une étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative début 2022.</p> <p>A l'issue, si l'un des scénarios est retenu par les élus, la communauté de communes mettra en place une tarification incitative avant la fin du mandat (2026).</p>
Partenaires	ADEME
Coût prévisionnel	60 000 euros pour l'étude
Plan de financement	Accompagnement technique et financier par l'Ademe : - cahier des charges types - Taux d'aide maximal : 70 % avec un plafond de dépenses éligibles à 100 000 euros



Calendrier	Démarrage de l'étude début 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Action – CC23 – Projet développement du compostage de proximité

Orientation stratégique n°	
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du clermontois 9 rue Henri Breuil 60600 Clermont
Description de l'action	<p>Développement du compostage de proximité.</p> <p>Depuis 2011, la communauté de communes du clermontois propose, dans le cadre de son programme de prévention des déchets, des composteurs à prix réduits (20€).</p> <p>A ce jour 1900 composteurs ont été distribués soit 16% des foyers individuels.</p> <p>Dans le cadre de l'évolution de la collecte des déchets et des nouvelles réglementations à venir sur la gestion des biodéchets, les élus ont fait le choix de doter gratuitement les maisons individuelles en composteurs.</p> <p>Le fait de doter gratuitement les usagers en composteurs permet le traitement in situ d'une partie des déchets verts et de réduire sensiblement la part des biodéchets dans les ordures ménagères et ainsi d'anticiper la réglementation du tri à la source des biodéchets prévue à l'horizon 2024. L'objectif étant d'atteindre 50% des foyers individuels dotés d'un composteur.</p> <p>Pour atteindre cet objectif, un chargé de mission va être recruté par la communauté de communes afin d'accompagner les usagers au montage et à l'utilisation des composteurs. Cette personne aura aussi la charge de développer le compostage collectif dit « en pied d'immeuble ».</p> <p>Le coût de l'opération s'élève à 207 000€ pour 3990 composteurs (base 52€ l'unité)</p>
Partenaires	ADEME.

Coût prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> -Achat des composteurs (max 280 000 € HT) -Recrutement d'un chargé de mission « développement du compostage de proximité ». (env 30 000 € par an) -Formation de maitre composteur par un organisme agréé. (env 2 000 €)
Plan de financement	L'Ademe finance le poste du chargé de mission à la condition qu'il soit formé « maitre composteur »
Calendrier	<p>Démarrage de l'opération début 2022 pour une durée de 2 ans minimum.</p> <p>Recrutement d'un chargé de mission « développement du compostage de proximité »</p> <p>Diffusion des questionnaires pour recenser les besoins en composteurs.</p> <p>Formation maitre composteur</p> <p>Distribution des composteurs individuels et collectifs.</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de composteurs individuels Nombre de composteurs collectifs Nombre de personnes sensibilisées au compostage Tonnages déchets verts et ordures ménagères.



Date

Fiche Projet – CC30 – Déploiement d'un système de télégestion des chaufferies des salles de sport intercommunales

Orientation stratégique n°	OS N°2 « Territoire en transition écologique »
Action n°1	Mise en place d'un système de télégestion des chaufferies des salles de sport intercommunales
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	Non désignée à ce jour
Description de l'action	<p>Afin d'améliorer significativement la performance énergétique de ses bâtiments, le Pays du Clermontois a, dans un premier temps effectué le remplacement des chaudières, de leurs panoplies et des systèmes de ventilation par des équipements plus performants.</p> <p>Une seconde phase de cette politique de maîtrise de l'énergie consistera à mettre en place un système de télégestion commun aux chaufferies des 9 salles de sport intercommunales. En effet, l'occupation de ces équipements sportifs est soumise à fluctuation journalière selon les plannings de réservation qui diffèrent notablement entre les périodes scolaires et de vacances. La gestion par horloge en chaufferie ne permet pas d'être suffisamment précis et réactif sur les adaptations de planning, car nécessite un déplacement physique sur site.</p> <p>Une télégestion avec un réglage au plus fin des périodes d'occupation de ces volumes importants permettra de chauffer au plus juste et d'économiser la ressource.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	Non chiffré à ce jour
Plan de financement	
Calendrier	Etudes 2022, Déploiement 2022-2023
Indicateur d'évaluation proposé	Réduction de la facture énergétique



Fiche d'action – CLER02 – rénovation et paysagement de la Ville (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire en transition écologique
Action n°	Rénovation et paysagement de la Ville
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	<p>L'étude urbaine a identifié un enjeu fort de reconnexion de centre ville avec les différents pôles de la commune. Cela passe par un travail sur l'accessibilité et le paysagement de la ville. Il est donc nécessaire d'une part d'inventorier les espaces à reconquérir (minéralisés, laissés à l'abandon ou non valorisés).</p> <p>D'autre part, il faut proposer un plan guide paysager décliné en fiches action afin de rénover et revégétaliser ces sites.</p> <p>Parallèlement pour assurer la gestion durable de ces nouveaux espaces, elle veillera à choisir un aménagement sobre en entretien et en ressources (eau notamment).</p> <p>Pour cela, la commune sera accompagnée par le CAUE dans la réalisation de ce plan guide paysager. La participation des habitants sera intégrée à la démarche.</p> <p>La ville a aussi recours à un maître d'oeuvre qui sera chargé d'accompagner les services techniques de la ville dans la mise en oeuvre de ce plan guide paysager.</p> <p>Le paysagement et la rénovation du centre ville passera nécessairement par une reprise des trottoirs pavés très dégradés pour faciliter l'accessibilité du centre ville.</p>
Partenaires	CAUE Région Banque des territoires Petites villes de demain
Coût prévisionnel	CAUE: 3500 € sur une année (adhésion+ frais de mission) Maître d'oeuvre: 20 000 €/ an Signalétique urbaine: 50 000 €

	Travaux: 1 000 000 €
Plan de financement	Banque des territoires: 50 % des études pré-opérationnelles Région: 50 % des investissements Autres PVD: 30 % des investissements
Calendrier	2021 : inventaire des sites à potentiels 2022 – 2023 : plan guide paysager et mise en œuvre des choix d'aménagement
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface de m ² conquis et gestion durable des sites.

Fiche Action – ETO01 – rénovation énergétique et mise aux normes PMR des bâtiments publics

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action	1 - Rénovation énergétique et thermique des bâtiments publics 2 - Mise aux normes PMR des bâtiments publics
Maître d'ouvrage	Commune d'Etouy
Maître d'œuvre	ADTO
Description de l'action	<p>La commune d'Etouy avec l'aide du SE60 va entreprendre la rénovation énergétique de ses bâtiments publics. Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mairie ; • L'école ; • La salle communale ; • Le vestiaire du club de foot. <p>A cet effet, le SE60 a réalisé un diagnostic énergétique de ces bâtiments en 2021 afin d'identifier les travaux à réaliser et leurs coûts. Il en résulte ainsi un bouquet de travaux variables selon les bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement d'éclairage en éclairage LED avec solution d'optimisation ; • Changement des convecteurs pour le chauffage ; • Isolation des combles et des murs extérieurs. <p>La commune prévoit de se rapprocher de l'ADTO afin d'avoir une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition exacte des coûts, affiner les choix techniques et préparer les marchés de travaux. Se travail sera réalisé en fin 2021.</p> <p>Les travaux débiteront ensuite et seront programmés sur la durée du plan pluriannuel d'investissement de la commune, avec un début en 2022.</p> <p>Enfin, cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine communal » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	Etat (DETR / DSIL) SE 60 ADTO

Coût prévisionnel	Total : 571 347 € HT décomposé comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : 423 311 € HT • Action 2 : 148 036 € HT
Plan de financement	<p>Action 1 : Rénovation énergétique et thermique des bâtiments publics DETR : 40% soit 169 324 € Département : 35 % soit 148 159 € SE 60 : 5% soit 20 453 € Commune : 84 662 €</p> <p>Action 2 : Mise aux normes PMR des bâtiments publics Département : 45% soit 66 616 € DETR : 35% soit 52 213 € Commune : 29 207 €</p>
Calendrier	2021- études et marché public 2022- travaux
Indicateurs d'évaluation proposée	Surface effectivement rénovée (m ²) Taux de remplacement des luminaires (%) Réduction de la facture énergétique (%)



Septembre 2021

Fiche Projet – FJ01 – rénovation de l'éclairage public

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Rénovation de l'éclairage public
Maître d'ouvrage	Commune de Fitz-James
Maître d'œuvre	A préciser
Description de l'action	<p>La commune de Fitz-James avec l'aide du SE 60 va remplacer toutes les lanternes d'éclairage public sur l'ensemble de la commune par des lanternes d'éclairage LED.</p> <p>En effet, le parc de la commune est composé à 89% de lampes à vapeur de sodium Haute Pression ou encore de ballon fluorescent. Ces lampes présentent une efficacité lumineuse située entre 40 et 65 lumens par watt, ce qui en fait la source la moins efficace sur le marché.</p> <p>La commune doit également remplacer ses 7 armoires d'éclairage public qui présentent un danger.</p> <p>En trois ans, c'est donc 319 points lumineux dont certains avec mâts et 6 armoires qui vont être remplacés. La commune sera ainsi dotée d'un éclairage LED.</p> <p>Enfin, cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 16 « remplacer et optimiser l'éclairage public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	SE 60.
Coût prévisionnel	295 996€ HT sur 3 ans. Subvention du SE 60 : 40%
Plan de financement	A Définir
Calendrier	2022 : remplacement de 95 points lumineux et de 2 armoires ; 2023 : remplacement de 4 armoires et 124 points lumineux ; 2024 : remplacement de 100 points lumineux sur mâts.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de luminaires remplacés Taux de remplacement des luminaires (%) Gain énergétique (MWh) Réduction de la facture énergétique (%) Linéaire de trame noire (km).



Septembre 2021

Fiche Action – FOU102 – amélioration de la biodiversité par des haies bocagères

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°2	3 Chemins ruraux
Maître d'ouvrage	Commune de Fouilleuse
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La commune de Fouilleuse souhaite améliorer la biodiversité et lutter contre l'érosion et les ruissellements sur son territoire.</p> <p>Ainsi, elle projette de planter des haies bocagères le long des chemins ruraux communaux, en alternance de chaque côté afin d'en améliorer l'efficacité.</p> <p>Au total, 798m² de haies seront plantées.</p> <p>Cette action est soutenue par la Région Hauts-de-France à travers l'opération « Nature en chemin ».</p> <p>Cette opération sera déclinée en 2 temps :</p> <ul style="list-style-type: none">• 2021, plantation le long du chemin du tour de ville pour un montant de 23 414,45€ HT ;• 2022, plantation le long des trois autres chemins ruraux pour un montant de 79 027€ HT
Partenaires	L'Etat (DETR) La Région Le Conseil Départemental
Coût prévisionnel	79 027€ HT frais de géomètre inclus
Plan de financement	DETR : 19 756,75€ HT Région : en cours Conseil Départemental : en cours Commune : reste à charge
Calendrier	Octobre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Superficie de haies plantées (m ²) Augmentation du taux de haies bocagères sur la commune (%)

Octobre 2021

Fiche Projet – FOUI03 – rénovation de l'éclairage public

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Rénovation de l'éclairage public
Maître d'ouvrage	Commune de Fouilleuse
Maître d'œuvre	A préciser
Description de l'action	<p>La commune de Fouilleuse avec l'aide de la SICAE de l'Oise va remplacer 22 lampadaires et 4 projecteurs d'éclairage public sur l'ensemble de la commune par des lanternes d'éclairage LED à faible consommation.</p> <p>Ce nouvel éclairage public sera doté d'un système de réduction de puissance de 50% à compter de 22h00. L'objectif est double : réduire la consommation énergétique et lutter contre la pollution lumineuse.</p> <p>Enfin, cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 16 « remplacer et optimiser l'éclairage public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	SICAE Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	12 288,79€HT soit 14 746,55€HT
Plan de financement	CD 60 : 5038,40€ (41% du montant HT) Commune : 7250,39€
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de remplacement des luminaires (%) Gain énergétique (MWh) Réduction de la facture énergétique (%) Linéaire de trame noire (km).



Octobre 2021

Fiche Action – FOU104 – rénovation du patrimoine

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Rénovation des ateliers techniques
Maître d'ouvrage	Commune de Fouilleuse
Maître d'œuvre	Etablissement LOUIS Cédric (Sacy-le-Grand)
Description de l'action	<p>La commune de Fouilleuse souhaite réaliser des travaux de rénovation de ses locaux de services techniques : isolation et chauffage.</p> <p>Cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	ETAT - DETR Communauté de communes du Clermontois – fonds de concours
Coût prévisionnel	4 128,35€HT
Plan de financement	DETR : 1651€ Fonds de concours: 2064€
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de remplacement des luminaires (%) Gain énergétique (MWh) Réduction de la facture énergétique (%) Linéaire de trame noire (km).

Fiche projet : Isolation de deux maisons

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	1 - maison située au 16 grande rue à Lamécourt 2 - maison située au 18 grande rue à Lamécourt
Maître d'ouvrage	Commune de Lamécourt
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>La commune est propriétaire de deux logements qu'elle loue. Ces logements feront l'objet de travaux concernant l'isolation, le réaménagement de cloisons et le changement d'une chaudière. Ces travaux entrent dans le cadre de la lutte contre les passoires énergétiques.</p> <p>Cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	DETR Département
Coût prévisionnel	26 049.09 € décomposés comme suit : Action 1 : 8135.98 € HT Action 2 : 17 813.11 € HT
Plan de financement	Etat (DETR) : Conseil Départemental : Commune :
Calendrier	<p>Action 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – première phase de travaux août 2021 (changement de chaudière et Installation d'un ballon d'eau chaude) – Deuxième phase de travaux en février 2022 (isolation des combles et rampants) <p>Action 2 : travaux prévus courant 2022</p>
Indicateurs d'évaluation proposés	réduction des dépenses d'énergie (€/%)

Fiche projet : Réhabilitation de la salle communale

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Maimbeville
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>La salle communale, véritable lieu de vie de la commune, est aujourd'hui utilisée par plusieurs organismes : l'association de l'âge d'or, le Centre d'Activités et de Loisirs du Clermontois, une association des anciens combattants (UNRAC). Elle est également utilisée pour l'organisation d'animations à destination des enfants de la commune.</p> <p>Cette salle nécessite une réhabilitation concernant plusieurs domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise aux normes : électricité et assainissement - Economies d'énergie : Isolation intérieure et chauffage, changement de portes et fenêtres de toit - Accessibilité PMR (notamment mise en place d'un enrobé) <p>Cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	<p>DETR Département Communauté de Communes (Fonds de concours)</p>
Coût prévisionnel	295 996 €
Plan de financement	<p>Etat (DETR) : Conseil Départemental : Fonds de concours : Commune :</p>
Calendrier	2022

Indicateurs d'évaluation
proposés

réduction des dépenses d'énergie (€/%)
taux d'occupation de la salle (%)

Fiche projet – MOUY04 – Rénovation du réseau d'éclairage public – PPI 2020 à 2026 – (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy SE60
Description de l'action	<p>En partenariat avec le Syndicat d'Electricité de l'Oise, la commune poursuit son plan de rénovation de l'éclairage public.</p> <p>Cette opération vise un triple objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des économies grâce au remplacement des lampes par des LEDS - Contribuer à la sécurité - Réduire les nuisances lumineuses nocturnes <p>En 2021, les travaux de remplacement ont concerné la rue des Caves et la rue du Général Leclerc ainsi que la mise en conformité des 28 armoires de commande.</p> <p>Cette année, les travaux vont cibler essentiellement les lampes « boules », les plus impactantes pour l'environnement</p>
Partenaires	SE 60 Conseil départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Coût estimé 90 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Lancement consultation : en cours Début des travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Baisse significative de la consommation d'électricité Révision à la baisse des abonnements souscrits



Septembre 2021

Fiche Action – NSC02 – Rénovation de la mairie – changement de chaudière

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Remplacement de la chaudière de la mairie
Maître d'ouvrage	Commune de Neuilly sous Clermont
Maître d'œuvre	<i>Mairie de Neuilly sous Clermont</i>
Description de l'action	<p>La commune de Neuilly-sous-Clermont entreprend des travaux de rénovation de la mairie. C'est un bouquet de travaux qui comprend le remplacement de la chaudière et des huisseries afin d'améliorer la performance thermique du bâtiment.</p> <p>La présente fiche concerne la première étape de ce bouquet de travaux, le remplacement de la chaudière.</p> <p>L'investissement a été évalué à 20 000€HT et sera réalisé en 2022, après la période hivernale.</p> <p>Ce bouquet de travaux s'inscrit dans le plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois à travers l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine communal ».</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 20 000€ HT .
Plan de financement	<i>Paiement à réception des travaux</i>
Calendrier	2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique (en MWh). Réduction de la facture énergétique (%)



Septembre 2021

Fiche Action – NSC04 – rénovation de l'éclairage public

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°1	Rénovation de l'éclairage public
Maître d'ouvrage	Commune de Neuilly-sous-Clermont
Maître d'œuvre	A préciser
Description de l'action	<p>La commune de Neuilly-sous-Clermont avec l'aide du SE 60 va remplacer les candélabres d'éclairage public à sodium sur l'ensemble de la commune par des lanternes d'éclairage LED. Cela représente 400 candélabres à changer.</p> <p>La commune introduira également un système de gestion différencié de l'éclairage avec une réduction lumineuse à compter de 22h30.</p> <p>Ce projet sera réalisé en plusieurs phases de 2021 à 2024 et accompagné par le SE60.</p> <p>Enfin, cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 16 remplacer et optimiser l'éclairage public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	Etat SE 60.
Coût prévisionnel	62 258.12 €
Plan de financement	50% au démarrage des travaux 30% à l'avancement des travaux Solde à réception des travaux
Calendrier	2e semestre 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de luminaires remplacés Taux de remplacement des luminaires (%) Gain énergétique (MWh) Réduction de la facture énergétique (%) Linéaire de trame noire (km).

Septembre 2021

Fiche Projet – NSC05 – Rénovation de la mairie – changement des huisseries

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°2	Remplacement des huisseries de la mairie
Maître d'ouvrage	Commune de Neuilly sous Clermont
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La commune de Neuilly-sous-Clermont entreprend des travaux de rénovation de la mairie. C'est un bouquet de travaux qui comprend le remplacement de la chaudière et des huisseries afin d'améliorer la performance thermique du bâtiment.</p> <p>La présente fiche concerne la seconde étape de ce bouquet de travaux, le remplacement des huisseries et comprend également le remplacement des huisseries de la salle polyvalente.</p> <p>Au total, ce sont 25 fenêtres et 2 portes à changer, étant précisé que les bâtiments se situent dans le périmètre de protection d'un monument historique, en co-visibilité et qu'en conséquence, le projet devra impérativement recevoir l'accord de l'architecte des bâtiments de France. L'utilisation des matériaux et leur aspect et sont donc contraints.</p> <p>Ce bouquet de travaux s'inscrit dans le plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois à travers l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine communal ».</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	44 835.26 € HT
Plan de financement	100% à réception des travaux
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique (en MWh). Réduction de la facture énergétique (%). Part totale des huisseries changées (%).

Fiche action – NSC06 – Remplacement de luminaires au local animation

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Neuilly Sous Clermont Type : collectivité
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	La commune de Neuilly sous Clermont souhaite terminer l'équipement de tous les bâtiments communaux de blocs d'éclairage à LED.
Partenaires	Autofinancement
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 4 000 € HT
Plan de financement	Paiement à réception des travaux
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique (en MWh) Réduction de la facture énergétique (%)



Fiche Projet – NOI05 – Rénovation énergétique : passage du fioul au gaz à l'école

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	6
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	Actuellement l'école de Nointel est chauffée entièrement au fioul, de même que les deux logements communaux situés à l'étage des bâtiments. La commune souhaite donc procéder à un changement de combustibles en passant du fioul au gaz de ville. Pour ce faire, GRDF devra étendre son réseau (qui ne passe pas dans cette rue actuellement).
Partenaires	La commune sollicitera l'aide de l'Etat au titre de la DETR ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise.
Coût prévisionnel	Ce projet est prévu pour 2022. Les coûts et recherches de financement sont actuellement encore à l'étude.
Plan de financement	DETR : 40 % Conseil Départemental : 35 % Commune : 25 %
Calendrier	Avant que la commune ne puisse entreprendre ces travaux, il faut que GRDF étende son réseau. Le calendrier ne dépend donc pas uniquement de la commune, même si nous espérons que les travaux puissent avoir lieu d'ici la fin d'année 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet – REM01 – Rénovation de l'éclairage public

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Rémécourt Type : collectivité
Maître d'ouvrage	SICAE
Description de l'action	<p>Ce projet concerne le passage de l'éclairage public en LED sur la commune. Sont prévus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement de 26 luminaires pour des éclairages LED - la mise en place d'un système d'allumage et d'extinction de l'éclairage public - le remplacement de matériel type « Relais AIT » et d'horloges astronomiques <p>Cette opération s'inscrit dans l'axe 2 du projet de territoire « Conduire la transition écologique du territoire » et plus précisément dans l'orientation 3 « réduire la consommation énergétique globale du territoire ». Elle s'inscrit également dans l'action 16 de l'Etude de Planification Energétique du Clermontois « remplacer l'éclairage public ».</p>
Partenaires	
Coût prévisionnel	16 279.35 € HT sur 3 ans, soit 5 426.46 € HT par an
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Gain énergétique (MWh) réduction des dépenses d'énergie (€/%)



Octobre 2021

Fiche Action - BLV01 - L'EXTENSION DU PÔLE ENFANCE OLYMPE DE GOUGES

Orientation stratégique n°	OS 3 « Un territoire inclusif » et OS 2 « un territoire en transition écologique »
Action n°1	Extension du pôle enfance Olympe de GOUGES
Maître d'ouvrage	Commune de Breuil-le-Vert
Maître d'œuvre	AMO : Développ'Immo 60 MOE : Cabinet X. SIMONEAUX
Description de l'action	<p>La commune de Breuil-Le-Vert possède actuellement 2 groupes scolaires :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le pôle enfance Olympe de Gougues, récemment construit et comprenant 4 classes avec accueil périscolaire et restauration, situé au Parc du Grand Air, rue Pierre Haute-Pottier.- Le Groupe scolaire de Cannettecourt aux locaux anciens comprenant 8 classes, situé rue des Merles. <p>La restauration et le périscolaire sont organisés sur le site du pôle enfance d'Olympe de Gougues et nécessitent la mise en place de navettes le midi afin d'emmener les élèves de Cannettecourt au restaurant scolaire et le soir pour le périscolaire.</p> <p>Ce transport d'élèves est spécialement délicat du fait que l'école de Cannettecourt se situe à l'angle d'un carrefour très fréquenté et la circulation doit être bloquée durant la montée ou la descente des élèves du bus.</p> <p>Dans la perspective de regroupement de l'école de Cannettecourt avec celle d'Olympe de Gougues, le conseil municipal a acté le principe de l'extension du pôle enfance, par délibération n°57 du 2 novembre 2020.</p> <p>Ce projet se présente en 2 tranches :</p> <p><u>Tranche ferme</u> : l'extension portera sur un ensemble de 10 salles dédiées à la section élémentaire, d'un bureau de direction, d'un local enseignant, de sanitaires, de rangements. Sur le plan fonctionnel, les 10 classes auront une surface totale maximale de 660 m² : la surface des classes pourra aller de 52</p>

à 70 m² (dans la limite des 660m²) et seront conçues d'une géométrie carrée, dans la mesure du possible, celle-ci étant plus efficace au niveau de l'organisation spatiale de l'espace.

Coût : 2 953 548,55 € HT

Tranche conditionnelle : construction d'une salle d'activités d'environ 200 m² (hors surfaces de « services »).

Coût : 373 699,52 € HT

Pour les deux tranches, l'architecte devra intégrer et détailler les propositions en termes de démarche de développement durable et mise en œuvre du volet Haute Qualité Environnementale qu'il entendra proposer sur ces projets.

Ce projet sera tourné vers le respect de l'environnement avec géothermie et produits biosourcés (peupliers et paille).

Leur développement devra permettre au pouvoir adjudicateur une parfaite compréhension et assurance de leur mise en œuvre.

L'extension permettra de réaffecter en terme de fonctionnement, le pôle enfance de la façon suivante :

- Classes existantes : école maternelle
- Extension : école élémentaire

Les équipements périscolaires, la restauration et la cour seront en commun et ont été calibrés pour accueillir tous les élèves.

Ainsi, tous les enfants de Breuil-Le-Vert seront regroupés au même endroit et l'efficacité de notre fonctionnement et de nos personnels en sortira renforcée.

Ce projet s'inscrit donc pleinement dans le CRTE du Clermontois de manière transversale et un plus spécifiquement en répondant aux orientations stratégiques n°2 et 3. A travers ses projets d'urbanisme, c'est 57 maisons individuelles qui seront construites dans les deux années à venir. Il est donc nécessaire de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs de la population par des équipements structurants. De plus, la volonté de réaliser un bâtiment à haute performance environnementale s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement les actions

	15,17 et 32 du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.
Partenaires	Etat Conseil Départemental
Coût prévisionnel	2 953 548,55€HT
Plan de financement	<p style="text-align: right;">DETR : 420 000,00€ (14,22%) DSIL : 590 709,70€ (20,00%) Département (locaux) : 775 000,00€ (26,24%) Département (VRD) : 075 959,45€ (02,57%) Commune : 1 091 879,40€ (36,97%)</p> <p>Une demande de subvention sera adressée à l'ADEME au titre de la géothermie.</p>
Calendrier	Démarrage des travaux : avril 2022. Réception : janvier 2023.
Indicateurs d'évaluation proposés	Evolution du Taux d'inscription (%) Gain énergétique (MWh)



FICHE ACTION - BLS10 - ÉCLAIRAGE LED TERRAIN D'HONNEUR DE FOOTBALL

Orientation stratégique n°	3
Action n°	
Maître d'ouvrage	COMMUNE DE BREUIL LE SEC
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Remplacement des 12 projecteurs actuels par des projecteurs à LED et pose d'un mat supplémentaire avec 4 projecteurs afin de réduire les factures d'énergie et améliorer la qualité de l'éclairage du terrain d'honneur, et renforcer la sécurité des joueurs.</p> <p>Enfin, cette action s'inscrit dans la stratégie énergétique du Clermontois et plus particulièrement l'action 16 « remplacer et optimiser l'éclairage public » du plan d'actions de l'étude de planification énergétique approuvé par le Conseil communautaire du 18 mars 2021.</p>
Partenaires	...
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 33 345.00 € HT.
Plan de financement	Coût de l'acquisition : 33 345.00 € HT Financement sollicité auprès de la Fédération Française de Football : 10 003.50 € Financement dans le cadre du CRTE : 16 672.50 € Reste à charge de la Commune de Breuil le Sec : 6 669.00 € HT
Calendrier	Travaux envisagés pour le dernier trimestre de l'année 2022.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de luminaires LED installés réduction des dépenses d'énergie (€/%)



Fiche Action – CAT02 – Aménagement aire de jeux

Orientation stratégique n°	OS3
Action n°	1
Maître d'ouvrage	Commune de Catenoy
Description de l'action	<p>La commune de Catenoy ne dispose actuellement pas de structure de jeux pour les enfants.</p> <p>La création d'un nouvel équipement collectif composé d'une aire de jeux pour les plus jeunes, complétée par une partie « fitness » pour les plus grands s'inscrit dans une démarche inter-générationnelle. La superficie de cet aire sera d'environ 120 m2 et comprendra 4 jeux pour les plus jeunes avec sols amortissants et 3 appareils fitness ainsi que des bancs permettant ainsi d'accueillir les familles, en toute sécurité, pour un moment convivial.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Etat- Conseil Départemental
Coût prévisionnel	<p>Dépenses d'investissement : 58 798.50 € décomposé comme suit :</p> <p>Structure 16416.90 Tourniquet 1744.20 Jeu Marguerite 818.10 Jeu Piou Piou 695.70 Pose jeux 6262.00 Sols amortissants 19237.50 Espace FITNESS avec pose 7713.20 Mobilier avec pose 3188.30 Sécurité conformité 2332.20 Signalétique 390.40</p>
Plan de financement	<p>DETR : 15 000.00 € Région Hauts de France : 14 399.00 €</p>

	Conseil Départemental : 17 639.00 € Commune : 11 760.50 €
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Date

Fiche Action – CC14 – Modernisation du Centre Aquatique intercommunal

Orientation stratégique n°3	OS n°3 – Territoire Inclusif
Action n°	Modernisation et réhabilitation de la Piscine
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	Cabinet SIMONNEAUX
Description de l'action	<p>Le Pays du Clermontois dispose depuis 2009 d'un centre aquatique dénommé « La Piscine » situé sur la commune de Fitz-James. Cet équipement enregistre chaque année environ 108000 entrées grand public et 27000 entrées scolaires. La collectivité s'engage dans un programme de travaux de réhabilitation de l'équipement qui ont pour objectifs d'améliorer sa qualité d'accueil et sa fonctionnalité avec :</p> <ul style="list-style-type: none">- sa modernisation afin conforter la notion d'accueil pour tous, notamment pour les personnes à mobilité réduite, quelque soit le handicap (mise aux normes PMR, réhabilitation du solarium)- son embellissement pour développer son attractivité, notamment auprès des jeunes et des familles (réaménagement de l'espace beauté et de la douche froide, réfection du sauna et du hammam, réfection des joints des carrelages des bassins, réfection des douches et de la nursery, mise en place de protections solaires)- l'amélioration des modalités de gestion et d'exploitation (création d'un bureau de direction, remplacement de la Gestion Technique Centralisée par une solution plus performante, création d'un local rangement extérieur)- la sécurisation du site (remplacement de l'alarme intrusion et la mise en place d'une vidéo protection) <p>Il s'agit pour la collectivité de conforter la fréquentation avec un équipement garantissant un accueil qualitatif et attractif, qui permet un soutien à la pratique natatoire en milieu scolaire et un accès à la pratique aquatique sportive ou ludique, mais également à la pratique sport-santé pour tous.</p>
Partenaires	Etat - DSIL Conseil départemental de l'Oise (sollicité) Région Hauts de France (sollicité)

Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 820 775 € HT
Plan de financement	Etat – DSIL = 152 640 € (arrêté du 23 juillet 2021) CD 60 = 129 508 € (sollicité) Région HDF = 223 000 € (sollicité)
Calendrier	Attribution des marchés de travaux : décembre 2022 Travaux de mars à juin 2022 (4 mois)
Indicateur d'évaluation proposé	Evolution du nombre d'entrées et de sa typologie (individuel, groupes, scolaires, billet unique, pass, abonnements)



Date

Fiche Action – CC15 – Construction d'un nouveau complexe sportif Oise 2024

Orientation stratégique n°3	OS N° 3 – TERRITOIRE INCLUSIF
Action n°X	Construction d'un nouveau complexe sportif Oise 2024
Maître d'ouvrage	Communauté de communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Marché de conception-réalisation Cabinet ENGASSER et Associés
Description de l'action	<p>Le Pays du Clermontois a été retenu par le Conseil Départemental de l'Oise pour intégrer le dispositif « Oise 2024 » pour la construction d'équipements de disciplines olympiques répondant au cahier des charges du Comité International Olympique, en tant que centre de préparation aux Jeux pour l'accueil de la gymnastique. La mise à disposition de l'équipement doit être effective pour juin 2023.</p> <p>Au-delà de la participation à cet événement, il s'agit d'une opportunité pour la collectivité de développer son infrastructure d'accueil des pratiques sportives sur son territoire. Aussi, la collectivité a souhaité, dans un souci d'économie d'échelle, de mise en commun de ressources et de développement de la pratique sportive, intégrer à ce nouvel équipement sportif un plateau multisport avec mur d'escalade qui serait à l'usage prioritaire du lycée Cassini (en journée sur les périodes scolaires et hors entraînement lié au Centre de Préparation aux JO 2024, durant lequel il pourra servir de salle d'échauffement). Hors temps scolaires, elle sera disponible pour les associations du territoire clermontois.</p> <p>Le développement des infrastructures sportives doit permettre au tissu associatif de faire évoluer son offre grâce à un équipement moderne et polyvalent offrant un panel d'activités élargi. On y trouvera notamment l'opportunité de délester les autres équipements du territoire mais aussi de laisser la place à de nouvelles pratiques ou encore de garantir un accès à la pratique sportive pour tous les publics (haut niveau, éveil moteur et corporel des enfants, handisport, pratiques douces...).</p> <p>Le nouvel équipement sera situé dans l'enceinte du Stade de la Croix Saint Laurent, sur la commune d'Agnetz, à proximité immédiate du lycée, en périphérie du quartier des Sables (QPV).</p>
Partenaires	Région - Conseil départemental - Etat

Coût prévisionnel	6 840 000 € HT
Plan de financement	<i>Conseil départemental : 1750 000 € (notifié)</i> <i>Région : 1 706 666 € (en cours d'instruction)</i> <i>DETR : 437 500 € (au titre programme CPJ2022)</i> <i>Agence nationale du Sport : 500 000 € (sollicité au titre AaP CPJ 2022)</i>
Calendrier	Attribution marché de conception-réalisation : novembre 2021 Permis de construire : avril 2022 Démarrage travaux : juin 2022 (durée 1 an) Livraison juin 2023
Indicateur d'évaluation proposé	Occupation de la salle de gymnastique par une délégation étrangère dans le cadre des entrainements aux JO 2024 Nombre d'associations/établissements scolaires sous convention d'occupation Nombre d'heures d'utilisation de la salle de gymnastique, du plateau multisports et de la Surface artificielle d'escalade



Date

Fiche Projet – CC16 – Création d'un tiers-lieu numérique à Mouy

Orientation stratégique n°	OS N° 3
Action n°1	Etudes de programmation pour la création d'un tiers-lieu numérique à Mouy dans une friche industrielle
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Le secteur géographique de Mouy et Bury, avec plus de 8.000 habitants représente le deuxième pôle démographique du territoire du Clermontois.</p> <p>A travers la Feuille de route du Numérique votée en 2018, la Communauté de communes du Clermontois s'est donné pour ambition de lutter contre l'illectronisme et de favoriser l'appropriation des usages numériques par sa population.</p> <p>Le pôle principal, bénéficie déjà de l'action du Fablab-Médialab implanté à Clermont et son antenne nomade développe des actions de sensibilisation, des ateliers en milieux scolaire et associatif, dans les communes les plus rurales et éloignées du centre de l'agglomération. Le «tiers-lieu ancré» prévu à Mouy doit compléter ce dispositif pour permettre d'offrir la même qualité de service sur l'intégralité du Clermontois.</p> <p>Il serait aménagé dans des locaux de l'ancienne usine SGB, qui constitue une friche industrielle située dans le centre-ville de Mouy.</p>
Partenaires	Etat / Région / Département / Europe (FEDER ?)
Coût prévisionnel	chiffrage en cours

Plan de financement	
Calendrier	Action 1 : Etudes de programmation et montage opérationnel 2022-2023 Action 2 : Travaux d'aménagement du tiers-lieu numérique et équipement
Indicateur d'évaluation proposé	Fréquentation du tiers-lieu Nombre d'actions de sensibilisation et d'ateliers



Date

Fiche Action – CC17 – Réhabilitation du Cinéma

Orientation stratégique n°	OS n°3
Action n°1	Mise en conformité et en accessibilité PMR du Cinéma
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	Cabinet SIMONNEAUX
Description de l'action	<p>Les élus du Pays du Clermontois souhaitent engager des travaux englobant une mise en conformité et en accessibilité PMR de l'établissement et une restructuration de la salle annexe.</p> <p>Les travaux prévus visent plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none">- La mise en accessibilité PMR depuis l'espace public en créant un nouveau hall d'accès dans une salle annexe inoccupée- La mise en conformité de l'établissement (sécurité incendie, isolement acoustique des tiers)- La restructuration de l'espace hall actuel
Partenaires	Etat – DETR Conseil départemental de l'Oise C.N.C Région Hauts de France
Coût prévisionnel	852 320.00 € HT
Plan de financement	Etat – DETR = 340 928€ ht (Notifié le 16/08/2021) CD 60 = 171 060 ht (Notifié le 22/03/2021) CNC = 106 321ht (Déblocage sur demande) Région HDF (Dossier en cours de montage)
Calendrier	De Février 2022 à fin 2022
Indicateur d'évaluation proposé	Réduction des nuisances. Incidence sur le nombre des entrées.

Fiche Action – CC26 – Réhabilitation du gymnase Léon Bohard de Mouy

Orientation stratégique n°	OS n°3 « Territoire inclusif »
Action n°1	Mise aux normes pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite du Gymnase intercommunal Léon Bohard
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	L'Atelier d'Architecture
Description de l'action	<p>Le gymnase Léon Bohard doit obligatoirement être rendu accessible au sens de l'arrêté du 5 novembre 2014 relatif à l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Cette mise aux normes s'inscrit dans un programme plus lourd de réhabilitation du gymnase.</p> <p>La mise en accessibilité du Gymnase prévoit de traiter les points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une place de stationnement PMR, - La création de rampes d'accès desservant les trois entrées vestiaires et l'entrée des spectateurs, - La création de sanitaires adaptés.
Partenaires	Etat-DETR
Coût prévisionnel	139 720.09 € Ht soit 167 664.11 € TTC
Plan de financement	DETR (40%) = 55 888.04 € HT soit 67 065.65 € TTC Pays Clermontois (60%) = 83 832.05€ HT soit 100 598.46 € TTC
Calendrier	Réalisation des travaux juillet-août 2022
Indicateur d'évaluation proposé	Indice d'accessibilité du bâtiment

Date

Fiche Projet – CC27 – Réhabilitation du gymnase Léon Bohard de Mouy

Orientation stratégique n°	OS N°2 « Territoire en transition écologique » OS n°3 « Territoire inclusif »
Action	Réhabilitation du gymnase Léon Bohard à Mouy (mise aux normes et rénovation énergétique)
Maître d'ouvrage	PAYS DU CLERMONTOIS
Maître d'œuvre	Non désignée à ce jour
Description du projet	<p>Le gymnase construit en 1969 a une surface utilisable de 1 769 m². Il est composé en outre d'une grande salle multi activités de 894 m², d'une salle au premier étage de 190 m², d'un logement de 96 m².</p> <p>Le projet consiste à une rénovation du bâtiment pour sa mise aux normes et l'amélioration énergétique. Les travaux envisagés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR), - Le raccordement à l'assainissement collectif. - Le remplacement de la chaudière fuel et de sa panoplie par une chaudière au gaz, - Le remplacement du chauffage et de la ventilation, - L'isolation thermique extérieure du bâtiment, - Le remplacement de la couverture par un complexe isolant
Partenaires	Etat / Département
Coût prévisionnel	1 110 000.00 € Ht soit 1 332 000.00 € TTC
Plan de financement	Non défini à ce jour
Calendrier	<p>2022 : Action 1 : travaux de mise aux normes PMR Etudes thermique de l'enveloppe du bâtiment, du CVC et de restructuration de la chaufferie.</p> <p>2023 : Action 2 : travaux de CVC, de chaufferie et de l'assainissement</p> <p>2024 : Action 3 : travaux d'isolation thermique du bâtiment. (Bardage et couverture)</p>
Indicateur d'évaluation proposé	Réduction de la facture énergétique Fréquentation du gymnase



Fiche projet – CLER07 – Centre de loisirs : nouvelle génération (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire inclusif
Action n°	Centre de loisirs
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	<p>Les ALSH se déroulent aujourd'hui dans les écoles de la ville, le format convient et permet dans un lieu adapté et sécurisé d'accueillir les enfants. Toutefois, le manque de place conduit à éviter certaines activités non compatibles avec les lieux. Conçus dans la philosophie d'un monde imaginaire, qui illustre l'utopie, ou le futur commun désiré. Ce lieu vise à proposer des activités touchant plusieurs thématiques et de nature à faire vivre aux enfants des expériences dans lesquels ils peuvent puiser pour se construire et devenir un adulte citoyen du monde.</p> <p>Idéalement le site devra être conçu de façon à permettre d'explorer les différentes thématiques.</p> <p>A ce stade, plusieurs hypothèses à affiner :</p> <ul style="list-style-type: none">-Pour préserver la qualité des ateliers proposés le site accueillera quelques groupes d'enfants, il n'a pas vocation à se substituer totalement à l'occupation des écoles pour contenir les coûts de fonctionnement de la Ville-La mutualisation du site avec d'autres usages est à développer (associations, etc.).-Sous réserve d'accès, une construction bois légère pourrait être étudié sous réserve que l'utilisation du site soit réservée principalement l'été et au printemps, privilégiant les activités extérieures. Il faut donc considérer que les espaces extérieurs sont tout autant importants.
Partenaires	Etat, CAF...
Coût prévisionnel	
Plan de financement	À affiner selon foncier disponible et besoin locaux et matériels.
Calendrier	Consolidation du projet éducatif : 2022 Étude de réalisation : 2022-2023 Réalisation : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



Septembre 2021

Fiche Projet – FJ02 – Mise en place de tableaux numériques dans les écoles de la commune

Orientation stratégique n°	3
Action n°1	Mise en place de tableaux numériques dans les écoles
Maître d'ouvrage	Commune de Fitz-James
Maître d'œuvre	<i>Sans objet</i>
Description de l'action	<p>La commune de Fitz-James compte sur son territoire deux groupes scolaires (la Béronnelle et la Tuilerie). Il est à noter que dans le cadre du projet de regroupement scolaire ces équipements seront réutilisés. Ces groupes scolaires comptent 11 classes, 4 classes maternelles et 7 classes de primaires dont aucune n'est dotée de tableaux numériques. Ces tableaux blancs interactifs sont des outils appropriés pour la projection et la visualisation de contenus numériques pour un groupe important d'élèves. Ils sont pensés pour constituer des solutions interactives, à usage fixe ou mobile.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans la feuille de route du numérique du Clermontois, adoptée le 24 octobre 2019, à travers son axe « social, éducatif et citoyenneté » et plus particulièrement l'action « accompagner les enseignants aux nouveaux usages pour faire des enfants des citoyens de demain » et « développer l'e-éducation ».</p>
Partenaires	-
Coût prévisionnel	4500 € TTC prix unitaire / 41 250 € HT au total
Plan de financement	<i>Etat (plan de relance numérique) Département</i>
Calendrier	2022 : Achat et installation des tableaux dans toutes les classes.
Indicateurs d'évaluation proposée	Nombre de tableaux numériques achetés % de classes équipées



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Octobre 2021

Fiche Action – FOUI05 – création d'une aire de jeux

Orientation stratégique n°	OS 3 « Un territoire inclusif »
Action n°1	Création d'une aire de jeux
Maître d'ouvrage	Commune de Fouilleuse
Maître d'œuvre	Commune de Fouilleuse
Description de l'action	<p>La commune de Fouilleuse travaille son projet d'équipement sportif rural. Dans cette attente, elle souhaite dès à présent investir dans la création d'une aire de jeux. Celle-ci située sur le même site que le futur équipement sportif, viendra compléter l'offre de service à destination de la population dans ce milieu très rural.</p> <p>Ce projet d'ensemble contribue ainsi à mailler le territoire d'équipements publics et à offrir des services de proximité à tous les habitants.</p>
Partenaires	Etat
Coût prévisionnel	3 300€HT
Plan de financement	DETR : 999€ Commune : 2301€
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	Taux de fréquentation (%)

Fiche action – MOUY08 –Rénovation de la piste d’athlétisme (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 3
Action n°	
Maître d’ouvrage	Ville de Mouy
Description de l’action	<p>Mise en service dans les années 70, la piste d’athlétisme, aujourd’hui vétuste, ne répond plus aux besoins et attentes des sportifs. Elle est même, de par son état, dangereuse d’utilisation.</p> <p>L’objectif premier de cette rénovation est d’améliorer la qualité de cet équipement à destination de tous les usagers : scolaires, particuliers, et associations sportives qui s’y entraînent.</p> <p>La ville peut s’enorgueillir d’avoir un club reconnu au niveau national, Mouy ATAC (Association Thérain Athlétic Club) a en effet des athlètes qui font briller les couleurs de la commune sur les terrains de toute la France et plusieurs d’entre eux sont régulièrement victorieux et médaillés dans des compétitions régionales et nationales.</p> <p>Ce projet fait l’objet d’une large concertation avec le club d’athlétisme, principal utilisateur du site, qui participera à la définition du cahier des charges des travaux, avec pour objectif de retrouver l’homologation de cette piste, 4 couloirs, pour l’accueil de compétitions régionales.</p> <p>Afin de mener à bien ce projet, la ville de Mouy va solliciter le label Terres de jeux 2024.</p>
Partenaires	<p>DETR ou DSIL</p> <p>Fédération Française d’Athlétisme</p> <p>Conseil départemental de l’Oise</p> <p>Ville de Mouy = le reste à charge</p>
Coût prévisionnel	Coût estimé 800 000 €
Plan de financement	
Calendrier	<p>Concertation et études 2022.</p> <p>Recherche de financement</p> <p>Début des travaux 2022-2023.</p>
Indicateurs d’évaluation proposés	<p>Augmentation du nombre de licenciés</p> <p>Nombre de compétitions organisées à Mouy</p>

Fiche projet – NSC07 – Liaison douce

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	Création d'une liaison douce entre le centre bourg du village et la zone d'activité de la Tuilerie
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Neuilly sous Clermont Type : collectivité
Maître d'oeuvre	ADTO / Neuilly sous Clermont
Description de l'action	<p>La commune de Neuilly sous Clermont souhaite réaliser une liaison douce piétonne et cyclable entre le centre bourg du village et la zone d'activités de la Tuilerie ; cela permettrait de sécuriser le déplacement des administrés vers la zone d'activité, de favoriser la mobilité et également de sécuriser les déplacements des lycéens dont l'arrêt de car se situe aux abords de la RD 1016 à l'entrée de la zone artisanale et qui empruntent un RD très dangereuse surtout la nuit.</p> <p>Ces trois actions s'inscrivent dans le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) du Clermontois, approuvé par le Conseil Communautaire du 18 mars 2021, à travers son action 16 « Aménager des cheminements piétons pour favoriser la marche en zone urbaine ».</p>
Partenaires	ADTO
Coût prévisionnel	350 000.00 € HT
Plan de financement	
Calendrier	2023
Indicateurs d'évaluation proposés	voies douces créées (en mètres)



Septembre 2021

Fiche Projet – NSC03 – Rénovation de l'école – isolation

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire en transition écologique »
Action n°2	Travaux d'isolation par la toiture et l'extérieur
Maître d'ouvrage	Commune de Neuilly sous Clermont
Maître d'œuvre	<i>Mairie de Neuilly sous Clermont</i> <i>Syndicat d'électricité de l'Oise</i>
Description de l'action	<p>La commune de Neuilly-sous-Clermont entreprend des travaux dans son école d'Auwillers. C'est une construction des années 1970, vétuste et non isolée.</p> <p>Ce projet comprend deux actions : le changement de chaudière et l'isolation du bâtiment à travers des travaux sur toiture et sur murs extérieurs.</p> <p>L'action 1, changement de chaudière pour une chaudière à gaz à condensation, est réalisée en 2021 pour un montant de 32 000€ HT.</p> <p>L'action 2 constituée par les travaux d'isolation sera réalisée en 2023 et revient à isoler une superficie de 900m² environ.</p> <p>Ce bouquet de travaux s'inscrit dans le plan d'actions de l'étude de planification énergétique du Clermontois à travers l'action 15 « multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine communal ».</p>
Partenaires	- A préciser
Coût prévisionnel	A préciser.
Plan de financement	<i>A Définir</i>
Calendrier	2023.
Indicateurs d'évaluation proposée	Gain énergétique (en MWh). Superficie rénovée (en m ²)



Fiche projet – CLER08 – Parc Urbain Intergénérationnel (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire en transition écologique et inclusif
Action n°	Parc Urbain Intergénérationnel
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	<p>La Ville souhaite créer un espace pluriel et creuset des usages de la Ville. Elle entend créer pour les habitants les conditions de s'approprier la Ville.</p> <p>Le parc regroupera :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des espaces « calmes » propice à la lecture ou au repos• Des espaces « connectés » pour le télétravail ou les recherches personnelles tout en permettant de contribuer au service public universel d'accès à Internet• Des espaces « d'activités » regroupant des pratiques urbaines et garantissant un cadre agréable et sécurisé : trottinettes park, street work out connecté, jeux de balles et boules• Des espaces « de rencontre » permettant aux habitants de pique-niquer ou manger ensemble
Partenaires	
Coût prévisionnel	200€/m ² , 8000m ² , soit 1,6 M € TTC
Plan de financement	CD 60 33% DETR/DSIL 20% CRHDF 30%
Calendrier	2023 : phase d'étude 2024-2025 : phase opérationnelle
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de visiteurs Développement de la biodiversité Mixité population



Septembre 2021

Fiche Projet – FJ03 – Création d'un pôle scolaire et périscolaire unique à l'échelle communale

Orientation stratégique n°	3
Action n°1	Création d'un pôle scolaire et périscolaire unique à l'échelle communale
Maître d'ouvrage	Commune de Fitz-James
Maître d'œuvre	A préciser
Description de l'action	<p>La commune de Fitz-James compte sur son territoire deux groupes scolaires distants (la Béronnelle avec une classe enfantine et 2 classes élémentaires et la Tuilerie avec 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires).</p> <p>L'offre périscolaire (matin, midi et soir) n'est située qu'à proximité d'une seule école et que sur un seul site. La tendance globale baissière des effectifs et la volonté d'optimiser la qualité d'accueil des enfants de la commune amène la commune à projeter la mise en œuvre d'un seul et unique lieu d'accueil scolaire et périscolaire autour de l'actuel site de la Tuilerie.</p> <p>La maîtrise foncière communale autour du site permet en effet d'envisager une extension de l'actuel site de la Tuilerie.</p> <p>Cette extension sera accompagnée d'une réfection complète des locaux actuels qui traitera en particulier de la transition énergétique nécessaire pour des locaux construits dans les années 1980.</p> <p>Ce projet sera mis en œuvre par phases.</p> <p>Le projet s'inscrit dans le projet de territoire du Clermontois à travers son axe 1 « Renforcer l'attractivité et le dynamisme de</p>

	notre territoire » , orientation 2 « Offrir des services qui favoriseront l'accueil et le maintien de nouveaux résidents actifs, sur l'ensemble du territoire ».
Partenaires	-
Coût prévisionnel	A déterminer
Plan de financement	A Définir
Calendrier	2023 : Réfection des locaux actuels de l'école de la Tuilerie (y compris la partie transition énergétique) 2024-2025 : Construction de l'extension des locaux actuels pour accueillir les classes supplémentaires et le périscolaire. 2026 : Réfection des locaux de la Béronnelle afin d'accueillir la vie associative communale.
Indicateurs d'évaluation proposée	Fréquentation du service réduction des dépenses d'énergie (€) Gain énergétique (MWh)

Fiche projet – MOUY06 – Extension du cimetière, création d'un carré confessionnel (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 3
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy
Description de l'action	<p>La commune consacre à l'inhumation de ses défunts deux terrains, spécialement aménagés à cet effet, dont l'agrandissement devient urgent.</p> <p>Parallèlement aux longues procédures en cours, pour les reprises de concessions, il sera également opportun, de profiter de cet agrandissement pour redessiner les lieux et poser la réflexion sur les manques cruciaux du site actuel. Ainsi, prévoir l'aménagement d'un espace de recueillement pour les familles autour du jardin du souvenir et du columbarium et reconsidérer le stationnement des véhicules lors des cérémonies, sont des pistes de réflexion à mener en concomitance.</p> <p>De plus, la crise sanitaire a fait émerger un autre besoin, tout aussi majeur, le manque flagrant de carrés confessionnels, et en particulier musulmans, dans le cimetière. En effet, la surmortalité et la suspension du rapatriement des défunts dans leur pays d'origine ont accentué ce désagrément.</p> <p>Le terrain destiné à ce projet d'extension correspond à une terre agricole. Elle se rattache à l'emprise du cimetière actuel sur une bande de 50 mètres et constitue ainsi un prolongement naturel et direct de l'emprise actuelle.</p>
Partenaires	<p>DETR DSIL Conseil départemental de l'Oise Ville de Mouy = le reste à charge</p>
Coût prévisionnel	Coût estimé 50 000 €
Plan de financement	

Calendrier	Autorisation Préfectorale, enquête publique cf chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement 2022 Acquisition du terrain : 2023 Etudes de faisabilité : 2023 Début des travaux : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	Traitement des demandes des confessions musulmanes



Septembre 2021

Fiche Projet - CAMB01 - Redynamisation centre-bourg

Orientations stratégiques n°	OS 1 « un territoire attractif et résilient », OS 2 « Un territoire attractif et résilient » et OS 3 « Un territoire inclusif ».
Actions n°1-2-3	1) Création de 3 logements aidés 2) Aménagement d'un local commercial 3) Création d'un bâtiment communal pour les services municipaux
Maître d'ouvrage	Commune de Cambronne les Clermont
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>La Commune de Cambronne-les-Clermont dispose d'une réserve foncière en cœur de bourg, à proximité de l'école et de la mairie.</p> <p>Sur cet espace, elle ambitionne de réaliser 3 logements aidés car la commune n'en bénéficie pas pour le moment (8 autres sont au stade projet), un local commercial de 77,44m² qui permettrait d'installer une activité multiservices de proximité qui fait actuellement défaut à Cambronne-les-Clermont et de créer un nouvel espace pour les services techniques municipaux (vestiaires, bureau, espace de détente et espace de stockage) puisque les actuels locaux sont devenus trop vieillissant et énergivore.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans les 3 orientations stratégiques du CRTE Clermontois. D'une part, il permet la réalisation de trois logements aidés qui font défaut à la commune et répond ainsi à l'ambition « un territoire inclusif », d'autre part, il va avoir une action de redynamisation du centre-bourg en aménagement une dent creuse et en y installant un commerce de proximité multi-services alors même que la commune n'en possède pas aujourd'hui ce qui permet de répondre à l'ambition d'un « territoire attractif et résilient » et enfin, ce projet s'inscrit dans la logique « d'un territoire en transition écologique » à double titre. Premièrement, la commune répond au principe de sobriété foncière en aménagement en dent creuse en centre-bourg, en face d'un parking déjà existant et ambitionne de réaliser un ensemble de bâtiments à haute performance environnementale avec une structure en bois / paille à l'instar de sa récente école. De plus, ce site se situe au sein d'un périmètre de sauvegarde de monuments historiques et contribuera ainsi à la mise en valeur de l'espace.</p> <p>Par ailleurs, ce projet fait écho à la stratégie de développement économique du Clermontois et sa stratégie de planification énergétique.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Etat – DETR/DSIL/ FNADT- Région (PRADET ?)- Conseil Départemental de l'Oise

Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 851 292,00 €HT.
Plan de financement	A Définir
Calendrier	Démarrage des travaux envisagé en janvier 2024..
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du centre-bourg ; - Installation de nouveaux ménages ; - Amélioration des conditions de travail pour les services techniques municipaux ; - Réduction de la facture énergétique de la commune.



Fiche Projet – CC34 – Création d'un réseau de collecte des eaux usées, sécurisation de l'alimentation en eau potable et lutte contre les inondations

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Actions	42 - Réseaux d'assainissement : travaux d'extension 44 - Amélioration de la sécurisation de l'alimentation en eau potable : interconnexion
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre non attribuée
Description de l'action	<p>Le projet portera sur 3 axes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Création d'un réseau de collecte des eaux usées2. Sécurisation de l'alimentation en eau potable3. Lutte contre les inondations <p><u>Création d'un réseau de collecte des eaux usées :</u> Le schéma directeur d'assainissement de 2006 a défini un certain nombre de travaux prioritaires nécessaire à la lutte contre les pollutions diffuses, dont la création d'un réseau de collecte des eaux usées à Etouy.</p> <p>Ces travaux ont été classés en priorité n°2 par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.</p> <p>En effet, un nombre important d'installations d'assainissement non collectives sont non conformes, occasionnant des rejets d'eaux usées vers le milieu naturel.</p> <p>Les eaux usées de la commune d'Etouy seront raccordées sur la station d'épuration de Breuil le Vert.</p> <p>Les travaux permettront de raccorder environ 323 habitations au nouveau réseau d'assainissement collectif.</p> <p><u>Sécurisation de l'alimentation en eau potable :</u> La commune d'Etouy dispose d'un réseau de distribution indépendant équipé d'un forage et d'un réservoir.</p>

	<p>Le forage d'Etouy est régulièrement touché par des dépassements ponctuels du taux de nitrates autorisé (50 mg/l).</p> <p>Depuis quelques années, ces dépassements deviennent de plus en plus fréquents et l'ARS a récemment alerté la Communauté de Communes sur la nécessité de mettre en œuvre ces travaux de sécurisation au plus vite.</p> <p>La solution préconisée par le schéma directeur de 2007, et mis à jour en 2019, est une interconnexion entre le réseau principal du clermontois et celui d'Etouy afin d'avoir un mélange d'eau au niveau du réservoir d'Etouy.</p> <p><u>Lutte contre les inondations :</u> La commune est impactée par des inondations récurrentes au niveau de la rue Saint Martin (point bas). Ainsi, il est nécessaire de renforcer les réseaux de collecte afin d'absorber les pluies d'orage et d'aménager un exutoire dimensionné en conséquence.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau Seine Normandie - Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 10 150 000 € TTC
Plan de financement	Budgets M49 assainissement, M49 eau et M14 principal
Calendrier	Les travaux sont planifiés sur 3 phases entre 2024 et 2026
Indicateur d'évaluation proposé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombres d'habitations raccordées (u) 2. Amélioration de la qualité de l'eau 3. Réduction des inondations

Fiche projet – MOUY07 – Programme annuel de rénovation des logements communaux (PVD)

Orientation stratégique n°	OS 2
Action n°	
Maître d'ouvrage	Ville de Mouy
Description de l'action	<p>Différé à plusieurs reprises au cours des derniers exercices budgétaires, ce plan pluriannuel de rénovation énergétique des logements communaux a déjà pris trop de retard.</p> <p>Lever important de progrès pour atteindre les engagements de la Ville de Mouy en matière de sobriété énergétique, ce plan pluriannuel confirme les objectifs prévus par la loi de transition énergétique pour la croissance verte.</p> <p>Dans cette lutte contre la précarité énergétique des bâtiments communaux, les élus ont choisi de débiter le programme par les logements avant de s'attaquer à l'ensemble des bâtiments communaux. Le but est de concentrer, au départ, les efforts pour éradiquer d'ici cinq ans ces passoires énergétiques que sont les logements.</p> <p>En effet, ces constructions sont toutes anciennes, construites dans des écoles ou à proximité. Pourtant, les solutions d'amélioration énergétique efficaces existent. Mais la réhabilitation lourde est onéreuse. La lutte contre la précarité énergétique et la rénovation de ces logements communaux constitue une double priorité pour la majorité municipale. Elle réaffirme les objectifs de baisser la consommation d'énergie mais elle est aussi le moyen de venir en aide aux locataires, ménages aux faibles revenus, en majorité des agents de la collectivité.</p>
Partenaires	DETR ADEME Région Hauts de France « Pass rénovation » Conseil départemental de l'Oise

	Ville de Mouy = le reste à charge
Coût prévisionnel	Coût estimé 50 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Début des travaux : 2024
Indicateurs d'évaluation proposés	



Date

Fiche Projet – CC25 – Création d'un pôle culturel sur le site Fernel

Orientation stratégique n°	OS N° « Nom OS »
Action n°	Création d'un pôle culturel sur le site Fernel
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois (CCC)
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>La CCC est propriétaire d'une friche scolaire depuis la désaffectation du collège Jean Fernel en 2003. Ce bâtiment, d'une surface 5500 m² a été récemment protégé par les services de l'Etat au titre de l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques. Inspiré des préceptes de l'école du Bauhaus, ce collège a été construit entre 1938 et 1940, sur le modèle du pavillon belge de l'exposition internationale de 1937 à Paris, créé notamment par le célèbre architecte Henri van De Velde.</p> <p>Après avoir fait réaliser une étude sur les besoins culturels du territoire clermontois, les élus de la CCC ont souhaité aménager ce lieu pour répondre à plusieurs enjeux territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- Aménager un bâtiment original et historique dans le paysage clermontois, plutôt que le raser et produire ainsi 13 523 T de déchets. A travers le travail de restauration, et d'aménagement, la volonté est de montrer que le patrimoine est vivant et de redonner vie à un lieu dont la vocation culturelle est inscrite depuis l'origine.- Créer un équipement culturel à proximité d'établissements scolaires des 1er et 2nd degrés (dans un rayon de x m : 5 établissements accueillant plus de 3000 élèves), à proximité de la gare de Clermont, principale entrée du territoire avec près d'un million de voyageurs par an.- Offrir aux habitants du Clermontois un équipement culturel unique, hybride, de qualité, jusqu'à présent absent du

	<p>territoire, pouvant rayonner sur le territoire et participer, au-delà, à sa dynamisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cet équipement s'appuie sur l'activité de plusieurs acteurs du territoire autour d'un projet commun lié à la lecture et à l'écriture : le réseau territorial de lecture publique comprenant une médiathèque « phare », tête de réseau à l'échelle de l'intercommunalité, le Centre d'Animation et de Loisirs, le pôle photographique régional Diaphane, et l'association La Grande Histoire, lesquels proposeront des services, des ressources et des espaces d'exposition voués à la création scripturale, la lecture publique, la photographie. Il sera doté également d'une salle de diffusion. La présence du livre sera diffusée dans la plupart des espaces afin de répondre aux thématiques déployées dans les lieux. - Le développement des usages numériques tous publics trouvera également sa place dans ce lieu, à travers l'accueil de l'activité de Fab'Lab porté actuellement par le CAL. - Ce nouvel espace est conçu dans l'esprit des tiers-lieux, dédié à l'écriture et à la lecture, dans une dynamique contemporaine favorisant la diversité sociale du public accueilli. Lieu de convivialité, cet équipement comprendra une activité de restauration - Enfin cet équipement culturel a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire en organisant des actions hors les murs, pour les établissements scolaires, les EHPAD et pour tous publics.
Partenaires	<p><u>Les partenaires qui ont vocation à occuper le pôle culturel</u> et y mettront leurs moyens humains sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Centre d'Animation et de Loisirs, porté la Fédération Léo Lagrange après délégation de service public intercommunal, - Le pôle photographique régional Diaphane, association - La Grande Histoire, association - La future médiathèque intercommunale et le personnel territorial du réseau de lecture publique <p>Le FRAC sera associé aux phases de conception du programme fonctionnel de cet équipement</p> <p><u>Les partenaires financiers envisagés</u> sont :</p> <p>L'Union Européenne (FEDER) La DRAC : patrimoine (ISMH), lecture publique L'Etat dans le cadre du CRTE La Région Le département de l'Oise Le mécénat privé</p>
Coût prévisionnel	Coût total 20 M€ TTC
Plan de financement	<i>En cours de montage</i>
Calendrier	Fin 2021 : lancement du marché public pour choix de l'AMO

Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Contrôle technique, financier et comptable exercé par le maître d'ouvrage aux différentes phases de l'opération : modalités à écrire.</p> <p>Connaissance des coûts de la MO, du coût prévisionnel de l'ouvrage et estimation des coûts de son exploitation</p> <p>Détermination du délai global de réalisation de l'ouvrage et son respect / Respect des délais des études et des travaux.</p> <p>Adéquation entre le programme du projet et les capacités financières réservées pour l'opération.</p> <p>Qualité de la réponse architecturale, technique et économique au programme défini par le maître d'ouvrage.</p> <p>Obtention de ratios coût/mètre carré exceptionnels pour le type d'ouvrage et respect du ratio.</p>
-----------------------------------	--

Décembre 2021

**Fiche Projet – CC28 – Réseau de distribution d’eau potable
Amélioration du rendement des réseaux
Mise en place de compteurs de sectorisation**

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action	47 - Travaux destinés à améliorer le rendement des réseaux
Maître d’ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d’œuvre	Maîtrise d’œuvre non attribuée
Description de l’action	<p>Le réseau de distribution d’eau potable de la Communauté de Communes du Clermontois présente un taux de rendement de 82% en moyenne depuis ces 3 dernières années.</p> <p>Cela signifie que sur les 1 625 711 m³ mis en distribution en 2020, environ 293 000 m³ ont été perdus dans les canalisations fuyardes.</p> <p>Pour réduire ces fuites, il convient de mettre en place une sectorisation plus fine du réseau. Elle permettra notamment d’identifier rapidement les nouvelles fuites et de repérer les secteurs fuyards (analyse des débits de nuit).</p> <p>Ainsi, les nouvelles fuites seront réparées plus rapidement et un programme d’action ciblé pourra être mise en place sur les secteurs sensibles aux fuites.</p> <p>La mise en place d’une sectorisation couplée à un programme de renouvellement ciblé permettra d’améliorer le rendement de réseau et de réduire les volumes perdus dans les fuites de canalisations.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l’Eau Seine Normandie - Conseil Départemental de l’Oise
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 150 000 € TTC
Plan de financement	Budget M49 eau
Calendrier	Les travaux sont planifiés à partir de 2025
Indicateur d’évaluation proposé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Sécurisation de l’alimentation en eau potable 2. Sécurisation de la défense incendie



Fiche Projet – CC29 – Sécurisation de l'alimentation en eau potable et de la défense incendie des communes de Breuil le Sec, Nointel et Catenoy

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action	44 - Amélioration de la sécurisation de l'alimentation en eau potable par la mise en place d'une interconnexion
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'œuvre	Maîtrise d'œuvre non attribuée
Description de l'action	<p>L'alimentation en eau potable et la défense incendie des communes de Breuil le Sec, Nointel et Catenoy sont très vulnérables.</p> <p>En effet, ces 3 communes sont alimentées depuis les forages de Clermont par une conduite unique Ø200mm. En cas de casse sur cette dernière, la défense incendie et la distribution de l'eau ne sont plus assurées. A noter la présence de plusieurs ICPE sur ce secteur dont notamment BASF, WELDOM et ADDIVANT.</p> <p>Ainsi, le schéma directeur d'eau potable de 2006 préconisait de sécuriser l'alimentation en eau potable et la défense incendie de ces 3 communes par la création d'une interconnexion entre Breuil le Vert et Breuil le Sec.</p> <p>La première phase de travaux a été réalisée en 2020 (maillage entre Breuil le Vert et Breuil le Sec en Ø300mm).</p> <p>La seconde phase, consistant au renforcement du réseau rue de la Soie en Ø200mm, est programmée en 2025.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Agence de l'Eau Seine Normandie- Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Montant des travaux : 600 000 € TTC
Plan de financement	Budget M49 eau
Calendrier	Les travaux sont planifiés en 2025
Indicateur d'évaluation proposé	<ol style="list-style-type: none">1. Sécurisation de l'alimentation en eau potable2. Sécurisation de la défense incendie

Fiche projet – SASE02 – Fenêtres Mairie

Orientation stratégique n°	OS 2 - Territoire en transition écologique
Action n°	8
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery Type : collectivité
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : indéterminée Type :
Description de l'action	Réfection et isolation, changement de 7 fenêtres.
Partenaires	<u>Département</u> : ? <u>Etat – DETR</u> : ? <u>Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours</u> ?
Coût prévisionnel :	Travaux estimatifs : 25 000 € (aucun devis en cours)
Plan de financement	<u>DETR (priorité 2)</u> : taux partenaire 40 % (10 000 € ?) <u>Département</u> : taux partenaire 37 % (9 250 € ?) <u>Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours</u> : ?? 3 % soit 750 € <u>Collectivité</u> : 5 000 € (soit 20 % à la charge de la commune)
Calendrier	2025 en fonction de la trésorerie de la commune
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche projet – CLER09 – Rénovation de l'Église (PVD)

Orientation stratégique n°	Territoire attractif et résilient
Action n°	Rénovation de l'Église
Maître d'ouvrage	Ville
Description de l'action	Un plan pluriannuel de rénovation a été élaborée d'un montant total de 6M €, sa réalisation est conditionnée à l'octroi de subvention. Des études complémentaires en cours de réalisation vont permettre d'affiner les échéanciers de travaux.
Partenaires	Etat (DRAC), CD 60
Coût prévisionnel	Coût total estimé à 6M € à répartir
Plan de financement	
Calendrier	Etudes : 2021 Mise en œuvre des phases de rénovation, première tranche 2022-2026
Indicateurs d'évaluation proposés	Préservation du site Rayonnement touristique de la ville



Fiche Projet – NOI06 – Réaménagement de la Route de la Jacquerie

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	6
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	Suite à la création de la déviation de la RN31, l'ex-RN31 qui traversait le village est devenue la RD931 et la rue a été rebaptisée « route de la Jacquerie ». Cette longue rue, qui traverse le village de Catenoy à Breuil-le-Sec n'a jamais été réellement aménagée. La commune souhaite procéder à son aménagement (réfection des trottoirs/bas-côtés, création de places de stationnement, liaison piste cyclable qui s'arrête à chaque entrée de la commune, plantation d'arbres ...). Cet aménagement ne pourra cependant se faire qu'une fois l'assainissement collectif réalisé par le Pays du Clermontois.
Partenaires	La commune sollicitera l'aide de l'Etat au titre de la DETR ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Ce projet est prévu pour 2023 au mieux et n'a pas encore été chiffré
Plan de financement	DETR : 40 % Conseil Départemental : 35 % Commune : 25 %
Calendrier	Avant que la commune ne puisse entreprendre ces travaux, il faut que le Pays du Clermontois ait fait passer dans cette rue l'assainissement collectif. Le calendrier ne dépend donc pas totalement de la commune. Les travaux pourront être envisagés pour 2023, plus certainement en 2024.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Projet – NOI07 – Aménagement d'un bâtiment pour les services techniques municipaux

CRTE PAYS DU CLERMONTOIS

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	5
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	Actuellement, les services techniques municipaux sont situés dans un sous-sol sous l'école communale. Le lieu est fermé, petit, pas idéalement situé. La commune a fait l'acquisition d'un bâtiment, rue de la Mairie, qui doit être totalement réaménagé pour y accueillir à terme ses services techniques.
Partenaires	La commune sollicitera l'aide de l'Etat au titre de la DETR ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Ce projet est prévu pour 2022 et n'a pas été chiffré à ce jour.
Plan de financement	DETR : 40 % Conseil Départemental : 35 % Commune : 25 %
Calendrier	La commune réalise actuellement des démarches auprès des différents métiers du bâtiment pour avoir un chiffrage du coût de réalisation des travaux. Dans l'idéal, ceux-ci seraient prévus en 2022, après obtention des différentes subventions.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Projet – NOI08 – Réfection de la voirie ruelle des Ongres et rue du Saulon

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	3
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	La chaussée est actuellement fortement dégradée ruelle des Ongres et sur une portion de la rue du Saulon. Il s'agit là de portions de voirie où ne sont amenés à circuler que les riverains de ces rues, mais ils ne doivent cependant pas être oubliés. Le projet consiste donc en la réfection de ces voiries afin de rendre la circulation moins dangereuse.
Partenaires	Commune et Etat au titre de la DETR.
Coût prévisionnel	Le coût des travaux est de 15703,00 € HT
Plan de financement	DETR : 6281,00 €, Commune : 9422,00 €
Calendrier	Une fois la subvention obtenue, le calendrier ira très vite. En effet, les montants ne nécessitent pas la mise en place d'une procédure d'appel d'offres formalisée.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche Projet – NOI09 – Remplacement porte de garage des services techniques

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	2
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	La porte de garage des ateliers des services techniques municipaux est actuellement en mauvais état. Il est nécessaire de la remplacer (également pour des questions de sécurité, afin d'éviter les vols).
Partenaires	Outre la commune, l'Etat est sollicité au titre de la DETR ainsi que le Pays du Clermontois au titre des Fonds de Concours. A ce jour, aucune attribution.
Coût prévisionnel	Le coût de remplacement de la porte est de 2269,51 € HT
Plan de financement	DETR : 907,00 €, Pays du Clermontois : 681,25 € Commune : 681,26 €
Calendrier	Une fois les subventions obtenues, le calendrier ira très vite. En effet, les montants ne nécessitent pas la mise en place d'une procédure d'appel d'offres formalisée.
Indicateurs d'évaluation proposés	



Fiche Projet – NOI04 – Remplacement porte de la salle des associations

Orientation stratégique n°	OS 2 – Territoire en transition écologique
Action n°	1
Maître d'ouvrage	NOINTEL Commune
Description de l'action	La porte d'entrée menant à la salle des associations est très vieille. En bois, elle laisse passer les courants d'air. La commune souhaite donc la remplacer afin d'améliorer l'isolation de ce bâtiment qui, comme son nom l'indique, est mis à la disposition des associations de la commune.
Partenaires	Outre la commune, l'Etat est sollicité au titre de la DETR ainsi que le Pays du Clermontois au titre des Fonds de Concours. A ce jour, aucune attribution.
Coût prévisionnel	Le coût de remplacement de la porte est de 1501,00 € HT
Plan de financement	DETR : 600,00 € Pays du Clermontois : 450,50 € Commune : 450,50 €
Calendrier	Une fois les subventions obtenues, le calendrier ira très vite. En effet, les montants ne nécessitent pas la mise en place d'une procédure d'appel d'offres formalisée.
Indicateurs d'évaluation proposés	

Fiche projet – REM03 – Aménagement du Carrefour Rue du Calvaire

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Rémécourt Type : collectivité
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : AREA Type : Entreprise privée
Description de l'action	Ce projet d'aménagement du carrefour situé rue du Calvaire à Rémécourt se décompose comme suit : <ul style="list-style-type: none">• Déplacement du Calvaire• Aménagement du giratoire• Réfection de la voirie (40 à 50m) Ce projet résulte de difficultés liées à la sécurité routière sur le carrefour, dues à un manque de visibilité depuis la rue de la mairie.
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2022 : études réalisées Travaux : à préciser
Indicateurs d'évaluation proposés	Voirie rénovée (m)

Fiche projet – REM02 – Rénovation de plusieurs rues

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Rémécourt Type : collectivité
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	Ce projet de rénovation de plusieurs rues se décompose comme suit : <ul style="list-style-type: none">- Rue de Lamécourt- Rue du Chemin d'Erquery : travaux destinés à renvoyer le pluvial sur la route de Saint Aubin sur Erquery- Entrée du village : requalification de l'entrée de la commune- Rue de l'Eglise : création d'un ouvrage hydraulique permettant d'éviter les inondations sur la rue, et travaux permettant de sécuriser l'intersection
Partenaires	
Coût prévisionnel	
Plan de financement	
Calendrier	2022
Indicateurs d'évaluation proposés	voirie rénovée (m)

Fiche projet - SASE04 – Trottoirs rue de Maimbeville

Orientation stratégique n°	OS 2 - Territoire en transition écologique
Action n°	7
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery Type : collectivité
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : indéterminée Type :
Description de l'action	Création de 135 mètres de trottoirs, le long des nouvelles constructions.
Partenaires	<u>Département</u> : ? <u>Etat – DETR</u> : ? <u>Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours</u> ?
Coût prévisionnel :	Travaux estimatifs : 150 000 € (aucun devis en cours)
Plan de financement	<u>DETR</u> : taux partenaire 45 % (67 500 € ?) <u>Département</u> : taux partenaire 37 % (55 500 € ?) <u>Collectivité</u> : 30 000 € (soit 20 % à la charge de la commune)
Calendrier	2024 en fonction de la trésorerie de la commune
Indicateurs d'évaluation proposés	

Septembre 2021

Fiche Projet – ERQ02 – Rénovation de l'école

Orientation stratégique n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient »
Action n°1	Rénovation de l'école primaire
Maître d'ouvrage	Commune d'Erquery
Maître d'œuvre	<i>La commune d'Erquery</i>
Description de l'action	<p>La commune d'Erquery souhaite entreprendre d'importants travaux de rénovation de son école primaire aujourd'hui énergivore.</p> <p>Ces travaux consistent à l'isoler en installant des matériaux isolant sous toiture et remplacer les tôles fibro-ciment par des tôles isolées.</p> <p>Par ailleurs, la Communauté de communes du Clermontois a validé son plan d'actions en matière de stratégie énergétique par délibération du 18 mars 2021 approuvant son Etude de Planification Energétique, réalisée en partenariat avec le SE60. Ce projet s'inscrit dans l'action 15 « Multiplier les opérations énergétiques sur le patrimoine communal » dudit plan d'actions du Clermontois. A termes, la stratégie et les actions de cette étude seront intégrés au futur PCAET qui sera prescrit en décembre 2021.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Etat – DETR - Conseil Départemental de l'Oise - SE 60 à enlever
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 17 479.37 € HT.
Plan de financement	A Définir
Calendrier	Travaux envisagés au cours d'année 2022.
Indicateur d'évaluation proposé	<p>Surface effectivement rénovée 170 (m²)</p> <p>Réduction de la facture énergétique (%)</p>

Fiche projet – SASE03 – Assainissement de l'école

Orientation stratégique n°	OS 2 - Territoire en transition écologique
Action n°	6
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery Type : collectivité
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : indéterminée Type :
Description de l'action	Assainissement de l'école à remettre aux normes.
Partenaires	<u>Département</u> : ? <u>Etat – DETR</u> : ? <u>Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours</u> ?
Coût prévisionnel :	Travaux estimatifs : 20 000 € (aucun devis en cours)
Plan de financement	<u>DETR</u> : taux partenaire 37 % (?) <u>Département</u> : 1 000 € si accordée <u>Communauté de Communes du Clermontois – fonds de concours</u> : 9 500 € si accordée <u>Collectivité</u> : 9 500 €
Calendrier	2023/2024 en fonction de la trésorerie de la commune
Indicateurs d'évaluation proposés	



Septembre 2021

Fiche Projet - CAMB02 - Extension de la Mairie

Orientations stratégiques n°	OS 2 « Un territoire attractif et résilient » et OS 3 « Un territoire inclusif ».
Actions n°1-2-3	<ol style="list-style-type: none">1) Ré-aménagement de la partie accueil du public de la mairie aux normes PMR ;2) Création d'une salle des mariages / du Conseil municipal de 78,40m² aux normes PMR3) Création d'un espace associatif de 54,18m²
Maître d'ouvrage	Commune de Cambronne-les-Clermont
Maître d'œuvre	A définir
Description de l'action	<p>A la suite de la mise en service de sa nouvelle école, les locaux de l'ancienne école de Cambronne-les-Clermont n'ont plus d'usage. Ces derniers se situent dans le prolongement de la mairie au cœur de la commune.</p> <p>La municipalité souhaite alors les rénover pour agrandir la mairie ce qui permettrait de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Ré-aménager l'espace accueil de la mairie en facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite et la confidentialité des échanges ;- La création d'une salle des mariages / du Conseil municipal de 78,40m² ;- La création d'un espace dédié aux associations de la commune de 54,18m². <p>A l'instar de la construction de sa nouvelle école, la commune de Cambronne-les-Clermont souhaite entreprendre des travaux de rénovation qui conduisent à une rénovation thermique et une faible consommation d'énergie. Ainsi, le préau sera déconstruit, l'ancienne école sera isolée et des dispositifs de diminution de consommation énergétique tels que des éclairages LED et à détecteur de mouvement seront installés. Une attention particulière sera aussi portée sur le système de chauffage.</p> <p>Enfin, la réhabilitation de l'ancienne école conduira à améliorer la qualité paysagère du centre-bourg de Cambronne-les-Clermont puisque le projet se situe en périmètre de protection des abords de l'église inscrite au titre des monuments historiques et en co-visibilité avec celle-ci. Les recommandations de l'architecte des bâtiments de France seront donc respectées.</p>
Partenaires	<ul style="list-style-type: none">- Etat – DETR/DSIL/ FNADT- Région (PRADET ?)- Conseil Départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Dépense d'investissement pour un montant de 264 350,00 €HT.
Plan de financement	A Définir

Calendrier	A Définir
Indicateurs d'évaluation proposés	<ul style="list-style-type: none">- Fréquentation de la mairie ;- Fréquentation des locaux associatifs ;- Utilisation des lieux pour des cérémonies ;- Fréquentation des lieux par les personnes à mobilité réduite ;- Amélioration des conditions de travail pour les services municipaux ;- Réduction de la facture énergétique de la commune.

**Fiche projet – MOUY09 – Aménagement d’une aire de loisirs
intergénérationnelle au 19 mars (PVD)**

Orientation stratégique n°	OS 3
Action n°	
Maître d’ouvrage	Ville de Mouy
Description de l’action	<p>La volonté première est de façonner un lieu intergénérationnel, parfaitement intégré et pensé avec les habitants du quartier, au cœur même de la résidence des Peintres. La configuration du lieu, déjà bien repéré par la population, accessible et sécurisé, il accueille actuellement un terrain multisports et un terrain de pétanque.</p> <p>Cet espace qui bénéficie d’un fort potentiel, un grand espace de verdure, ombragé de plus de 6 000 m².</p> <p>L’enjeu est de concevoir, avec la participation des habitants, un aménagement de sports et de loisirs invitant plusieurs générations à se côtoyer pour créer et tisser du lien social entre les enfants, les adolescents et les seniors, et plus largement à tous les habitants. Un lieu de vie déjà repéré, agréable, accessible pour tous où l’on est sûr d’y trouver un peu de monde, pour passer un bon moment, rompre son isolement peut-être juste en regardant les enfants jouer, mais aussi pour échanger et pouvoir faire de l’activité physique.</p> <p>Le concept serait d’intégrer, autour des installations existantes, un skate-park, des bancs et des tables, ainsi qu’une boîte à livres, que les personnes apportent, échangent, pour que chacun trouve sa place, son activité.</p> <p>Le partenariat avec le bailleur, permettra d’impulser une vraie redynamisation, les aires collectives de jeux sont des espaces publics favorisant l’attractivité du territoire, l’image positive d’une bonne qualité de vie, du bien-vivre ensemble. C’est un formidable vecteur de valeurs autour de l’éducation, la solidarité, le loisir, et l’intérêt collectif.</p>
Partenaires	DETR - DSIL

	Conseil départemental de l'Oise
Coût prévisionnel	Coût estimé 190 000 €
Plan de financement	
Calendrier	Etudes de faisabilité : 2023 Début des travaux : 2022
Indicateurs d'évaluation proposés	



Date

Fiche projet – MOUY10 – reconversion de la friche Rabourdin

Orientation stratégique n°	OS N°1: territoire attractif et résilient
Action n°1	Reconversion de la friche Rabourdin
Maître d'ouvrage	EPFLO -Mouy
Maître d'œuvre	
Description de l'action	<p>Rabourdin est un site industriel du début du XXIème siècle, situé à Mouy.</p> <p>Idéalement située, en entrée de ville et à proximité de la rivière, cette friche d'1,7 ha nécessite une démolition et une dépollution importante. Dédié à l'avenir à de l'habitat, ce site a également un fort potentiel pour requalifier et rendre attractive cette entrée de ville stratégique.</p> <p>A noter également la présence sur site d'une maison de maître qui ne pourra être démolie et devra être réhabiliter.</p> <p>Une étude urbaine réalisée en partenariat avec la banque des territoires permettra d'affiner cette stratégie de requalification de l'entrée de ville.</p>
Partenaires	EPFLO Oise Habitat Banque des territoires Fonds friches (projet retoqué 2 ans de suite)/ Etat
Coût prévisionnel	Achat du terrain : 429 000 € Coût de dépollution et démolition: 850 000 € Coûts du projet d'aménagement à définir
Plan de financement	<i>A définir</i>
Calendrier	Projet en cours en attente des subventions pour démarrer
Indicateur d'évaluation proposé	Nombre de logements créés Aspect esthétique sur l'entrée de ville Amélioration en terme d'accessibilité

Fiche projet – CC31 – Reconversion du CHI

Orientation stratégique n°	OS 1
Action n°	
Maître d'ouvrage	Communauté de Communes du Clermontois
Maître d'ouvrage	
Description de l'action	<p>Dans le cadre de la rationalisation de sa propriété foncière et de la modernisation de son offre de soins, le Centre Hospitalier Isarien (CHI) a désaffecté, sur son site clermontois, une surface bâtie de 2 840 m², répartie sur trois bâtiments localisés à la jonction de l'hyper-centre-ville.</p> <p>Souhaitant financer partiellement ses investissements en construction sur le site de Fitz-James, le CHI entend valoriser la surface foncière désormais inutilisée, en vendant les trois bâtiments et les terrains d'assiette représentant ainsi une surface totale de 10 000 m², évaluée par France Domaine à 1 455 000 €.</p> <p>La cession d'une telle surface foncière, à proximité immédiate du centre-ville, représente un enjeu important pour le Pays du Clermontois, dans sa volonté de structurer et renforcer la ville-centre de l'intercommunalité. Laisser une friche s'y installer ou ne pas maîtriser les activités qui pourraient éventuellement s'y déployer serait manquer une occasion historique de redynamiser le centre-ville.</p> <p>Le Pays du Clermontois a donc dépêché une étude co-financée par l'EPFLO pour étudier les possibilités de restructuration de ces bâtiments en vue d'une acquisition.</p> <p>L'étude a montré l'opportunité que pourrait représenter l'arrivée de nouvelles activités à proximité du centre commerçant de Clermont et la nécessité, pour ne pas accroître les charges financières de développer des activités qui pourraient s'adapter globalement à la structure des bâtiments, situés dans le cadre du périmètre de protection de plusieurs monuments historiques.</p> <p>Cette opération s'inscrit dans le projet de territoire du Clermontois, à travers son axe 1 « Renforcer l'attractivité et le dynamisme de notre territoire » et plus particulièrement l'orientation 3 « Reconquérir les friches, industrielles et autres, pour développer l'habitat ou l'activité économique ».</p>
Partenaires	

Coût prévisionnel	1 455 000 €
Plan de financement	
Calendrier	
Indicateurs d'évaluation proposés	Surface acquise Nombre d'entreprises et activités installées sur le site

Fiche projet – SASE05 – Cimetière

Orientation stratégique n°	OS 2 - Territoire en transition écologique
Action n°	9
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery Type : collectivité
Maître d'ouvrage	Nom de l'organisation : indéterminée Type :
Description de l'action	Aménagement d'un jardin du souvenir.
Partenaires	<u>Département</u> : ? <u>Etat – DETR</u> : ?
Coût prévisionnel :	Travaux estimatifs : 8 000 € (aucun devis en cours)
Plan de financement	<u>DETR (priorité 4)</u> : taux partenaire 40 % (3 200 € ?) <u>Département</u> : taux partenaire 37 % (2 960 € ?) <u>Collectivité</u> : 1 840 €
Calendrier	2022 en fonction de la trésorerie de la commune
Indicateurs d'évaluation proposés	